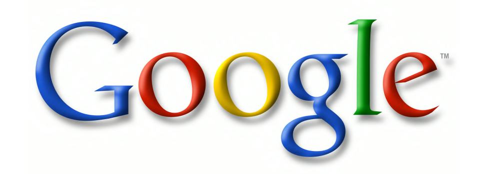
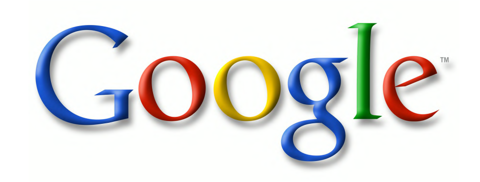





A 949,532



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



GUIDE

des savants, des littérateurs et des artistes

DANS LES

BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS

PAR

UN VIEUX BIBLIOTHÉCAIRE

[Franklin, Alfred Louis Auguste]

PARIS,
4, rue Bernard-Palissy.

1908

LEIPZIG,
16, Salomonstrasse.

H. WELTER, ÉDITEUR,

Librairie universitaire française et étrangère.

GUIDE

des savants, des littérateurs et des artistes

DANS LES

BIBLIOTHÈQUES

DE PARIS

APPENDICE.

ÉCOLES MUNICIPALES SUPÉRIEURES.

ÉCOLES MUNICIPALES PROFESSIONNELLES.

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS.

LYCÉES NATIONAUX.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES.



PRÉFACE

I

En 1338 — il y a de cela cinq siècles et demi — un bibliothécaire de la Sorbonne, rédigeant le catalogue de la précieuse collection dont il avait la garde [1] l'accompagnait d'une préface qui débute par ces paroles empruntées à l'Ecclésiaste : *Sapientia abscondita et thesaurus invisus que utilitas in utrisque* [2] ? Si la mode

[1] C'est le catalogue d'environ 330 volumes qui étaient enchaînés, *cathenati*, dans la grande librairie, celle renfermant les livres les plus précieux. L'auteur se nomme très modestement : Moi, dit-il, Jean, du collège de Sorbonne autrefois l'un des plus humbles de tous les membres, « quondam inter ejus cetera membra unum de minimis ». Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit nº 855.

[2] Il ajoute très sagement : « Absconditur autem sapientia non solum in cordibus sapientum qui de accepto sapientie talento alijs prodesse non curant, sed absconditur etiam multiplex sapientia et scientia in codicibus antiquorum doctorum, qui, non solum hominibus suj temporis, sed et insuper futuris, sue doctrine rivulos ob majus consequendum premium conati sunt scribendo, multis laboribus et vigilijs impartirj. » Voyant, ajoute-t-il, les livres s'accumuler, mais rester trop souvent inutiles, soit à cause de leur grand nombre, soit à cause de l'insuffisance des titres, je me suis mis courageusement à l'œuvre et j'ai entrepris d'en dresser le catalogue : « aggressus sum, solus, modo meliore quem excogitare poteram, tabulam ordinare... » Je reproduis plus haut les vingt-quatre premières lignes de ce catalogue.

était encore aux épigraphes, j'aurais, à mon tour, inscrit cette phrase sur la première page du présent volume.

Je m'y suis, en effet, proposé de prouver que tout travailleur voulant traiter un sujet quelconque, quelque inexploré, quelque compliqué, quelque étrange même qu'il soit, trouvera dans Paris une ou plusieurs bibliothèques possédant à peu près tous les ouvrages publiés jusqu'ici sur la matière qu'il a choisie.

Il est vrai, qu'à part un très petit nombre d'entre elles, ces bibliothèques ne sont pas publiques dans le sens strict du mot. Elles ont répudié cette disposition généreuse, conçue au treizième siècle, ressuscitée au dix-septième, et dont les avantages sont aujourd'hui bien loin de compenser les dangers. Le premier loqueteux qui passe ne peut venir s'y installer comme dans un banal chauffoir, et s'y endormir sur un volume qu'il dégrade ; mais dans toutes, dans celles même qui, par leur nature ou leur destination, sembleraient devoir être le moins accessibles, toute personne sérieuse, poursuivant un but sérieux sera accueillie sans aucune difficulté, et le plus souvent avec un véritable empressement. Cette affirmation très précise, j'ai été partout autorisé à la reproduire, et je la trouve formulée de façon fort heureuse dans une notice officielle consacrée à l'Institut Pasteur. « La bibliothèque, y est-il dit, n'est pas

publique, mais tous ceux qui ont un intérêt quelconque à la visiter, y sont libéralement admis. » Une seule bibliothèque à Paris exige un droit d'entrée, celle de l'Institut catholique, qui l'a fixé à dix francs par an.

A la suite de chaque notice consacrée à une bibliothèque dépendant d'un établissement d'instruction, j'ai donné une liste sommaire des cours réguliers qui sont professés dans celui-ci. J'ai voulu fournir ainsi un guide à travers les ressources intellectuelles réunies à Paris, ressources vraiment merveilleuses, car l'ensemble de ces cours représente, à bien peu de chose près, l'universalité des connaissances humaines. Ici, une publicité absolue ne présente guère d'inconvénients ; presque tous l'ont donc adoptée, et l'accès des autres n'est guère difficile à obtenir : il suffit, en général, de s'inscrire sur un registre, ou de demander par lettre une carte, qui n'est jamais refusée.

A trois ou quatre exceptions près, j'ai vu et étudié en détail toutes les collections mentionnées ci-dessous, et je reste vraiment touché de la gracieuse hospitalité que j'y ai reçue. Décidément, ce n'est pas sans raison que le qualificatif *aimable* semble être devenu l'épithète obligée du mot bibliothécaire. J'ai acquis le droit de le dire depuis que j'ai résigné ces doctes fonctions, et l'on me permettra bien de rappeler que je les ai remplies pendant cinquante ans.

Au cours de mes visites, j'ai constaté partout un amour extrême pour les livres, amour qui se traduit par beaucoup d'ordre et quelquefois par des soins presque touchants. Une seule bibliothèque, et très importante, m'a paru un peu négligée, et un seul bibliothécaire s'est montré un peu maussade : je ne nommerai ni l'une ni l'autre.

II

L'avènement de Paris à la vie littéraire ne date guère que du dixième siècle. Un des premiers, Rémi d'Auxerre y fit des cours publics. Ensuite s'ouvrirent l'école de Saint-Germain l'Auxerrois, puis l'école, bientôt célèbre, du cloître Notre-Dame. Cet élan fut arrêté par les incursions des Normands, qui, à quatre reprises, pénétrèrent dans Paris et le ravagèrent. Les ténèbres de la barbarie couvrent de nouveau la Gaule : les écoles se ferment, les monuments de l'antiquité ressuscités sous Charlemagne retombent dans l'oubli.

Il fallut à la France près de deux siècles pour secouer sa torpeur et relever ses ruines. Le travail de reconstitution si lentement accompli était terminé au début du douzième siècle, et un ardent désir d'apprendre agitait les esprits. Des professeurs, suivis d'une foule d'auditeurs de tout âge et de toute condition, parcouraient le pays,

donnant des leçons sur les places publiques et même en pleine campagne ; puis l'enseignement finit par se concentrer à Paris, devenu le foyer intellectuel de l'Europe. Déjà, aux yeux des contemporains, l'Attique semblait revivre dans sa philosophie, la Grèce dans sa littérature, l'Orient dans sa passion pour l'étude [1]. C'était aussi, d'après Mathieu Paris, la nourrice de la philosophie et l'élève de la sagesse [2].

Un irrésistible entraînement s'était produit. De nombreux étudiants, accourus non seulement des états avoisinant l'Ile de France, mais encore d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, du Danemark, affluaient vers Paris, avides d'entendre la parole des maîtres qui y professaient. L'amour de la science est tel alors que, de toutes parts, on s'efforce de multiplier les manuscrits, de former des bibliothèques, de les ouvrir à tous ceux qui veulent apprendre. Le plus grand obstacle que rencontrât l'instruction était, en effet, la rareté, le prix élevé des manuscrits. Les écoliers, petits et grands, devaient se contenter des cahiers qu'ils écrivaient sous la dictée de leurs professeurs. Aussi, la sténographie, une sténographie toute de

1 « Erat philosophis attica, libris græca, studiis indica. » Voy. l'abbé Lebeuf, *État des sciences depuis la mort du roi Robert.*

2 « Nutrix philosophiæ et alumpna sapientiæ. » *Chronica majora,* édit. de 1876, t. III, p. 168.

fantaisie, était-elle en grand honneur au pays latin. On en trouve un curieux spécimen dans une édition de la *Logique* d'Ockham, imprimée en 1488, d'après le cahier d'un étudiant. Les mots sans abréviation y sont très rares; on y lit par exemple: « Sic hic e fal sm qd ad simplr a e pducibile a deo g e et silr hic a n e g a n e pducible a do [1]. » Cette énigme, où l'obscurité des mots se complique de celle du sujet, signifiait: « Sicut hic est fallacia secundum quid ad simpliciter. A est producibile a Deo, ergo A est. Et similiter hic, A non est, ergo A non est producibile a Deo. »

La copie des manuscrits fut de bonne heure une des obligations les plus rigoureusement prescrites aux moines par la règle de leur ordre. Chez les Chartreux, par exemple, qui ne tenaient pas d'école, aussitôt qu'un moine était installé dans sa cellule, on lui apportait un encrier, des plumes et tous les ustensiles à l'usage d'un copiste [2]. Les grands monastères avaient une salle spéciale consacrée à la transcription des manuscrits, c'était le *scriptorium*. Les statuts de l'abbaye de Saint-Victor fournissent à cet égard

---

[1] *Tractatus logice fratris Guillermi Ockan.* « Impressum est hoc opus Parisius in vico Clauso Brunelli, M° CCCC° LXXXVIII. » Page CXXIV verso.

[2] Règle donnée par Guigues Ier (douzième siècle). Dans les *Annales ordinis Carthusiensis*, t. I, p. 62.

des indications précieuses [1]. Le *scriptorium* était installé au sein du couvent [2], mais dans un lieu écarté et tranquille, afin que les copistes pussent se livrer au travail loin du bruit et des distractions [3]. Ils ne devaient rien transcrire sans l'avis du bibliothécaire, qui leur fournissait le parchemin et tous les objets nécessaires. Ces prescriptions, ajoute le règlement, restèrent en vigueur jusqu'à la découverte de l'imprimerie [4]. Il exista, en outre, pendant longtemps à Saint-Victor des copistes payés sur les fonds du couvent, et qui contribuèrent pour une large part à la célébrité qu'acquit la bibliothèque de cette maison [5].

Le *scriptorium* était regardé comme un endroit presque sacré. On était tenu d'y garder le silence. L'abbé, le prieur, le sous-prieur et le bibliothé-

---

1 Voy. aussi Ch. Kohler, *Un ancien règlement de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, 1889, in-8°.

2 Il se composait souvent de petites cellules placées au-dessous de la bibliothèque. Voy. Albert Lenoir, *Architecture monastique*, t. II, p. 374.

3 « Ubi sine perturbatione et strepitu scriptores operi suo quietius intendere possint ».

4 « Quamdiu typographia latuit ».

5 J'ai rencontré ce règlement dans un grand nombre de manuscrits, dont trois sont conservés à la Bibliothèque nationale : Fonds latin, nos 14,375, 14,673 et 15,063. — Sur la bibliothèque de Saint-Victor, voy. A. F. *Les anciennes bibliothèques de Paris*, t. I, p. 135 et suiv.

caire avaient seuls le droit d'y pénétrer. On recommandait aux copistes de s'astreindre à une rigoureuse exactitude, de ne pas mettre un mot pour un autre, de ponctuer avec soin. Une prière, dont la formule a été retrouvée dans un manuscrit de Saint-Germain des Prés, était dite au moment où les écrivains se mettaient à l'œuvre; elle était destinée à appeler la bénédiction divine sur eux et sur le *scriptorium* [1].

Une autre prière, *Benedictio ad libros benedicendos*, demandait à Dieu sa bénédiction pour les manuscrits eux-mêmes [2].

Les copistes croyaient même faire œuvre expiatoire, et cette pensée se rencontre fréquemment dans l'explicit des anciens manuscrits. Dès le douzième siècle, la règle des Chartreux en renfermait la naïve et très ferme espérance: « Autant nous écrivons de livres, dit-elle, autant nous créons de panégyristes de la vérité, espérant que le Seigneur nous accordera une récompense proportionnée au nombre des hommes qui auront été par eux ramenés de leurs erreurs ou affermis dans la foi catholique, de ceux même qui auront rougi de leurs péchés ou de leurs vices, ou qui

---

1 *Nouveau traité de diplomatique*, t. III, p. 190. — Reproduite, avec quelques variantes, par Ducange, *Glossarium*, v° scriptorium.

2 E. Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, édit. de 1736, t. II, p. 844.

auront été enflammés du désir de la patrie céleste »[1].

C'était, à coup sûr, demander beaucoup, et pourtant on ne s'en tint pas là. Suivant une tradition répandue dans les couvents, chaque lettre que traçait un moine lui remettait un péché dans l'autre monde, au jour du dernier jugement[2].

D'autres légendes, non moins naïves, rappelaient aux copistes le soin qu'ils devaient apporter à reproduire les textes exactement. Il existait, disait-on, un démon appelé *Titivilitarius* ou *Titivillus*, le vétilleux, par corruption d'un mot populaire de l'ancienne latinité, et ce démon apportait tous les matins en enfer un plein sac des lettres que les religieux avaient omises, soit dans leurs copies, soit dans leurs psalmodies de la nuit.

A certains jours déterminés, on priait Dieu pour les écrivains et pour les personnes qui avaient donné des manuscrits à la maison ; on promettait des prières aux opulents bienfaiteurs qui contribueraient par leurs largesses à l'accroissement de la bibliothèque.

Jusqu'au treizième siècle, ce qui concernait la transcription et la vente des livres resta presque exclusivement concentré dans les couvents. On

---

1 *Annales ordinis Carthusiensis*, t. I, p. 62.

2 Voy. Orderic Vital, *Historia ecclesiastica*, lib. III, cap. III.

venait du dehors se fournir auprès des moines, qui tiraient ainsi du travail de leurs copistes un honorable revenu. Ce fait, autant que les récompenses promises aux écrivains dans l'autre monde, explique le zèle et l'activité que déployèrent certains ordres pour la transcription des manuscrits.

Toutefois, ne l'oublions pas, les églises, les couvents riches conservaient pour eux-mêmes une grande partie des manuscrits exécutés dans la maison ; témoin cette phrase, si souvent reproduite depuis le douzième siècle : « Claustrum sine armario quasi castrum sine armamentario [1] ». A Kempis, cité par la règle des frères de Sainte-Croix de la Bretonnerie, disait, deux siècles plus tard : « Une bibliothèque est le vrai trésor d'un couvent. Sans elle, il est comme une cuisine sans chaudrons, une table sans mets, un puits sans eau, une rivière sans poissons, un jardin sans fleurs, une bourse sans argent, une vigne sans raisins, une tour sans gardes, une maison sans meubles [2] ».

A nulle époque, le livre ne fut plus soigné, mieux aimé. Sa possession était à la fois une joie

[1] E. Martène, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, p. 511.

[2] *Lucerna splendens super candelabrum, id est solida et dilucida explanatio sacri et canonici ordinis fratrum Sanctæ Crucis, opera et studio R. P. F. Godefridi a Lit, Cruciferorum,* caput XVI, p. 153.

pour l'esprit avide d'aliment, et une richesse réelle que l'on transmettait précieusement soit à ses enfants, soit aux écoles, soit aux monastères, où ce don était regardé comme un titre à la miséricorde de Dieu : « Pro remedio animæ meæ, » disait le testateur. On trouve très souvent, en tête ou à la fin des anciens manuscrits, le nom du copiste qui l'a exécuté [1], celui du possesseur, puis des anathèmes contre ceux qui oseraient dérober un objet aussi sacré [2], ou des prières de le restituer [3]. Ces formules, qui varient à l'infini, sont certainement l'origine des burlesques imprécations que les écoliers écrivent encore aujourd'hui dans leurs livres de classe. En voici

1 Nomen meum non pono,
Quia laudari non volo.
Sed quia vultis scire,
Rodulphus Martin est ille.

(Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 688.)

« Iste liber fuit finitus per manus Johannis Masseri, septima die mensis augusti, anno Domini M° cccc^{mo} quinquagesimo quarto... » (Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 174).

2 « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis. Quicumque eum furatus fuerit, vel celaverit, vel titulum istum deleverit, anathema sit. Amen. » Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 47. — Cette formule, très employée à Saint-Victor, est souvent reproduite jusqu'à quatre fois sur le même manuscrit.

3 « Iste liber est Sancti Victoris Parisiensis... Inveniens quis ei reddat, amore Dei. » Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 1.025.

une que j'ai recueillie sur le feuillet de garde d'un manuscrit du quatorzième siècle :

Qui ce livre ci amblera,
Propter suam malitiam
Au gibet pandeu sera
Qui ce livre ci amblera [1].

Sur une multitude de volumes datant de cette époque, on trouve des inscriptions qui en rappellent l'origine, promettent de le conserver avec soin, remercient le généreux donateur ou recommandent de prier pour lui.

J'ai relevé l'inscription suivante sur un manuscrit qui fut légué à la Sorbonne en 1285 : « Istum librum erogavit dominus Simon Vydelin magistris de domo magistri Roberti de Sorbonia, tali conditione quod non vendatur et remaneat in dicta domo ad usum dictorum magistrorum [2] ».

En 1286, Guillaume de Moussy-le-Neuf légua à la Sorbonne plusieurs volumes à la fin desquels je lis : « Iste liber est collegii pauperum magistrorum in theologia Parisius studentium, ex legato magistri Guilelmi de Monciaco Novo, canonici Parisiensis, qui legavit illud tali conditione quod non venderetur, sed exponeretur in usus scholarium theologorum quandiu durare posset [3].»

[1] Bibliothèque Mazarine, manuscrit nº 221.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds latin, nº 15730.

[3] Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds latin, nºs 15204, 15503, etc.

Je rencontre encore l'inscription suivante sur un volume légué en 1338 aux Bernardins par le cardinal Guillaume Curti, dit Leblanc : « Istum librum legavit dominus Guillermus Curti, bone memorie, quondam cardinalis Albus, scolaribus sancti Bernardi, sub tali pacto quod pro nullo amoveatur de libraria [1] ».

En 1485, Robert Cibole légua au collège de Navarre, dont il était proviseur, quelques volumes sur lesquels on lit : « Hunc librum legavit huic librarie bonè memorie magister Robertus Cybolle, hujus venerabilis collegii provisor... Cujus anima requiescat in pace. Amen [2]. »

La même bibliothèque reçut encore, quatre ans après, deux volûmes sur lesquels fut tracée cette inscription : « Ex dono famosissimi in sacra pagina professoris magistri Egidii Carlerii [3], decani et canonici Cameracensis meritissimi... Orate pro eo singuli qui intus legetis [4] ».

Les nécrologes des couvents et des églises nous ont conservé la trace des legs pieux qui venaient sans cesse accroître leurs collections de livres. En un temps où je prenais plaisir à rechercher les antiques souvenirs de nos pre-

1 Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 93.

2 Bibliothèque Mazarine, manuscrit n° 3.483.

3 Gilles Charlier.

4 Bibliothèque Mazarine, nos 958 et 959.

mières bibliothèques parisiennes, j'ai recueilli, dans ces vénérables registres, une foule de mentions qui réveillent des échos bien éloignés. Je me bornerai à en citer quelques-unes.

J'emprunte, par exemple, les citations suivantes au nécrologe de l'église Notre-Dame [1].

« II nonas februarii (991). Obiit Gilebertus episcopus [2], qui dedit nobis casulam et duas capas pallii, cum Bibliotheca [3].

« XII Kalend. januarii (1182). Obiit Barbedaurus, decanus et sacerdos, qui dedit nobis librum in quo leguntur Evangelia, et librum in quo leguntur epistole, et deargentavit eos tribus marchis argenti... Donavit preterea predicte ecclesie missale in tribus voluminibus, quod ne inde amoveatur, nisi imminente periculo, sub anathemate est interdictum.

« X Kal. junii (1270). Obiit Petrus de Latigniaco, canonicus et perpetuus vicarius Sancti Germani Autissiodorensis [4], qui dedit nobis bibliam in quatuor voluminibus ».

---

[1] In-folio, sur vélin. Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 5.185.

[2] Gilbert, soixantième évêque de Paris.

[3] A cette époque, le mot *bibliotheca* désignait presque toujours la Bible. En général, une bibliothèque était alors dite *armaria* et un bibliothécaire dit *armarius*.

[4] Pierre de Lagny, chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois.

Voici trois mentions extraites du nécrologe de la Sorbonne [1].

« Die 10 septembris (1294). Obiit magister Stephanus de Gebennis [2], socius [3] domus, qui legavit domui multos libros.

« Die 7 octobris (1299). Obitus magistri Amidous [4], qui legavit domui medietatem librorum suorum.

« Die 16 junii (1415). Obiit magister Guilelmus Cerveau, qui dedit huic collegio domum suam sitam in magno vico Sancti Jacobi et librum de laudibus Virginis »..

Les cinq mentions qui suivent proviennent du nécrologe de l'abbaye de Saint-Victor [5] :

« XI Kalendas marcii (1140). Anniversarium

---

1 Bibliothèque nationale, manuscrit n° 16,574.

2 Étienne de Besançon, mort général de l'ordre des Dominicains.

3 Les membres de la communauté de Sorbonne étaient divisés en deux classes : les *Hospites* et les *Socii*. Les premiers trouvaient dans la maison tous les moyens de s'instruire, mais ne prenaient aucune part à son administration. Ils n'avaient pas la clef de la bibliothèque, ils devaient quitter l'établissement dès qu'ils étaient parvenus au grade de docteur, et étaient dits seulement *Docteurs de la Maison de Sorbonne*. Les *Socii* s'intitulaient *Docteurs de la Maison et Société de Sorbonne*; tout était géré par eux dans le collège, où chacun avait sa chambre ou son petit logement.

4 On le trouve nommé en latin *Amici dulcis* (sous entendu *filius*).

5 Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds latin, n° 14,673.

solemne Obizonis medici [1], qui ob perennem sui in oratione memoriam, dedit nobis libros novi et veteris Testamenti, glosatos et bene paratos.

« I idibus decembris (1218). Anniversarium solemne pie memorie venerabilis patris nostri domni Petri, Parisiensis episcopi [2], de cujus beneficio habuimus Bibliothecam XVIII librarum.

« IV idibus julii (1236). Anniversarium patris et matris fratris Joannis de Abbatis Villa [3], canonici nostri, qui dedit nobis, pro animabus eorum et pro anima sua, libros valentes LXX libras parisienses, ad usum fratrum et pauperum scholarium.

« XIII kalendas octobris (1219). Anniversarium magistri Gervasii, Anglici, qui dedit nobis Sententias Petri Lombardi [4] et Historias scholasticas [5]. Hos omnes libros dedit ad usum claustralium et pauperum scholarium.

---

1 Obizon, médecin de Louis-le-Gros.

2 Pierre de Cambe ou de Nemours, soixante-quinzième évêque de Paris.

3 Jean Halgrin ou Jean d'Abbeville, qui mourut cardinal.

4 Les *Sentences* de Pierre Lombard, livre alors très répandu et dont on connaît plus de deux cent cinquante commentaires.

5 Livre écrit par Pierre Comestor, chancelier de l'Église de Paris au douzième siècle. C'est un récit de l'histoire sainte depuis la Genèse jusqu'aux Actes des apôtres. Il était presque aussi célèbre que les *Sentences* de Pierre Lombard.

« V nonas maii. Anniversarium domini Bertoldi, archidiaconi Herbipolensis [1], de cujus beneficio habuimus viginti volumina librorum, quos omnes dedit ad usum scolarium ».

Je donnerai seulement deux extraits du nécrologe de Sainte-Geneviève [2].

« Die v kalendas octobris (treizième siècle). Obiit magister Joannes Dacus [3], qui dedit nobis Avicennam, cum quibusdam aliis libris medicinalibus.

« Die XI kalendas martii (treizième siècle). Obiit Nicolaus de Dania [4], qui dedit nobis unum psalterium glosatum et epistolas Pauli glosatas ».

Toutes les bibliothèques ainsi formées dans les églises et dans les couvents étaient publiques, ce qui veut dire que leurs livres restaient à la disposition des clercs, maîtres et écoliers, qui seuls alors étaient en état d'utiliser les ressources qu'elles offraient. Dès le milieu du treizième siècle, le roi donne l'exemple. Dans une salle de la Sainte-Chapelle, qui touche à son palais, saint Louis rassemble des volumes, et il entend que tout le monde puisse en profiter. Un chroniqueur contemporain, Geoffroi de Beaulieu, nous le dit : « Libros sedule congregavit, in quibus, quando

---

1 Bertold, archidiacre de Wurzburg.

2 Bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrit BB[1] 42[2].

3 Jean le Danois.

4 Nicolas de Danemark.

sibi vacabat, libenter studebat et aliis ad studendum libenter concedebat [1] ».

En 1299, la Sorbonne possédait 1.017 volumes [2], et ce nombre était porté à 1.700 en 1338 [3] ; en 1291, l'église Notre-Dame avait réuni 97 volumes [4]. Ces deux bibliothèques étaient à l'usage de tous les travailleurs.

J'ai cité tout à l'heure les donations de livres faites à l'abbaye de Saint-Victor par Bertold (XIIIe siècle), par Gervais l'Anglais (1219) et par Jean Halgrin (1236) « ad usum pauperum scholarium ». Mais voici qui est plus clair encore. Gérard d'Abbeville, mort en 1270, s'exprime ainsi dans son testament : « Je lègue, non seulement aux étudiants de la maison de Sorbonne, mais à tous les lettrés séculiers, un corps théologique qui a servi à m'instruire et à enseigner les autres [5] ».

La même année, un archevêque de Cantorbéry, nommé Etienne, léguait tous ses livres à l'église

---

[1] Gaufridus de Bello Loco, *Sancti Ludovici vita, conversatio et miracula*, p. 44.

[2] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 855.

[3] Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 855.

[4] A. F. *Recherches sur la bibliothèque de l'église Notre-Dame de Paris au treizième siècle*, p. 27.

[5] « Lego scholaribus theologiæ secularibus, tam in communitate domus magistri Roberti de Sorbona quam aliis litteratis secularibus, unum corpus theologicum in quo studebam et legebam ». (Cl. Héméré, *Sorbonæ origines*, etc., p. 171).

Notre-Dame ; le testateur veut qu'ils soient tenus à la disposition des pauvres écoliers qui en auront besoin pour leurs études, « pauperibus studentibus Parisius et libris indigentibus ad studendum ». Ces volumes devront être repris, chaque année, à ceux qui s'en seront servis, et aussitôt prêtés à d'autres: « ita tamen quod cancellarius, qui pro tempore fuerit, quolibet anno dictos libros recuperet, et recuperatos iterum retradat et comodet annuatim pauperibus scholaribus quibus viderit expedire [1] ».

Vingt-six ans après, en août 1296, le chancelier Pierre de Saint-Omer délivrait à son prédécesseur un reçu des ouvrages composant la bibliothèque de la cathédrale, et en tête du feuillet il déclare que tous ces livres sont destinés à être prêtés aux pauvres écoliers en théologie qui étudient à Paris: « Isti sunt libri theologie quos cancellarius Parisiensis custodit, per manum suam acomodandos pauperibus scolaribus Parisius in Facultate theologie studentibus, quos libros Petrus de Sancto Audomaro, cancellarius Parisiensis, recepit a capitulo... ».

Enfin, en 1297, Pierre de Joigny légua sa bibliothèque, non plus à l'Église de Paris, mais aux écoliers eux-mêmes, à charge par le chancelier d'en être dépositaire [2].

---

[1] *Magnum pastorale Eccelesie Parisiensis*, lib. XX.

[2] « Isti sunt libri quos legavit magister Petrus de Join-

Pour arracher ces écoliers si avides de s'instruire à la misère et aux dangers de toutes sortes qui les entouraient, Robert, chapelain de saint Louis, avait fondé (1260) la Sorbonne, le premier asile scolaire qu'ait possédé Paris. L'idée était si heureuse que Robert eut bientôt des imitateurs, et, à la fin du quinzième siècle, il existait déjà sur la rive gauche de la Seine près de cinquante collèges, tous plus ou moins pourvus de livres. Cet élan alors s'arrête brusquement. Pourquoi ? On ne le sait trop. Du treizième au quinzième siècle, les créations de collèges, les dons de livres furent, au sein des classes riches, une bonne œuvre à la mode, un moyen de se distinguer, même d'assurer son salut dans l'autre monde et de perpétuer dans celui-ci le souvenir de son nom. On fondait une bourse dans un collège à peu près comme on fonde aujourd'hui un lit dans un hospice. Mais les grands seigneurs, les riches ecclésiastiques de qui émanaient ces libéralités, se sentirent moins de sympathies pour la science quand elle commença à se répandre au dehors des autels et des cloîtres. Vers la fin du siècle, c'est en vain que les pauvres étudiants eussent frappé à l'huis des riches bibliothèques que la Sorbonne, Notre-Dame, Saint-Victor, etc., etc., s'efforçaient toujours d'augmenter. Ils étaient

gniaco pauperibus scolaribus studentibus in theologia, tradenti eisdem per manum cancellarii qui eos custudiet ».

devenus trop nombreux, moins respectueux aussi de ces asiles jadis si vénérés. Bien que l'on eût pris soin d'y enchaîner les ouvrages les plus précieux, des profanations, des vols même y avaient été signalés, et il était devenu nécessaire, sinon d'en fermer les portes, au moins de ne les ouvrir qu'à un public privilégié. Des bibliothèques scolaires ou conventuelles qui étaient d'un si facile accès au treizième siècle, une seule peut-être, celle de Notre-Dame, resta, dans une certaine mesure, à la disposition des étudiants, encore avait-elle été très diminuée par des déprédations de tous genres. Les chanoines avaient même dû, en 1433, solliciter des sentences pontificales contre les voleurs et les détenteurs de livres appartenant à l'église[1].

III

Maintenant, si vous le voulez bien, passons deux siècles.

Certes, les livres n'ont pas cessé d'être honorés et aimés. D'opulents, de passionnés bibliophiles,

1 « Canonici Parisienses impetrarunt a cardinale S. Crucis in Hierusalem, legato apostolicæ Sedis, tabulas duræ proscriptionis censuræque pontificiæ, anno 1433, 29 julii, quibus raptores, detentoresque librorum aliarumque rerum Ecclesiæ Parisiensis, christianis sacris interdicerentur ». Cl. Héméré, *De academia Parisiensi*, p. 58. — Ce fait est rapporté aussi par Claude Joly, dans son *Traité des écoles épiscopales*, p. 248.

Jacques-Auguste de Thou, Michel Le Masle, Richelieu, Fouquet, Colbert et bien d'autres, accueillent avec une extrême bienveillance les savants qui viennent solliciter le secours de leur bibliothèque. Mais ces communications gracieuses ne constituent pas la publicité. On peut en dire autant des diverses communautés religieuses qui, presque toutes, possédaient une bibliothèque et ne la gardaient pas pour eux seuls. Il paraît même que, dès 1639, plusieurs littérateurs allaient fréquemment travailler chez les Minimes de la place Royale [1]. Mais comme, quatre-vingts ans plus tard, Daniel Maichel se bornait à constater que « peregrini qui eo se recipiunt bibliothecæ perlustrandæ, studio provocati, facilem in eam aditum experiri solent [2] », il ne pouvait s'agir alors d'une publicité régulière. Celle-ci va cependant renaître, et pour longtemps.

En 1642, Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, avait rassemblé pour son maître douze mille volumes et quatre cents manuscrits, collection qui était regardée comme « l'une des plus accomplies de l'Europe [3] ». Le cardinal réalise alors une idée que les dernières volontés de

---

[1] D. H. I., Supplément aux *Antiquitez de Paris* de Jacques Dubreul.

[2] *Introductio ad historiam literariam*, p. 107.

[3] Louis Jacob, *Traicté des bibliothèques* (1644), p. 487.

Richelieu semblent lui avoir inspirée [1], il ouvre toutes grandes les portes de sa bibliothèque, et met, une fois par semaine, tous ses livres à la disposition des travailleurs. Naudé écrivait cinq ans après : « Je me souviens d'y avoir veu, quand on l'ouvroit tous les jeudis, plus de quatre-vingts ou cent personnes qui y estudioient toutes ensemble [2] ». J'ai idée que Naudé exagère un peu ; et s'il s'exprimait ainsi, au passé, c'est que, quand il traçait ces lignes, la Fronde avait chassé Mazarin et anéanti son œuvre. Mais, en 1642, il n'existait en Europe que quatre bibliothèques où les savants eussent un facile accès, et ces fondations étaient regardées comme des témoignages d'une magnificence et d'une générosité inouies. C'étaient : la bibliothèque Ambrosienne, créée à Milan, en 1608, par le cardinal Fr. Borromeo ; la bodléienne de Th. Bodley, à Oxford, ouverte vers 1612; et la bibliothèque Angélique, qu'Angelo Rocca avait léguée aux Augustins de

---

1 Richelieu avait écrit dans son testament : « Mon dessein est de rendre ma bibliotecque la plus accomplie que je pourroy et la mettre en estat qu'elle puisse non seulement servir à ma famille, mais encore au publicq.... Je veux et ordonne que le bibliothécaire soit tenu de conserver ladite bibliotecque, la tenir en bon estat, et y donner l'entrée à certaines heures du jour aux hommes de lettres et d'érudition, pour veoir les livres et en prendre communication dans le lieu de ladite bibliotecque, sans transporter les livres ailleurs ».

2 G. Naudé, *Mascurat*, p. 244.

Rome en 1620. La première ne renfermait guère que vingt mille volumes, et les deux autres étaient moins riches encore.

La collection de Mazarin fut vendue aux enchères en 1652, mais les savants s'en virent aussitôt offrir une autre. La même année, Henri du Bouchet, sieur de Bournonville, conseiller au Parlement, légua à l'abbaye de Saint-Victor toute sa bibliothèque, « ses plus chères délices », dit son testament [1], sous la conditition « que les gens d'estude eussent la liberté d'y aller estudier, en la bibliotèque de la dite abbaye, trois jours de la semaine, trois heures le matin et quatre heures l'après disnée », conditions qui furent rapidement exécutées. Chaque année, à dater de ce moment, les membres du Parlement faisaient à Saint-Victor une visite solennelle, et le bibliothécaire prononçait devant eux un discours latin sur l'utilité des bibliothèques publiques [2].

Il nous faut maintenant revenir à Mazarin. Vainqueur de la Fronde et de nouveau tout puissant, il put reconstituer, tripler même sa bibliothèque, et il se préoccupa alors de la protéger contre les dangers d'une seconde dispersion. Le 6 mars 1661, deux jours avant sa

---

[1] Il a été publié par Lemaire, *Paris ancien et nouveau* (1685), t. II, p. 406.

[2] Bonav. d'Argonne, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. III, p. 310.

mort, il appela auprès de son lit Nicolas Le Vasseur, notaire garde-notes au Châtelet, et lui dicta l'acte de fondation d'un collège qui devait porter son nom et où il voulait avoir son tombeau. Outre les fonds destinés à le construire et à l'entretenir, le cardinal lui laissait tous ses livres, soit environ quarante mille volumes, et il ordonnait que la salle où ils seraient installés fut « ouverte à tous les gens de lettres deux fois par chaque semaine [1] ». Mais la construction du collège [2] ainsi que la translation des livres dans le beau local qui leur y fut réservé demandèrent beaucoup de temps, et c'est en 1691 seulement que la bibliothèque fut ouverte au public.

L'exemple donné par Mazarin ne tarda pas à être suivi.

En 1704, l'avocat Gabriau de Riparfonds léguait à ses confrères du Parlement tous ses livres « pour servir au public et en particulier à ceux de la profession et autres personnes qui n'ont pas tous les secours nécessaires pour se rendre capables. » Je désire, ajoute-t-il dans son

---

[1] Les lettres patentes de mars 1688 s'expriment ainsi : « La bibliothèque sera ouverte au public deux jours de la semaine, le lundy et le jeudy, depuis huit heures du matin jusques à dix heures et demie, et depuis deux heures après midy jusques à quatre en hyver et jusques à cinq en esté ». Art. 24.

[2] Les bâtiments qui le composaient sont aujourd'hui occupés par l'Institut de France. Voy. ci-dessous, p. 106 et 113.

testament [1], que mon clerc soit chargé des fonctions de bibliothécaire, et il joint au don de sa bibliothèque une rente de huit cents livres. C'était à peu près tout ce qu'il possédait, et cela ne pouvait suffire pour tenir la collection au courant des publications nouvelles; en termes très touchants, il s'adresse donc à ses confrères, supplie « particulièrement ceux qui n'ont point d'enfans ou qui ne sont point chargés de famille, d'augmenter ladite bibliothèque, en y adjoustant partie des ouvrages qui y manquent... » Les avocats louèrent, au troisième étage d'un pavillon dépendant de l'archevêché, une grande salle où ils classèrent la bibliothèque qu'ils venaient d'acquérir. L'ouverture en eut lieu solennellement le 5 mai 1708, l'archevêque de Paris la bénit et l'éloge de Gabriau fut prononcé par le bâtonnier en exercice.

Déjà, au mois de septembre 1705, les Pères de la Doctrine chrétienne avaient accepté les conditions de Jean Miron, docteur de Navarre, qui leur léguait tous ses livres [2], exigeant seulement qu'on les plaçât dans un local assez spacieux pour y permettre l'admission du public. Sa bibliothèque fut inaugurée le 24 novembre 1718, en présence de l'archevêque de Paris.

---

1 Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n° 22.592.

2 Archives nationales, série M, carton 794.

L'*Almanach national* de 1734 constate que les travaux entrepris à la Bibliothèque du roi n'ont « pas encore permis de la rendre publique. » Elle ne fut réellement ouverte aux lettrés que vers 1736.

Cette même année, J.-B. Goy, curé de l'église Sainte-Marguerite au faubourg Saint-Antoine, fit par testament [1] deux parts de sa bibliothèque. La première, composée d'ouvrages d'érudition, devait être ouverte, trois fois par semaine « aux personnes studieuses, » il était d'ailleurs interdit d'en laisser sortir aucun volume. La seconde, qui ne renfermait guère que des livres de piété en français, devait être mise à la disposition des ouvriers habitant la paroisse ; mais, comme ceux-ci ne pouvaient consacrer à la lecture que bien peu de temps durant la journée, le testateur voulait que les volumes leur fussent prêtés à domicile. C'est le premier exemple que j'aie rencontré d'une bibliothèque organisée comme nos bibliothèques populaires actuelles. Je dois dire que les marguilliers de Sainte-Marguerite semblent avoir peu compris l'utilité d'une pareille création, et je crois bien que cette bibliothèque de prêts n'a jamais fonctionné.

En 1744, Léon Potier de Gesvres, évêque de Bourges et cardinal, légua tous ses livres à Saint-

[1] Archives nationales, série S, cartons 3435 et 3437.

Germain des Prés, sous la condition que la bibliothèque de l'abbaye serait rendue publique une fois par semaine. Depuis longtemps, on avait commencé à y « recevoir avec beaucoup d'honnêteté ceux qui avoient besoin de secours, » dit l'*Almanach royal* de 1709 ; mais la clause insérée dans le testament du cardinal de Gesvres rendit obligatoire ce qui n'avait été jusque là pour les religieux qu'un acte de complaisance.

Le 3 mars 1746, l'école de médecine ouvrait ses portes au public. On lit dans les *Commentaires* manuscrits de la Faculté, qu'à dater de ce jour, « philiatri aliiquæ bene multi nostram nascentem bibliothecam frequentare cæperunt. »

Très sagement, les Génovéfains tinrent toujours à ce que leur bibliothèque ne fut pas regardée comme publique de droit ; mais, en fait, à dater de 1759, ils l'ouvraient à tout le monde.

La bibliothèque de la ville de Paris devint publique le 13 avril 1763. Antoine Moriau, procureur du roi et de la Ville, lui avait, sous cette condition, légué tous ses livres. La Ville prit à bail l'hôtel de Lamoignon [1] qu'habitait Moriau, de sorte que les livres ne furent pas déplacés.

Enfin, le 3 décembre 1770, à dix heures du

[1] Au coin de la rue Pavée et de la rue Neuve-Sainte-Catherine.

matin, la bibliothèque de l'Université décida qu'elle serait désormais accessible « omnibus doctoribus, magistris et honestis civibus, tunc regni hujuscæ florentissimi incolis, tunc exteris et hospitibus[1] ». Il faut noter cette formule qui, en réalité, ne consacre qu'une publicité un peu restreinte.

Somme toute, voici comment était organisé, à l'aurore de la Révolution, le service des bibliothèques publiques :

Bibliothèque Mazarine (publique depuis 1642). Ouverte les lundis et jeudis, le matin de 8 à 10 heures et demie, le soir de 2 à 4 heures. Vacances du 1er août au 1er novembre.

Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor (publique depuis 1652). Ouverte les lundis, mercredis et samedis, le matin de 8 à 10 heures, le soir de 2 à 4 heures en hiver et jusqu'à 5 heures en été. Vacances du 15 août à la Saint-Luc (18 octobre).

Bibliothèque des Avocats (publique depuis 1708). Ouverte les mardis et vendredis, de 3 à 6 heures en été, de 2 à 4 heures en hiver. Vacances du 7 septembre au 11 novembre.

Bibliothèque de la Doctrine chrétienne (publique depuis 1718). Ouverte les mardis et ven-

[1] *Mandatum Jacquin, Universitatis rectoris*, p. 8.

dredis : l'été de 7 à 11 heures, puis de 2 à 6 ; l'hiver de 8 à 11 et de 1 à 4. Vacances du 24 août au 4 novembre.

Bibliothèque du Roi (publique depuis 1736 environ). Ouverte les mardis et vendredis jusqu'à midi [1]. Vacances du 8 septembre au 15 novembre.

Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés (publique depuis 1744). Ouverte tous les jours, excepté le jeudi, le matin de 9 à 11 heures et le soir de 2 à 5. Pendant les vacances, qui duraient du 9 septembre au 14 novembre, on pouvait encore y venir travailler le matin.

Faculté de Médecine (publique depuis 1746). Ouverte le jeudi de 2 et demie à 6 heures en été, à 5 heures en hiver. Vacances du 29 juin au 14 septembre.

Abbaye de Sainte-Geneviève (publique depuis 1759). Ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 2 à 5 heures. Vacances du 15 août au 11 novembre.

Ville de Paris (publique depuis 1763). Ouverte les mercredis et samedis de 3 à 6 heures en été, et de 2 à 4 en hiver. Vacances du 7 septembre au 11 novembre.

Université publique depuis 1770). Ouverte les

---

[1] Je ne sais depuis quelle heure.

lundis, mercredis et samedis : en été, de 9 heures à midi et de 2 à 5; en hiver, de 9 à 11 et demie et de 2 à 4 heures. Vacances du 1er août au 1er octobre.

Mais les savants disposaient encore d'autres asiles qui, sans afficher autant de philanthropie, étaient tout aussi accueillants. Il y avait d'abord les riches collections particulières : celle du financier Beaujon, au faubourg Saint-Honoré ; celle du ministre Calonne, rue Neuve-des-Petits-Champs ; celle du cardinal de Soubise, rue des Francs-Bourgeois ; celle du marquis de Paulmy, qui est devenue la bibliothèque de l'Arsenal ; aussi, dans de moindres proportions, celles des familles de Noailles, d'Harcourt, de Broglie, de La Trémoille, de Brissac, de Breteuil, etc.

Et puis, les couvents étaient restés fidèles aux traditions du moyen-âge : chacun d'eux avait sa bibliothèque, considérable parfois. L'Oratoire, les Augustins réformés possédaient chacun au moins 40.000 volumes ; on en conservait plus de 30.000 à la Sorbonne, au séminaire Saint-Sulpice, chez les Jacobins de la rue Saint-Honoré ; de 20 à 25.000 chez les Minimes de la place Royale, chez les Grands-Augustins, chez les Feuillants, les Cordeliers, les Blancs-Manteaux, au séminaire des Missions-Étrangères, au noviciat des Jacobins, etc., etc.

IV

La Révolution arrive. Tout s'écroule, puis tout reparaît et se renouvelle. Les couvents sont ouverts, et leurs livres saisis vont s'ajouter à ceux que l'on a enlevés chez les émigrés, aux ballots que nos généraux expédient des pays conquis. Fait certainement unique dans l'histoire, l'État se trouva alors possesseur d'environ huit millions de volumes provenant surtout de confiscations. Paris à lui seul en avait fourni 1.800.000. Mais tant de trésors accumulés étaient bientôt devenus un embarras. On les entassa dans huit grands dépôts, dits *Dépôts littéraires* ou *Dépôts nationaux*, dont les plus importants étaient établis chez les Jésuites de la rue Saint-Antoine, au couvent des Cordeliers et à celui des Capucins de la rue Saint-Honoré. Pour se partager les dépouilles qu'ils renfermaient, trois bibliothèques seulement restaient debout : la Bibliothèque du roi devenue Bibliothèque nationale, la bibliothèque Mazarine, redevenue bibliothèque des Quatre-Nations, et la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève, devenue bibliothèque du Panthéon ; une quatrième, celle de l'Arsenal, allait prendre naissance au milieu de ces ruines.

Les Dépôts littéraires furent ouverts aux bibliothécaires de ces quatre établissements, qui eurent l'autorisation d'y puiser à leur gré, pour

compléter les collections confiées à leurs soins. Van Praet y recueillit pour la Nationale 300.000 volumes; l'abbé Leblond 50.000 volumes pour la Mazarine, etc., etc. Ce fut de là aussi que tirèrent leur premier fonds plusieurs bibliothèques spéciales, aujourd'hui riches et prospères, celles de l'école Polytechnique, de la cour de Cassation, du conservatoire des Arts et Métiers, etc., etc.

Pourtant, en 1825, Paris comptait seulement cinq bibliothèques publiques; il est vrai qu'elles ouvraient tous les jours. C'étaient :

La *bibliothèque Mazarine*, ouverte de 10 à 2 heures. Vacances du 15 août au 15 octobre.

La *bibliothèque du Roi*, ouverte de 10 à 2 heures. Vacances du 1er septembre au 15 octobre.

La *bibliothèque Sainte-Geneviève*. Ouverte de 10 à 2 heures. Vacances du 1er septembre au 3 novembre.

La *bibliothèque de la Ville de Paris*. Ouverte de midi à 4 heures. Vacances du 1er septembre au 15 octobre.

La bibliothèque de l'Arsenal, ouverte de 10 à 2 heures. Vacances du 15 septembre au 3 novembre.

Un *Guide* de cette année ajoute: « Il existe d'autres bibliothèques non publiques, mais dans lesquelles les hommes instruits peuvent facilement pénétrer. Celle de l'Institut possède 70.000 volumes, celle de la Cour de cassation 30.000

volumes, celle du Tribunal de première instance 20.000 volumes, celle du cabinet du roi, au Louvre, 30.000 volumes, etc. »

Les incendies allumés par la Commune de 1871 ont fort maltraité ces trois dernières; mais, depuis lors, les bibliothèques se sont multipliées à Paris avec une merveilleuse rapidité. Il s'agit de bibliothèques spéciales, bien entendu, réunissant autant que possible tous les ouvrages relatifs à un même sujet, car l'abondance des productions intellectuelles ne permet plus de créer des bibliothèques encyclopédiques. Il ne se fonde pas une société savante, une école, un établissement public qui ne veuille avoir sa bibliothèque spéciale, le présent volume le prouve assez, et qui ne fasse parfois de sérieux sacrifices pour l'enrichir. Paris renferme ainsi une foule de collections très intéressantes et très peu connues. Combien de Parisiens ignorent qu'il existe dans les bâtiments du Palais de Justice au moins sept bibliothèques bien distinctes, représentant environ 200.000 volumes, et dans le Palais du Louvre au moins neuf bibliothèques représentant près de 100.000 volumes !

Comme je le dis plus haut, toutes les collections que je décris dans ce petit volume ont été visitées par moi, et j'ai cru devoir consacrer à chacune d'elles quelques lignes pour rappeler son origine et son passé. En revanche, je me suis presque toujours abstenu de mentionner la spécialité

qu'elle représente. Ce renseignement, qui ne peut s'appliquer aux bibliothèques encyclopédiques, m'a paru inutile pour les autres, leur nom à lui seul fournissant sur ce point la plus claire des indications. Il est évident, en effet, que la bibliothèque de la société de botanique, par exemple, ou celle de la société de géographie renferment surtout des ouvrages relatifs à la botanique et à la géographie. Dans les établissements d'instruction, la bibliothèque est toujours le reflet de l'enseignement qui y est donné, et celui-ci se trouve détaillé dans la liste sommaire dont chaque notice est suivie.

Je n'ai pas mentionné de bibliothèque possédant moins de quinze cents volumes. Pour les autres, suis-je complet ? Certainement non. Il existe à Paris des bibliothèques dans tous les coins et il s'en crée sans cesse ; j'ai accueilli toutes celles qui se sont fait connaître, toutes celles qui m'ont été signalées, toutes celles que j'ai pu trouver, et néanmoins il se peut très bien que d'assez importantes collections aient échappé à mes recherches. J'en exprime de sincères regrets à mes lecteurs, mais je les prie de considérer qu'il n'est pas facile de découvrir une bibliothèque indépendante de tout établissement public, si, par indifférence ou par modestie, elle ne se soucie pas de révéler son existence.

ALFRED FRANKLIN.

GUIDE

DANS LES

BIBLIOTHÈQUES DE PARIS

ACADÉMIE DE MÉDECINE

16, RUE BONAPARTE.

Créée en décembre 1820, l'académie royale de médecine siégea d'abord au n° 8 de la rue de Poitiers ; on lui accorda ensuite, dans la rue des Saints-Pères, un local dépendant de la Charité. Elle eut là, au rez-de-chaussée et à l'angle du boulevard Saint-Germain, une bibliothèque d'aspect bien modeste, mais qui s'enrichit rapidement par des achats, des dons et des legs. Parmi les seconds, il faut surtout mentionner l'admirable collection du docteur Charles Daremberg, qui se composait d'environ douze mille volumes, et qui fut achetée à ses héritiers par le gouvernement.

En novembre 1903, l'académie se transporta rue Bonaparte, dans une somptueuse demeure construite à son intention. La bibliothèque en occupe toute la façade, qui a été disposée intérieurement pour elle en cinq étages. Cette bibliothèque possède aujourd'hui près de 15.000 volumes, un nombre immense de périodiques et environ 5.000 portraits de médecins,

dont la plus grande partie fut donnée par le docteur Munaret. Elle a un budget de 2.900 francs et est ouverte les mardis, jeudis et samedis aux membres de l'académie ; l'accès en est, d'ailleurs, toujours facile à tout médecin.

Bibliothécaire · M. le docteur Laloy.

ADMINISTRATION DES MONNAIES ET MÉDAILLES

11, quai Conti.

C'est vers 1777 que l'hôtel des monnaies quitta la rue à laquelle il avait donné son nom et fut installé dans les bâtiments que l'architecte Jacques-Denis Antoine venait d'élever sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Conti. La bibliothèque y fut transportée, ainsi que plusieurs machines anciennement employées à la fabrication du numéraire.

La collection actuelle fait suite au riche musée de l'établissement ; elle renferme environ 4.000 volumes imprimés, 430 manuscrits, une centaine de périodiques et un très grand nombre de plans relatifs aux hôtels des monnaies. Cette bibliothèque n'est pas publique et l'accès en est difficile.

Le musée a remplacé, en 1827, le cabinet minéralogique créé par Georges Sage, et qui fut partagé entre le muséum d'histoire naturelle et l'école des mines.

ADMINISTRATION DU MONT-DE-PIÉTÉ

45, rue des Francs-Bourgeois.

Cette administration, qui date de 1777, possède une

bibliothèque d'environ 4.000 volumes, concernant l'économie politique, l'usure, le crédit, les prêts sur gage, etc. La salle de lecture est à la disposition des fonctionnaires de l'établissement durant les heures d'ouverture des bureaux, de neuf à quatre heures.

Bibliothécaire : M. Truffol.

ADMINISTRATIVE DE LA VILLE DE PARIS

A L'HÔTEL DE VILLE.

Brûlée en 1871, reconstituée au palais du Luxembourg dès 1872, cette bibliothèque fut transportée d'abord au pavillon de Flore, puis dans les bâtiments de l'hôtel de ville reconstruit, où elle occupe une belle salle située au sixième étage et éclairée par un plafond vitré.

Cette collection se divise en deux sections : l'une renferme les documents administratifs français, l'autre les documents offerts par l'étranger en échange de ceux que lui envoie la ville de Paris. La section française possède environ 40.000 volumes et la section étrangère environ 22.000. Toutes deux sont ouvertes, de midi à cinq heures, aux fonctionnaires de la préfecture et aux personnes munies d'une carte d'entrée délivrée par le préfet.

Bibliothécaire : M. Précy.

ANNUAIRE DIDOT-BOTTIN

19, RUE DE L'UNIVERSITÉ.

Cette bibliothèque se compose d'un seul ouvrage, l'*Annuaire Didot-Bottin*. Mais cet ouvrage est arrivé

à la cent-douzième année de sa publication, forme près de 200 volumes, et constitue un très précieux répertoire de documents historiques.

La salle de lecture peut contenir une dizaine de personnes et est ouverte de dix à quatre heures. On y est admis sur demande adressée au directeur de l'annuaire.

ARCHEVÊCHÉ

50, rue de Bourgogne.

L'archevêché occupa, jusqu'en 1855, le palais attenant à l'église Notre-Dame. Il fut alors transféré rue de Grenelle, n° 127, dans le vieil hôtel du Châtelet, œuvre de Cherpitel, et que Napoléon avait donné au duc de Cadore. La bibliothèque archiépiscopale, pillée, comme on sait, en 1831, n'avait pas été sérieusement reconstituée, et l'hôtel de Cadore ne renferma jamais plus de 16 à 1.800 volumes. Ils viennent d'être transportés dans le nouvel archevêché.

Bibliothécaire : M. Charles Taranne.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

30, quai Henri IV.

Cette bibliothèque, qui relève de la préfecture de la Seine, fut créée en 1889. Elle renferme environ 3.000 volumes, tous relatifs à Paris et au département de la Seine. Elle est ouverte de neuf heures du matin à six heures du soir, et reçoit environ douze cents lecteurs par an.

ARCHIVES NATIONALES

60, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS.

Les archives nationales, établissement créé par l'Assemblée constituante, possèdent une bibliothèque d'environ 35.000 volumes, où dominent l'histoire, la bibliographie, la paléographie et la jurisprudence. Elle eut pour premier fonds la bibliothèque du Tribunat, qui avait été formée elle-même d'ouvrages provenant des Dépôts littéraires de la Révolution ; il entre à peu près pour un dixième dans la composition actuelle de la bibliothèque. Celle-ci est ouverte tous les jours de onze heures à quatre heures, mais seulement pour les fonctionnaires de la maison. Son entretien est assuré par un budget de 1.500 francs.

Bibliothécaire : M. Courteault.

ARSENAL

RUE DE SULLY.

C'est la plus jeune, mais non la moins précieuse des bibliothèques publiques appartenant à l'État. Elle a été formée par Antoine-René d'Argenson, marquis de Paulmy, qui fut ambassadeur et ministre de la guerre sous Louis XV. René de Paulmy, bibliophile fort avisé, rassembla peu à peu la plus belle bibliothèque littéraire qu'un particulier ait peut-être possédée. Augmentée en une fois, le 4 mars 1786, de 80.000 volumes provenant du duc de La Vallière, elle en arriva à renfermer plus de 160.000 volumes, logés par leur maître à l'Arsenal, qu'il habitait et dont il était gouverneur et bailli. Il y mourut le 13 août 1787.

Craignant que ses chers livres fussent dispersés après lui, il les avait vendus (20 juin 1785) au comte d'Artois, s'en réservant la jouissance sa vie durant..

Mise sous séquestre le 9 novembre 1791, cette bibliothèque fut confisquée le 2 septembre 1792, comme bien d'émigré. H.-P. Ameilhon, bibliothécaire de la Commune, et qui eut préféré l'être de l'Arsenal, puisa pour elle à pleines mains dans les Dépôts nationaux et réussit à la sauver. En effet, par arrêté du 1er messidor an IV (16 juin 1796), le Directoire l'avait mise à la disposition de l'Institut, qui venait d'être constitué. Ameilhon désespéré fit si bien que ce fut la bibliothèque de la Commune qui échut à l'Institut, et un arrêté du 9 floréal an V (28 août 1797) déclara nationale et publique la bibliothèque de l'Arsenal. En l'an X, elle semble avoir appartenu pendant quelques mois au sénat. Sous la Restauration, elle redevint *Bibliothèque de Monsieur*, nom qu'elle avait un instant porté sous Louis XVI ; une ordonnance du 25 avril 1816 la restitua même au comte d'Artois.

Vers 1825, on lui attribuait déjà 250.000 volumes et 6.000 manuscrits, et elle était ouverte au public tous les jours de dix à deux heures. On y entre aujourd'hui, de dix à quatre heures. Elle possède environ 600.000 volumes imprimés, non compris une immense quantité de revues et journaux politiques, 10.000 manuscrits, 120.000 estampes, et 2.500 cartons renfermant les papiers de la Bastille. MM. Funck-Brentano et Ravaisson ont donné un catalogue et des extraits de ces curieux documents. Le catalogue général des manuscrits a été publié par M. Henry Martin.

Pour tout ce qui concerne notre ancienne littérature,

aucune bibliothèque ne peut être comparée à l'Arsenal; moralités, mystères, romans, poésies, etc. servent de préface aux 35.000 pièces de théâtre que l'on y conserve.

Administrateur : M. Henry Martin.

ASSISTANCE PUBLIQUE

3, Avenue Victoria.

Une bibliothèque de l'assistance publique avait été créée en 1837 par le conseil général des hospices ; elle comptait environ 8.000 volumes quand elle fut détruite par les incendies de 1871. Six cents volumes à peine échappèrent au désastre. Ils servirent de premier fonds à une reconstitution entreprise vers 1903, par M. André Mesureur, qui obtint du conseil municipal un crédit de 15.000 francs et une subvention annuelle de 1.500 francs. Des échanges avec les administrations hospitalières de province et de l'étranger complétèrent les achats.

Cette collection est installée avenue Victoria, dans plusieurs pièces du cinquième étage (escalier A). Elle renferme aujourd'hui 5.313 volumes et une multitude de documents concernant l'histoire de Paris : plans, affiches, jetons, médailles, gravures, photographies, qui concourent à lui donner son véritable caractère de bibliothèque spécialement consacrée aux questions d'assistance et à l'histoire de l'assistance publique à Paris.

Centre de renseignements pour l'administration et pour les érudits, elle est ouverte tous les jours de neuf heures du matin à six heures du soir.

ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES EN FRANCE

44, rue de Lille.

Cette association a été fondée en 1867, et elle s'est réunie d'abord chez M. Brunet de Presles, dans la rue des Saints-Pères.

Le siège social fut ensuite transporté rue de Lille, où il est encore. Les assemblées mensuelles se tiennent à l'école des Beaux-Arts, et la bibliothèque, composée d'environ 5.000 volumes, est classée à la Sorbonne, dans la salle des conférences de grec.

Bibliothécaire : M. Lebègue.

ASSOCIATION CORPORATIVE DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

21, rue Hautefeuille.

Cette association possède une bibliothèque composée d'environ 3.000 volumes. La salle de lecture, ouverte de dix heures du matin à onze heures du soir, reçoit à peu près deux cents étudiants par jour.

Bibliothécaire : M. Adaim.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE PARIS

43, rue des Écoles.

L'association débuta fort modestement en 1884, et, dès l'année suivante, elle avait réuni une bibliothèque qui comptait un millier de volumes. Bientôt accrue par des dons très nombreux, auxquels s'ajouta bientôt

un budget de 3.000 francs, elle se compose aujourd'hui d'environ 22.000 volumes. Deux mille d'entre eux, romans, poésies, œuvres dramatiques, revues littéraires et scientifiques, etc., constituent une bibliothèque de prêt qui ne chôme guère. Les autres, classés suivant leur spécialité, forment en réalité plusieurs bibliothèques distinctes, ouvertes tous les jours de huit heures du matin à minuit, et que l'on trouve décrites dans l'*Annuaire* publié chaque année par l'association.

Bibliothécaire : M. Aubry.

ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS PROTESTANTS

46, RUE DE VAUGIRARD.

Cette association fut fondée vers 1891, dans la rue Saint-Jacques, sous le titre *société fraternelle d'étudiants*. Elle devint ensuite *cercle des étudiants*, et elle adopta son nom actuel en janvier 1905. Les salles de lecture, de travail, de conversation, et la bibliothèque qui compte 10.000 volumes, sont ouvertes tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à onze heures du soir.

L'association a dépensé en 1907, pour achat de livres et reliures 1.451 fr. 30, et pour abonnements aux journaux 744 fr. 30.

ASSOCIATION VALENTIN HAUY

9, RUE DUROC.

Œuvre excellente, qui date de 1885 et a eu pour promoteur M. Maurice de la Sizeranne. Au deuxième

étage du bel immeuble où elle vient de s'installer, on trouve une bibliothèque de livres imprimés en relief, à l'usage des aveugles. Elle compte 22.000 volumes, et le catalogue, à lui seul, en remplit sept. C'est essentiellement une bibliothèque circulante de prêt, destinée aux aveugles de Paris [1], de la France et même de l'étranger. L'association a organisé en province trente-neuf dépôts qui prêtent autour d'eux et sont alimentés par la bibliothèque centrale. Elle expédie ainsi chaque année plus de 40.000 volumes.

Les livres imprimés en relief tiennent beaucoup de place : la matière comprise dans un volume in-18 ordinaire exige 12 volumes in-8° ; ces livres reviennent donc fort cher, et l'association rétribue de nombreux copistes. Elle possède aussi, dans le monde, des copistes bénévoles qui emploient leurs loisirs à transcrire pour les aveugles, travail facile et vite appris.

Bibliothécaire : M. de Menieux (aveugle).

BANQUE DE FRANCE

1, RUE DE LA VRILLIÈRE.

La banque de France fut créée en février 1800. D'abord logée à l'hôtel Massiac, sur la place des Victoires, elle acheta à l'État, en 1808, les bâtiments actuels. Ceux-ci avaient été construits pour le marquis de la Vrillière, et constituaient alors l'hôtel dit de Toulouse, qui était devenu propriété nationale sous la Révolution. La banque s'y installa en 1812, mais

[1] Elle en fournit, par exemple, à l'hôpital des Quinze-Vingts, qui n'a point de bibliothèque.

elle ne commença qu'en juin 1870 à se former une bibliothèque. Celle-ci, installée dans les bâtiments de la rue de la Vrillière, se compose de trois jolies salles entourées d'armoires en chêne. Exclusivement à l'usage du service, elle comprend 10.750 volumes, où dominent les sciences économique et financière. On y remarque la collection complète, toujours assez rare, de quelques grands ouvrages, depuis leur fondation jusqu'à l'année courante : le *Moniteur* et l'*Officiel*, l'*annuaire Didot-Bottin*, la *Cote de la bourse*, etc., etc.

Bibliothécaire : M. Mollet.

BIBLIOTHÈQUE FORNEY

12, RUE TITON.

En 1874, un ancien négociant, nommé Aimé-Samuel Forney, léguait à la ville de Paris une somme de deux cent mille francs destinée à fonder soit une école professionnelle, soit une bibliothèque populaire. La Ville, s'inspirant de cette double pensée, créa rue Titon, dans un vaste bâtiment dépendant de l'école municipale, un établissement d'art industriel, où l'on réunit des livres, cartes, dessins, échantillons, modèles de tous genres et de diverses époques concernant meubles, tapisseries, céramiques, bijouterie, bronzes d'ameublement, etc., bref tous les objets nécessaires pour fournir aux employés et ouvriers de la plupart des industries les moyens de compléter leur éducation professionnelle.

Cette utile fondation a été ouverte au public le 1er mars 1886. Dès la première année, elle comptait 9.413 lecteurs ou emprunteurs ; en 1898, ce chiffre

était de 102.573. Son budget, distinct de celui des autres bibliothèques municipales, se monte à 16.250 francs, dont 7.105 francs proviennent du revenu du legs Forney et 9.145 d'une subvention accordée par la Ville.

La bibliothèque Forney est ouverte tous les jours de la semaine depuis une heure jusqu'à trois et depuis sept heures jusqu'à dix heures du soir ; le dimanche, les séances ont lieu de neuf heures à midi et de deux à cinq heures. Elle possède 10.000 vol. et 80.000 estampes.

BIBLIOTHÈQUE GUSTAVE TRIDON

10, IMPASSE D'ORAN.

Cette collection a été fondée en 1892 par Madame veuve Tridon, en souvenir de son fils.

Dans une vaste salle, tout à fait indépendante de l'école existant au fond de l'impasse, sont réunis 6.105 volumes de lecture courante, dont le catalogue a été imprimé. Ils constituent une bibliothèque de prêts qui est ouverte de cinq heures à sept heures et le soir de neuf heures à onze heures. Elle reçoit chaque jour de 150 à 200 emprunteurs, et le nombre des prêts annuels s'élève à environ 55.000.

Bibliothécaire : M. Vernier.

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE L'INTERNAT

AVENUE VICTORIA, 3, ESCALIER *A*, 5e ÉTAGE.

Cette collection, annexe de la bibliothèque de l'assistance publique, a été créée en 1905 par M. André

Mesureur. L'association des internes et anciens internes des hôpitaux y contribua pour une somme importante, puis les salles de garde furent invitées à y verser les livres qui leur seraient devenus inutiles ; la Pitié à elle seule fournit 398 volumes. De généreuses donations émanant de professeurs de la Faculté et de médecins des hôpitaux, plusieurs legs, celui par exemple de la bibliothèque du professeur Tillaux, complétèrent ce premier fonds, de sorte que la collection possède aujourd'hui environ 15.700 volumes, plus de 1.500 thèses, 2.850 périodiques et 16.000 brochures diverses. Elle est ouverte aux internes et aux externes des hôpitaux de deux à cinq heures, et le soir de huit heures et demie à neuf heures et demie, même jusqu'à onze heures si des travailleurs le demandent.

BIBLIOTHÈQUE THIERS

27, place Saint-Georges.

En 1906, Madame Dosne donna à l'institut de France l'hôtel que M. Thiers avait possédé à Paris place Saint-Georges. Elle désirait qu'il y fût créé une bibliothèque annexe de celle de l'institut.

Il ne s'y trouve encore que très peu de volumes, tous provenant des successions Dosne et Thiers ; mais, conformément aux intentions de la donatrice, l'institut compte y établir une collection relative à l'histoire moderne depuis 1789 jusqu'au temps présent, caractère spécial qui rappellera la grande œuvre laissée par l'historien de la Révolution, du

Consulat et de l'Empire. Les revenus affectés à la fondation permettront prochainement d'ouvrir cette bibliothèque et suffiront pour l'entretenir.

Voy. Fondation Thiers.

BUREAU DES LONGITUDES

3, RUE MAZARINE.

La fondation du bureau des longitudes remonte au 25 juin 1795. Compris dans les services de l'observatoire, il n'eut pas d'abord une bibliothèque personnelle. En 1876 seulement, le bureau fut transporté rue Mazarine, dans un petit bâtiment situé au fond de la troisième cour du palais de l'Institut, et cette séparation nécessita un partage des livres.

La bibliothèque actuelle, pourvue d'un budget annuel de mille francs, comprend 8.135 volumes, parmi lesquels 4.805 périodiques. On y conserve aussi quelques manuscrits de Delambre, de Condorcet, d'Arago, etc.

Bibliothécaire : M. J. Tessier.

CAISSE D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

5, QUAI D'ORSAY.

Cet établissement, fondé en 1816, occupa les bâtiments de l'ancien couvent de l'Oratoire, dans la rue de ce nom, jusqu'en 1854, année où celui-ci fut démoli pour livrer passage à la rue de Rivoli. Réorganisée en 1890, la caisse d'amortissement possède aujourd'hui une bibliothèque de 14.000

volumes, installée dans deux belles salles donnant sur le quai d'Orsay. Elle est ouverte, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, au personnel do la maison, et constitue surtout une bibliothèque de prêt, car elle ne reçoit guère que quatre ou cinq lecteurs par jour, et elle a prêté 3.339 ouvrages durant l'année 1905. Elle n'a jamais de vacances.

Bibliothécaires : MM. de Reinach et Lombard.

CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

7, RUE VOLNEY.

Ce cercle possède une bibliothèque de 14.000 volumes, dont le catalogue a été imprimé en 1900, et qui est tenue au courant des acquisitions nouvelles. Un employé du cercle, désigné par le gérant, remplit les fonctions de bibliothécaire.

CERCLE DE LA LIBRAIRIE

117, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

Le cercle de la librairie fut fondé en 1847 et eut d'abord son siège rue Bonaparte. En 1864 seulement, il entreprit de se former une bibliothèque. L'achat d'une collection de livres relatifs à l'imprimerie, à la librairie et à la papeterie en fournit le premier fonds ; elle fut achetée à un libraire nommé Simon Merlin, et le catalogue des 349 pièces qui la composaient fut publié l'année même.

En 1880, le cercle inaugura le bel hôtel qui venait d'être construit pour lui. Presque aussitôt, ses membres

résolurent d'installer dans les combles, très vastes et très clairs, une bibliothèque à la fois historique et technique. Un crédit annuel de 1.000 francs, lui fut dès lors consacré, et la bibliothèque renferme aujourd'hui environ 3.500 ouvrages, sans compter un grand nombre de périodiques spéciaux.

Cette bibliothèque n'est pas publique, mais l'accès en est très facile, et elle a concouru à la rédaction de plus d'une thèse soutenue à l'école de droit et à l'école des chartes.

Bibliothécaire : M. Louis Polain.

CERCLE MILITAIRE

37, rue Bellechasse.

Cette annexe du cercle militaire est installée dans l'ancien couvent des Bernardines de Pentemont, devenu, après la Révolution, caserne des gardes du corps, puis des Cent-Gardes. C'est en 1871 qu'un embryon de cercle militaire y prit naissance, et qu'y fut commencée une fort belle bibliothèque historique et technique, qui n'a guère été alimentée que par des dons. Elle n'en possède pas moins aujourd'hui près de 33.000 volumes [1], y compris une centaine de journaux étrangers. Annuellement, elle s'accroît d'environ 1.000 volumes, et les membres du cercle en empruntent 10.000 environ.

Bibliothécaire : M. le lieutenant-colonel Frocard.

[1] Dans son local de l'avenue de l'Opéra, le cercle militaire ne conserve que quelques volumes, romans, périodiques, etc.

Cette bibliothèque vient d'être fermée, et il serait question, paraît-il, de la transférer à l'hôtel des Invalides. Je n'en ai pas moins cru devoir conserver ici la courte notice que j'avais rédigée en 1907.

CHAMBRE DES AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL

AU PALAIS DE JUSTICE.

La Révolution supprima les procureurs, et, modifiant le nom sous lequel ils s'étaient fait une déplorable réputation de fourberie et d'avidité, désigna leurs successeurs sous celui d'avoués. Leur bibliothèque, qui compte environ 1.500 volumes, est installée au deuxième étage sur la cour de la Sainte-Chapelle. Elle a été créée et elle est entretenue sur les fonds de la compagnie. Les avoués et leurs clercs y sont admis de dix à quatre heures, et les fonctions de bibliothécaire sont délégués chaque année à un membre de la chambre.

CHAMBRE DES AVOUÉS PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

AU PALAIS DE JUSTICE.

La chambre des avoués est composée de membres élus par leurs confrères. Elle a son siège au Palais de Justice, dans un local situé au premier étage, avec entrée par la salle des Pas-Perdus. La bibliothèque date de la loi du 4 décembre 1800, qui réorganisa

la Compagnie. Elle renferme environ 6.000 volumes, et elle est ouverte de dix à quatre heures aux avoués et à leurs clercs.

Un membre de la chambre a le titre de bibliothécaire, mais les fonctions sont déléguées à M. Eugène Vaubuisson, qui les remplit depuis quarante-deux ans.

CHAMBRE DE COMMERCE

3, rue Feydeau.

Cette bibliothèque date de 1821, et doit son premier fonds à M. Uhlenhut, ancien négociant, qui lui offrit sa collection d'ouvrages commerciaux comprenant 2.533 volumes bien choisis.

En 1829, la bibliothèque de la chambre de commerce est ouverte deux jours par semaine au public ; en 1894, elle dispose d'un budget annuel se montant à 6.000 francs et possède 30.000 volumes ; en 1899, elle a réuni 40.000 volumes, assurés pour 160.000 fr., et, dans la nuit du 14 au 15 mai, elle est presque entièrement détruite par un incendie.

M. Georges Masson, président de la chambre de commerce et éditeur, fit appel à ses confrères ; divers ministères, les préfectures de la Seine et de Police prêtèrent leur concours, en sorte que la bibliothèque, reconstituée et installée dans un fort beau local, atteignit rapidement le chiffre de 40.000 volumes, parmi lesquels figurent la plupart des ouvrages relatifs aux douanes, aux transports, aux monnaies, aux poids et mesures, à la statistique. à la législation industrielle et commerciale, à la navigation, aux voyages, etc., etc.

Cette collection est ouverte de onze à cinq heures, et son catalogue méthodique ne tardera pas à être imprimé. Très sagement, elle a cessé d'être publique, mais on y est admis sur la présentation d'une carte que délivre avec libéralité le secrétaire-général de la chambre.

Bibliothécaire : M. Philbert.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

QUAI D'ORSAY.

Le palais qu'occupe aujourd'hui la chambre des députés fut construit, vers 1722, pour une duchesse douairière de Bourbon. Confisqué, comme bien d'émigré, pendant la Révolution, on y installa successivement l'école polytechnique, le conseil des Cinq-Cents, puis le Corps législatif.

La Restauration le rendit à la maison de Bourbon qui, moyennant un loyer de cent vingt-quatre mille francs, en laissa la jouissance aux députés. Acheté par l'État en 1827, le palais Bourbon fut l'objet de très nombreux embellissements. Le magnifique local qui abrite la bibliothèque a été décoré sous Louis-Philippe; de ce moment datent les peintures de Delacroix qui ornent les voûtes.

Le premier fonds de cette collection se composa de 12.000 volumes, qu'avait réunis le comité de l'Instruction publique. En disparaissant (1796), il les laissa au conseil des Cinq-Cents qui siégeait alors aux Tuileries, et quand celui-ci se transporta dans le Palais-Bourbon, la bibliothèque l'y suivit.

Elle a singulièrement prospéré, car elle possède

aujourd'hui 250.000 volumes, où dominent la jurisprudence, l'histoire et l'économie politique. L'on y conserve des autographes de Jean-Jacques Rousseau. Elle dispose d'un budget annuel de 20.000 francs.

Le catalogue des manuscrits a été publié en 1907.

Bibliothécaire : M. Alphonse Chervet.

CHAMBRE SYNDICALE DE L'HORLOGERIE

30, RUE MANIN.

La bibliothèque créée en 1880 par l'école d'horlogerie est aujourd'hui la propriété de la chambre syndicale. Cette collection renferme environ 2.000 volumes, imprimés, manuscrits, estampes, dessins, portraits, etc., tous relatifs à la mesure du temps et aux sciences connexes. Elle est ouverte aux membres de la chambre syndicale de deux à cinq heures et le dimanche de dix heures à midi.

Bibliothécaire : M. Tourret, horloger.

CHAMBRE DES NOTAIRES

12, AVENUE VICTORIA.

La chambre des notaires eut, depuis 1803, son siège sur la place du Châtelet, mais les bâtiments qu'elle y occupe aujourd'hui datent seulement de 1854. Elle y a établi une bibliothèque qui est installée au deuxième étage, dans de vastes salles bien éclairées.

Cette collection fut commencée vers 1786. Les notaires y contribuèrent par le don de plusieurs ouvrages; on imposa ensuite une contribution de trois cents francs

à chaque membre nouveau. Somme toute, la bibliothèque possédait en 1789, 330 volumes; en 1812, 730 volumes; en 1822, 4.037 volumes; en 1875, 5.000 volumes, dont le catalogue a été dressé et imprimé par les soins de Me Cherrier, alors syndic. Elle compte aujourd'hui 7 à 8.000 volumes, et est entretenue au moyen d'une rente que lui a léguée un notaire de Paris. Elle est ouverte, pour les notaires et pour leurs clercs, tous les jours de dix à quatre heures.

La chambre désigne chaque année un membre chargé de la surveillance de la bibliothèque, et le catalogue est tenu au courant par un professionnel qui lui consacre un jour chaque semaine.

L'*école polytechnique de notariat* (28, rue Serpente) ne possède point de bibliothèque.

COLLÈGE CHAPTAL

45, BOULEVARD DES BATIGNOLLES.

A l'origine, cet établissement, alors situé rue Blanche, n'était qu'une institution particulière. La ville de Paris l'acheta en 1844, et y organisa un cours complet d'études, depuis les connaissances nécessaires à un commerçant jusqu'à la préparation à l'école Polytechnique.

Ce collège compte aujourd'hui deux mille élèves, dont cent cinquante pensionnaires. La bibliothèque, une des plus jolies de Paris, est installée dans l'ancienne chapelle ; elle renferme environ 7.000 volumes

et est ouverte, le matin de huit heures et demie à midi, le soir de quatre heures et demie à sept heures.

Le bibliothécaire, M. Phil. Boisson, dispose de mille francs par an, pour achat de livres et reliure.

COLLÈGE DE FRANCE

RUE DES ÉCOLES.

Au premier étage de l'aile droite, dans sept salles fort simples, est installée une bibliothèque d'environ 10.000 volumes. Instrument de travail pour les professeurs, sa composition est très variée, puisque les 44 chaires et les 5 cours complémentaires de l'établissement embrassent presque toutes les connaissances humaines.

Le secrétaire du collège remplit les fonctions de bibliothécaire.

En dehors de cette bibliothèque centrale, le collège de France renferme, à l'usage de ses onze laboratoires, onze bibliothèques spéciales, entretenues sur le crédit affecté à chaque laboratoire et administrées par le professeur de chacun d'eux. Elles sont, en général, très bien fournies, possèdent des collections rares, des périodiques français et étrangers.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Anatomie générale.
Antiquités américaines.
Archéologies assyrienne et égyptienne.
Biologie générale.
Chimie minérale.
Chimie organique.
Économie politique.

Embryogénie comparée.
Épigraphie et antiquités grecques.
Épigraphie et antiquités romaines.
Épigraphie et antiquités sémitiques.
Esthétique et histoire de l'art.
Géographie historique de la France.
Géographie, histoire et statistique économiques.
Glyptique.
Grammaire comparée.
Histoire de l'art musical.
Histoire générale et méthode historique.
Histoire de la littérature latine.
Histoire des législations comparées.
Histoire et antiquités nationales.
Histoire naturelle des corps inorganiques.
Histoire naturelle des corps organisés.
Histoire des religions.
Histoire générale des sciences.
Histoire du travail.
Langue et littérature :
Arabes.
Araméennes.
Celtiques.
Chaldaïques.
Chinoises.
De l'Europe méridionale.
Françaises modernes.
Françaises du moyen-âge.
D'origine germanique.
Grecques.
Hébraïques.
Sanscrites.
Slaves.
Syriaques.
Tartares-Mandchoues.
Mathématiques.
Mécanique analytique.
Mécanique céleste.
Médecine.
Numismatique.
Philologie assyrienne.
— égyptienne.
— latine.
Philosophie moderne.
— sociale.
Physique expérimentale.
— générale.
— mathématique.
Psychologie.
Sociologie et sociographie musulmanes.

COLLÈGE ROLLIN

12, AVENUE TRUDAINE.

En 1796, il était situé rue des Postes (aujourd'hui rue Lhomond) et se nommait *pensionnat Parmentier;* en 1830, il était déjà devenu *collège municipal Rollin*, mais c'est en 1840 seulement qu'il abandonna la rive gauche et vient s'installer avenue Trudaine. Il compte aujourd'hui 1.260 élèves, dont 100 pensionnaires.

La bibliothèque, tenue avec beaucoup de soin, possède environ 15.000 volumes. Elle est ouverte de huit heures et demie à onze heures, mais aux professeurs seulement, qui ont, en outre, le droit d'y emprunter des livres : la moyenne des prêts est d'une douzaine par jour. Le budget annuel s'élève à 1.200 francs.

Bibliothécaire : M. Charles Nicolas.

COLLÈGE STANISLAS

22, RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS.

Ce fut d'abord une modeste institution fondée par l'abbé Liautard en 1804. Elle devint en 1821 collège Stanislas, un des prénoms de Louis XVIII, et fut transférée en 1847 dans le local qu'elle occupe aujourd'hui.

Ce collège, dirigé par des ecclésiastiques, possède environ 6 000 volumes destinés surtout aux élèves. Distribués dans les classes, ils constituent pour chacune d'elles une bibliothèque particulière.

Une bibliothèque générale réservée aux professeurs est en formation.

Bibliothécaire : M. l'abbé Conteville.

COMITÉ TECHNIQUE DE L'ARTILLERIE

1, PLACE SAINT-THOMAS D'AQUIN.

Cette bibliothèque paraît avoir été commencée vers 1800. Exclusivement composée d'ouvrages relatifs à l'art militaire, elle renferme aujourd'hui 24.000 volumes, qui sont, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, à la disposition des fonctionnaires de l'établissement et des officiers de l'administration centrale au ministère de la guerre.

Bibliothécaire : M. le commandant André, conservateur des archives.

COMITÉ TECHNIQUE DU GÉNIE

39, RUE DE BELLECHASSE.

Le comité technique du génie possède une bibliothèque de 28.000 volumes provenant de l'ancien dépôt des fortifications. Cette collection est plus spécialement relative aux bâtiments et aux ouvrages militaires, aux sièges, aux places de guerre, etc. L'accès en est facile, et elle prête volontiers des livres aux officiers habitant Paris.

Elle dispose d'un budget annuel de 3.000 francs, et a pour bibliothécaire M. le commandant Périaux.

COMITÉ DE LÉGISLATION ÉTRANGÈRE

AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Institué par arrêté du 27 mars 1876, ce comité eut pour mission principale de former une bibliothèque où seraient réunis les lois étrangères, les travaux parle-

mentaires y relatifs et les plus intéressants ouvrages publiés par la législation de chaque pays.

Cette bibliothèque, dont plusieurs catalogues ont été publiés déjà (1879, 1889, 1902), renferme aujourd'hui environ 60.000 volumes, est ouverte au public de une heure et demie à cinq heures, sauf le samedi, et reçoit une dizaine de lecteurs par jour.

Son budget, personnel et matériel réunis, s'élève à 20.000 francs.

Bibliothécaire : M. Joseph Dubois.

COMPAGNIE DE JÉSUS

La compagnie de Jésus possédait dernièrement à Paris cinq bibliothèques aujourd'hui dispersées. Savoir:

I. *Rue Lhomond, 18*. Trois étages superposés, composés de douze à quinze pièces, renfermaient une bibliothèque savante, riche d'environ 75.000 volumes et 1.000 manuscrits.

Dernier bibliothécaire : le P. Colombier.

II. *Rue de Sèvres, 35*. Bibliothèque essentiellement théologique de 30.000 volumes environ. Belle collection géologique.

Dernier bibliothécaire : le P. Dutau.

III. *Rue Monsieur, 15*. Bibliothèque de travail, que l'on peut évaluer à environ 25.000 volumes, classée dans deux grandes galeries très élevées de plafond.

IV. *Collège de l'Immaculée conception, rue de Vaugirard, 393*. Bibliothèque d'histoire ecclésiastique composée d'environ 60.000 volumes.

Dernier bibliothécaire : le P. Blanchard.

V. *Collège Saint-Ignace, rue de Madrid, 4.* Bibliothèque classique comprenant 10.000 volumes environ.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

7, RUE CAMBACÉRÈS.

Ce conseil a été institué par décret de 1888. Il est rattaché au ministère de l'intérieur, et a le ministre pour président d'honneur ; les membres sont nommés par décret. Le conseil possède une bibliothèque d'environ 5.000 volumes concernant l'assistance et l'hygiène publiques. Le catalogue de la section assistance a été publié en 1907.



Cette collection, exclusivement réservée à l'usage du service, est ouverte de neuf heures à midi et de deux à six heures.

Bibliothécaire : M. Henri Lannes.

CONSEIL D'ÉTAT

AU PALAIS-ROYAL.

La bibliothèque du conseil d'État occupe, au Palais-Royal, les appartements situés au-dessus du passage qui fait communiquer la place du Théâtre-Français avec la cour de Nemours.

Cette collection est d'origine toute récente, car elle a remplacé celle que le conseil possédait dans le palais du quai d'Orsay et qui a été détruite par la Commune en 1871. Reconstituée en 1872, elle renferme aujourd'hui environ 30.000 volumes, à l'usage exclusif des

membres du conseil, pour qui elle est ouverte de onze heures à sept heures. Un budget de 5.400 francs lui est alloué.

Bibliothécaire : M. Ch. Balp.

CONSEIL MUNICIPAL

A L'HÔTEL DE VILLE.

Cette bibliothèque, riche surtout en ouvrages de jurisprudence administrative, renferme 16 à 20.000 volumes, réunis dans une très jolie salle du premier étage et éclairée sur la place de l'hôtel de ville.

Bibliothécaire : M. Léon Rozié.

CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Cette petite collection, toute technique, a été commencée en 1838. Elle renferme environ 3.000 volumes et est ouverte, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, à tout le service des ponts et chaussées.

Bibliothécaire : M. Marsac.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

292, RUE SAINT-MARTIN.

Créé par décret du 13 octobre 1794, c'est en 1798 seulement que le conservatoire des arts et métiers put prendre possession des bâtiments jadis occupés par le prieuré de Saint-Martin-des-champs et où avait été

installée une manufacture d'armes. On attribua l'admirable réfectoire du couvent à une bibliothèque, dont le premier fonds fut choisi dans les Dépôts littéraires formés par la Révolution.

Cette bibliothèque, la plus jolie de Paris, possède aujourd'hui 46.000 volumes et 2.500 cartes et plans. Pendant longtemps, elle fut ouverte au public le dimanche et le jeudi seulement de dix à deux heures; vers 1840, on y ajouta le mercredi et le samedi. Elle n'est plus fermée que le lundi, et reçoit un grand nombre de lecteurs : en moyenne 70 pendant les séances de jour (de dix heures à trois heures), et 100 pendant les séances du soir (de sept et demie à dix heures).

Bibliothécaire : M. Gustave Plaisant.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Agriculture.
Art appliqué aux métiers.
Assurance et prévoyance sociales.
Chimie agricole.
— générale.
— industrielle.
Constructions civiles.
Droit commercial.
Économie industrielle.
— politique.
— sociale.
Électricité industrielle.
Filature.
Géométrie appliquée aux arts.
Géométrie industrielle.
Histoire du travail.
Hygiène industrielle.
Législation industrielle.
Machines.
Mécanique appliquée aux arts.
Métallurgie.
Physique appliquée aux arts.
Statistique.
Tissage.
Travail des métaux.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION

2, RUE DU CONSERVATOIRE.

École de chant et de déclamation en 1784, *École de musique de la garde nationale* en 1792, *Institut national de musique* en 1793, *Conservatoire de musique* en 1795, *École royale de musique* en 1814, tels sont les avatars successifs de notre *Conservatoire national de musique et de déclamation.*

Une bibliothèque y fut créée dès 1795, et elle emprunta son premier fonds aux Dépôts nationaux révolutionnaires. D'abord classée dans des combles, elle fut dotée, en 1860, d'une galerie formée par les bâtiments qui séparent la première cour de la seconde et qui constitue une des plus jolies salles de Paris. Elle possède aujourd'hui environ 200.000 volumes, et reçoit par le dépôt légal tout ce qui s'imprime de musique en France; il y est entré, de ce chef, 10.220 numéros en 1907. La salle publique de lecture est ouverte de dix à quatre heures, et reçoit, en moyenne de vingt à vingt-cinq lecteurs par jour.

Un musée très curieux, contenant plus de mille instruments de musique, tant anciens que modernes, est ouvert au public le lundi et le jeudi de midi à quatre heures.

Bibliothécaire : M. Weckerlin.

Sous-bibliothécaire : M. Julien Tiersot.

SUJETS COMPRIS DANS L'ENSEIGNEMENT :

Accompagnement au piano.
Alto.
Basson.
Chant.

Clarinette.
Composition, contrepoint et fugue.
Contrebasse.
Cor.
Cornet à pistons.
Déclamation dramatique.
— lyrique.
Ensemble instrumental.
— pour orchestre.
— vocal.
Escrime.
Flûte.
Harmonie.
Harpe.
Hautbois.
Histoire et littérature dramatiques.
Histoire de la musique.
Maintien théâtral.
Orgue.
Piano.
Solfège.
Trombone.
Trompette.
Violon.
Violoncelle.

COUR D'APPEL

AU PALAIS DE JUSTICE.

Créée en 1855, dans des bâtiments situés près de la Sainte-Chapelle, et qui ont été démolis lors de la reconstruction de la cour d'appel, cette bibliothèque occupe depuis 1891 une très jolie salle décorée avec goût. Elle possède environ 12.000 volumes qui, de onze à cinq heures, sont à la disposition des membres de la cour. Ceux-ci supportent, d'ailleurs, les frais d'entretien.

Conservateur : M. le conseiller Fossé d'Arcosse.

Bibliothécaire : M. Leroy.

COUR DE CASSATION

AU PALAIS DE JUSTICE.

La bibliothèque de la cour de cassation fut consti-

tuée, à la fin du dix-huitième siècle, par des prélèvements faits dans les Dépôts littéraires. La Révolution avait confisqué la bibliothèque des avocats au Parlement, et un décret du 12 juillet 1793 en gratifia le comité de législation. Celui-ci négligea d'en prendre possession, de sorte qu'un décret du 31 janvier 1797 put attribuer presque tous ces livres au tribunal de cassation.

Riche de 30.000 volumes en 1825, elle en possédait environ 60.000 en 1871, mais les incendies allumés par la Commune en détruisirent la moitié (nuit du 24 au 25 mai). Presque aussitôt rétablie dans la salle actuelle, charmante galerie décorée avec goût, elle renferme aujourd'hui environ 40.000 volumes, à l'usage des membres de la cour, mais dont il n'est pas dificile d'obtenir communication.

Bibliothécaire : M. Gabriel Richou.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, RUE DES CAPUCINES.

Cette société, créée par décret du 28 février 1852, eut son premier siège rue Taitbout, où elle commença à réunir les ouvrages indispensables à son fonctionnement. Elle possède aujourd'hui 4.500 volumes concernant le droit, la jurisprudence, la statistique, les finances et l'agriculture. Ces ouvrages sont partagés entre les différents services, et, en général, classés dans le cabinet des chefs de division.

Bibliothécaire : M. Privat.

CRÉDIT LYONNAIS

19, BOULEVARD DES ITALIENS.

Cet établissement, fondé à Lyon en 1863, eut sa première succursale parisienne au boulevard des Capucines. C'est en juillet 1878 qu'il s'installa dans les bâtiments actuels. Il possède environ 10.000 volumes qui sont disséminés dans les différents services.

Archiviste-bibliothécaire : M. Ladrette.

DIRECTION DES BEAUX-ARTS

3, RUE DE VALOIS.

Dans plusieurs pièces du deuxième étage est réunie une bibliothèque à l'usage exclusif de la commission des monuments historiques. Cette collection compte environ 6.000 volumes, y compris de très nombreux cartons de format grand in-folio qui renferment des photographies.

Le catalogue a été imprimé en 1895, et un supplément a paru en 1901.

Un attaché au service des beaux-arts est délégué dans les fonctions de bibliothécaire.

ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

15, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

Cette école est une émanation de la société d'anthropologie, et elle occupe un local qui lui est contigu. Elle fut créée en 1876, sur l'initiative du savant chirurgien Broca. Dans des pièces mansardées, mais très claires, sont installées une salle de cours et une bibliothèque de 5.500 volumes.

Cours professés a l'école :

Anthropologie anatomique.
Anthropologie physiologique.
Anthropologie préhistorique.
Anthropologie zoologique.
Embryogénie.
Ethnographie.
Ethnologie.
Ethnologie générale.
Géographie anthropologique.
Protohistoire orientale.
Sociologie.
Technologie ethnographique.

Voy. Société d'anthropologie.

ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

254, boulevard Raspail.

L'école d'architecture date du mois d'octobre 1904, et deux ans après, elle possédait une bibliothèque composée de 3.600 volumes environ, où sont représentées toutes les branches de l'architecture.

Destinée aux élèves de l'école, elle est ouverte de dix à cinq heures (l'hiver jusqu'à quatre heures seulement), et elle dispose d'un budget de mille francs. Vacances du 14 juillet au 15 octobre.

Bibliothécaire : M. le commandant Le Flem.

ÉCOLE NATIONALE DES ARTS DÉCORATIFS

5, rue de l'École-de-Médecine.

Cette école fut fondée en 1767. Dite d'abord *école gratuite de dessin* et installée rue Saint-André des

Arts dans des bâtiments provenant de l'ancien collège d'Autun, on lui accorda, en 1776, le local actuel, que l'école de chirurgie venait d'abandonner.

La bibliothèque, classée dans une salle jolie, mais trop exiguë et surtout trop basse de plafond, renferme environ 2.000 volumes bien choisis. Elle n'est guère entretenue que par les dons de la direction des Beaux-Arts.

Bibliothécaire : M. Édouard Monod.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Anatomie.
Architecture.
Composition d'ornement.
Construction.
Dessin d'animaux.
— d'architecture.
— de figure.
— géométrique.
Dessin industriel.
— d'ornement.
Gravure sur bois.
Histoire de l'art.
Mathématiques.
Perspective.
Plantes et fleurs.
Sculpture.

ÉCOLE CENTRALE DES ARTS ET MANUFACTURES

1, RUE MONTGOLFIER.

L'école centrale des arts et manufactures date de 1829. Logée d'abord rue de Thorigny, dans un somptueux hôtel qui avait appartenu à l'archevêque de Paris, elle est destinée à former des ingénieurs civils, des constructeurs, des directeurs d'usines, etc. Elle devint établissement de l'État en juin 1857, et fut transférée rue Montgolfier en 1885.

En 1884, le célèbre chimiste J.-B. Dumas, qui aimait les livres et en recevait beaucoup, les donna tous à l'école, et lui constitua ainsi un premier fonds riche en ouvrages techniques. Rapidement augmentée, la bibliothèque de l'école possède aujourd'hui 16.000 volumes, dont le catalogue, imprimé en 1897, a été ensuite continué sur fiches. Elle est ouverte de une heure et demie à sept heures. Les élèves ne pénètrent pas dans les salles où sont réunis les livres ; on leur transmet par un guichet les ouvrages qu'ils demandent, et ils vont s'installer dans la salle de travail qui y est annexée et qui, admirablement éclairée, mesure soixante-cinq mètres de longueur.

Bibliothécaire : M. Battini.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Analyse mathématique.
Architecture.
Chemins de fer.
Chimie analytique.
— générale.
— industrielle.
Construction de machines.
Constructions civiles.
— métalliques.
Dessin architectural.
Électricité industrielle.
Exploitation des mines.
Géologie.
Géométrie descriptive.
Hygiène.
Législation industrielle.
Machines à vapeur.
Mécanique appliquée.
— générale.
Métallurgie.
Minéralogie.
Physique générale.
— industrielle.
Résistance des matériaux.
Sciences industrielles.
Technologie chimique.
Topographie.

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

14, RUE BONAPARTE.

La rue Bonaparte s'appela, jusqu'en 1852, rue des Petits-Augustins, et elle devait ce nom à un couvent qu'avait fondé, en 1613, Marguerite de Valois, femme de Henri IV. C'est là que l'on installa les vieilles écoles de peinture et de sculpture, quand, vers 1816, elles durent abandonner le palais de l'Institut, alors palais des Beaux-Arts, qu'un décret du 20 mars 1805 leur avait attribué. Les bâtiments du couvent furent peu à peu démolis, et sur leurs ruines s'élevèrent les constructions actuelles. Commencées en 1820, elles ne furent guère terminées qu'en 1830.

L'école avait depuis longtemps une bibliothèque qui, bien humble d'abord au palais des Beaux-Arts, puis transportée dans le nouveau local et rapidement augmentée, fut ouverte au public en 1864.

Elle renferme aujourd'hui 40.000 volumes, dispose d'un budget de 8.000 francs, est publique de midi à cinq heures dans la journée, puis de sept heures et demie à dix heures du soir, et reçoit environ cinquante lecteurs par jour.

Conservateur : M. Lucien Marcheix.

Conservateur-adjoint : M. Pierre Lavallée.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Anatomie.
Archéologie.
Architecture.
Chimie des couleurs.
Composition décorative.
Construction.
Dessin.
Esthétique.

Géologie.
Géométrie descriptive.
Gravure en médailles et en pierres fines.
Gravure en taille douce.
Histoire de l'architecture.
— de l'art.
Législation du bâtiment.
Littérature.
Mathématiques.
Mécanique.
Modelage.
Peinture.
Perspective.
Physique.
Sculpture.
Stéréotomie.

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES

19, RUE DE LA SORBONNE.

L'école des chartes a été fondée en février 1821, réorganisée en décembre 1846, et transférée de la rue des Francs-Bourgeois à la Sorbonne en 1896. La salle qu'elle y occupe au second étage comprend quarante places, et elle reçoit environ trente lecteurs par jour, tous élèves, anciens élèves ou fonctionnaires de l'école. Elle est ouverte de neuf heures du matin à cinq heures du soir, et renferme environ 25.000 volumes, ouvrages d'érudition plus spécialement relatifs à l'histoire et à la littérature de la France.

Bibliothécaire : M. Charles Bémont.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Archéologie du moyen-âge.
Bibliographie.
Diplomatique.
Histoire du droit civil et du droit canonique.
Histoire des institutions politiques, administra-

tives et judiciaires de la France.
Paléographie.
Philologie romane.
Service des archives.
— des bibliothèques.
Sources de l'histoire de France.

ÉCOLE COLONIALE

2, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE.

École cambodgienne en 1885, puis *école coloniale* en 1887, cet établissement accepte, d'une part, des indigènes qui proviennent de nos colonies et reçoivent, pour en propager les bienfaits dans leur pays, une éducation française ; d'autre part, des élèves et des auditeurs français, qui s'y forment à la pratique des langues et à la connaissance de tous les intérêts coloniaux.

Une très jolie salle, entourée d'armoires en chêne sculpté, renferme environ 11.000 volumes destinés aux fonctionnaires et aux élèves de l'école. Un budget de 3.000 francs y est affecté.

Bibliothécaire : M. A. Sidoisne.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Colonisation étrangère.
— française.
Comptabilité administrative.
Constructions coloniales.
Droit administratif colonial.
Droit musulman.
Hygiène pratique.
Langue allemande.
— anglaise.
— annamite.
— arabe.
— cambodgienne.

Langue malgache.
— Thaï (Laos, Siam, Yunnam).
Législation et administration de Madagascar.
Législation et administration de la Tunisie.
Législation pénale.
Organisation des colonies.
Systèmes pénitentiaires.
Topographie.

ÉCOLE SUPÉRIEURE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

79, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE.

Cet établissement fut fondé, dans la rue Amelot en 1820 par une société de financiers et d'économistes. La chambre de commerce de Paris l'acquit en 1869, et le transféra en 1898 dans les bâtiments actuels. En 1905, le concours de l'État et de la Ville a permis de réorganiser cette maison, qui représente aujourd'hui le type le plus accompli d'une grande école moderne.

Un crédit de 3.500 francs y est affecté à l'entretien du laboratoire et de la bibliothèque. Celle-ci, installée dans deux pièces donnant sur l'avenue, renferme environ 2.500 volumes, qui sont tenus à la disposition des élèves les plus avancés, moyennant une rétribution annuelle de cinq francs.

Bibliothécaire : M. Aug. Martin.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Calligraphie.
Chimie appliquée
Commerce.
Comptabilité.
Dactylographie.
Dessin.

Droit civil.
— commercial.
— public.
Économie politique.
Géographie économique.
Histoire de l'évolution du commerce moderne.
Histoire générale.
Histoire naturelle.
Hygiène.
Langue allemande.
— espagnole.
— française.
Législation budgétaire et douanière.
Législation industrielle et ouvrière.
Manipulations industrielles.
Mathématiques appliquées au commerce.
Outillage commercial.
Physique.
Sténographie.
Technologie.
Tenue de livres.
Transports commerciaux.

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

43, rue de Tocqueville.

Fondée en 1881 par la chambre de commerce, cette école s'est proposé de rendre à la banque et au commerce des services analogues à ceux que l'école centrale des arts et manufactures rend à l'industrie.

La bibliothèque, qui renferme environ 7.000 volumes, est à l'usage surtout des fonctionnaires et des élèves de l'école, mais l'accès en est facile pour tout travailleur sérieux.

Le catalogue, divisé par ordre de matières, a été imprimé en 1881. A la fin de chaque division biblio-

graphique, quelques feuillets réservés en blanc permettent de tenir au courant cet utile répertoire.

Bibliothécaire : M. Eugène Calvar.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Chimie.	Langue anglaise.
Colonisation étrangère.	— espagnole.
— française.	Législation commerciale.
Droit civil et public.	— douanière.
Économie politique.	— industrielle.
Études des marchandises.	— ouvrière.
Géographie économique.	— maritime.
Histoire du commerce.	Mathématiques financières.
Hygiène coloniale.	Outillage commercial.
Langue allemande.	Transports.

ÉCOLE DENTAIRE

RUE GARANCIÈRE.

L'école possède une bibliothèque de prêts qui date de la fondation de l'établissement en 1879. Cette petite collection, composée d'environ 1.500 volumes relatifs à la médecine et à l'art dentaire, est conservée dans la grande salle de « dentisterie opératoire, » située au rez-de-chaussée.

Bibliothécaire : M. le docteur Deschamps.

ÉCOLE ET DISPENSAIRE DENTAIRES

45, RUE DE LA TOUR-D'AUVERGNE.

Cet établissement, qui est subventionné par l'État,

le département de la Seine et la ville de Paris, a été fondé en 1880. Il possède une bibliothèque de prêts, qui renferme environ 3.000 volumes, presque tous relatifs à l'art dentaire.

Bibliothécaire : M. Pellissier.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉLECTRICITÉ

14, RUE DE STAËL.

Cette émanation de la société internationale des électriciens date de 1894. Elle possède une bibliothèque scientifique et technique de 5.000 volumes environ, qui sont, depuis deux heures jusqu'à six, à la disposition des membres de la société et des élèves de l'école ; le nombre quotidien des lecteurs varie entre quinze et vingt. Un budget annuel de 1.000 francs est affecté à la bibliothèque.

Bibliothécaire : M. Charles Houin.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME

140, BOULEVARD DU MONTPARNASSE.

Cette école, créée vers 1786, forme des ingénieurs chargés de la construction des navires, des machines et objets divers qui composent le matériel naval. Les élèves y sont admis à leur sortie de Polytechnique.

L'école d'application resta longtemps logée quai de la Tournelle. Elle le quitta en 1893 pour venir occuper le local actuel, hôtel particulier loué par l'État, et qui ne constitue pas encore une installation définitive.

La bibliothèque renferme 14.000 volumes et plus de 100.000 cartes, plans, dessins, etc. Elle est classée dans huit petites pièces du premier étage.

Bibliothécaire : M. Louis Marie.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Artillerie navale.
Comptabilité.
Construction des navires.
Langue anglaise.
Machines à vapeur.
Régularisation des compas.
Résistance des matériaux.
Technologie navale.
Théorie du navire.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

43c, AVENUE DE LAMOTTE-PICQUET.

En 1875, l'école d'état major est devenue école supérieure de guerre, et a été installée dans les bâtiments de l'école militaire, où, dès 1787, existait une bibliothèque de 5.000 volumes, « qui mérite d'être vue » dit un *Guide* de cette année. Le nouvel établissement a reçu en 1876 la bibliothèque de l'école d'état major et en 1880 celle de l'hôtel des invalides.

Il possède aujourd'hui une collection encyclopédique de 70.000 volumes, classée dans quatorze jolies pièces, au rez-de-chaussée sur l'avenue. Cette bibliothèque, fort bien tenue, est ouverte de huit à onze heures et de une à quatre heures aux officiers de l'école, qui y empruntent sans cesse des livres.

Bibliothécaire : M. le capitaine Louis Percher.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Administration.
Aérostation.
Chemins de fer.
Droit international.
Équitation.
Fortifications.
Géographie.
Géologie.
Histoire militaire.
Hygiène.
Langue allemande.
— russe.
Marine.
Mobilisation.
Service d'état major.
— de santé.
— vétérinaire.
Stratégie.
Tactique.

ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

2, RUE DE LILLE.

L'école des langues orientales vivantes a été créée par décret du 30 mars 1795 et réorganisée en 1838, puis en 1869. Sa bibliothèque date de 1873 seulement, et fut commencée par le secrétaire de l'école, M. Carrière. Le legs Brunet de Presles, la collection Collin de Plancy et d'autres libéralités de même nature l'enrichirent vite, car elle compte aujourd'hui près de 60.000 volumes, quoique le budget dont elle dispose pour achats et reliures ne dépasse pas 2.300 francs.

Les langues enseignées à l'école et qui se trouvent représentées dans la bibliothèque sont les suivantes : arabe, persan, turc, arménien, grec moderne, chinois, japonais, annamite, hindoustani, russe, roumain, abyssin, malais, malgache, soudanais, siamois. Le

catalogue des ouvrages en langue arabe a été imprimé en 1897.

Cette bibliothèque est ouverte, pour les professeurs et les élèves, tous les jours de une à cinq heures ; pour les personnes étrangères à l'école, les mardis et vendredis aux mêmes heures.

Bibliothécaire : M. Gaudefroy-Demombynes.

ÉCOLE D'APPLICATION DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT

63, QUAI D'ORSAY.

La bibliothèque de cette école date d'une cinquantaine d'années. Elle renferme aujourd'hui 15 à 1.600 volumes concernant la chimie, la physique, la biologie, l'agronomie, la botanique et plus spécialement la préparation du tabac et la fabrication des allumettes. Cette petite collection est à la disposition des professeurs et des élèves.

Bibliothécaire : M. Algrain.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MINES

60, BOULEVARD SAINT-MICHEL.

L'école supérieure des mines a été créée en 1778, puis réorganisée en 1783, en 1795 et en 1902. D'abord établie à l'hôtel des monnaies, où J.-B. Sage avait ses collections minéralogiques, elle fut en 1816 transférée dans l'ancien hôtel de Vendôme, voisin des jardins du Luxembourg. En 1842, la maison ne comptait encore que dix-huit élèves, mais ce nombre s'accrut

rapidement, et les constructions actuelles furent élevées en 1846.

Outre un musée qui a pour origine la collection réunie à l'hôtel des monnaies, l'école possède une bibliothèque technique de 50.000 volumes, installée au premier étage dans six belles salles très claires. Cette collection, qu'un budget annuel de 6.500 francs permet de tenir au courant de la science, est ouverte, pour les professeurs et pour les élèves, le matin de neuf heures à midi, le soir de deux à quatre heures en été, et de une heure et demie à sept heures en hiver. Elle est fermée durant le mois d'août.

Bibliothécaire : M. L. Demay.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Analyse minérale.
Chemins de fer.
Chimie minérale.
Construction de machines.
Économie industrielle.
Électricité industrielle.
Exploitation des mines.
Géologie.
Géométrie descriptive.
Langue allemande.
Langue anglaise.
Législation des mines.
Mécanique.
Métallurgie.
Minéralogie.
Paléontologie.
Pétrographie.
Physique.
Topographie.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS DE LA SEINE

10, RUE MOLITOR.

La loi du 15 mars 1850 enjoignit à tous les départements « de pourvoir au recrutement des instituteurs

communaux. » En 1870, il n'y avait plus que dix départements qui ne possédassent pas une école normale d'instituteurs, et la Seine était de ce nombre. En 1872, on se décida enfin à en créer une à Auteuil.

Dans une jolie salle du rez-de-chaussée, cette école possède une bibliothèque encyclopédique d'environ 10.000 volumes, qui sont à la disposition des professeurs et des élèves. Un budget de 1.000 francs lui est affecté.

Bibliothécaire : M. Bourgoin, professeur d'histoire à l'école.

ÉCOLE NORMALE ISRAÉLITE

59, RUE D'AUTEUIL.

L'école normale israélite, fondée en 1868, est une émanation de l'*Alliance israélite universelle*, qui date de 1860. L'école, reconnue d'utilité publique en 1880, dispose d'un budget de 100.000 francs environ.

A l'extrémité du jardin s'élève un vaste bâtiment destiné à la bibliothèque, et dont la galerie principale est très belle et très claire. Le premier fonds de cette importante collection fut fourni par L.-M. Rothschild, de Londres, en 1862. Elle s'augmenta ensuite de donations provenant du consistoire israélite et de la société des études juives.

Composée surtout de livres relatifs à l'histoire et à la littérature israélites, elle contient aujourd'hui environ 30.000 volumes, quelques incunables et 240 manuscrits dont le catalogue a été publié. Ouverte tous les matins de neuf heures à midi et le jeudi dans la journée, elle est absolument publique, elle prête

même volontiers des livres à toute personne dont l'honorabilité est connue.

M. Isidore Lévy a le titre de bibliothécaire ; il en délègue les fonctions à M. Bach.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

45, RUE D'ULM.

Confinée durant longtemps dans des masures de la rue Saint-Jacques, l'école normale supérieure, dont la fondation remonte à l'année 1794, s'installa, en 1846, dans les bâtiments actuels, qui furent construits pour elle.

Dès 1818, un petit budget était affecté à l'entretien de la bibliothèque, qui fut bientôt (de 1822 à 1832) fondue dans celle de la Sorbonne. Elle reprit son autonomie à la fin de 1832, année où on lui attribua une partie de la bibliothèque rassemblée par l'illustre Cuvier, collection que l'État venait d'acquérir. Il faut mentionner ensuite les legs Verdet en 1867, Caboche en 1887, Leramberg-Whitcomb en 1890.

La salle actuelle de lecture a cinquante mètres de longueur sur huit mètres de largeur. Dix autres pièces contiguës et très claires servent de magasins.

L'école possède aujourd'hui environ 200.000 volumes, dont elle ne se montre point avare ; l'accès de la salle de travail et même le prêt des livres aux travailleurs sérieux sont facilement accordés.

Les heures d'ouverture varient suivant les trois spécialités qui se partagent l'établissement.

La *bibliothèque des lettres* (littérature, philosophie,

philologie, histoire, etc.), est ouverte chaque jour, sauf le jeudi et le dimanche, de une heure et demie à quatre heures et demie.

La *bibliothèque centrale des sciences* (mathématiques, recueils et périodiques scientifiques, etc.), est ouverte les mêmes jours, de une à trois heures.

Les *bibliothèques scientifiques spéciales* (physique, chimie, zoologie, botanique, géologie, etc.) sont réparties entre les laboratoires et accessibles du matin au soir.

Sauf durant le mois de septembre, la bibliothèque des lettres et celle des sciences sont ouvertes, même les jours fériés, le matin de huit et demie à onze heures.

Budget : de 13 à 15.000 francs.

Bibliothécaire : M. Lucien Herr.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Botanique.
Calcul différentiel.
Chimie.
Géographie.
Géologie.
Grammaire des langues classiques.
Grammaire historique de langue française.
Histoire ancienne.
— moderne.
Histoire du moyen-âge.
Langue et littérature françaises.
Langue et littérature grecques.
Langue et littérature latines.
Mathématiques.
Mécanique.
Minéralogie.
Philologie.
Philosophie.
Physique.
Zoologie.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

4, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE.

La Déclaration du 25 avril 1777 sépara définitivement les apothicaires des épiciers, et constitua les premiers en corporation indépendante, autorisée à s'intituler *collège de pharmacie*. Ils continuèrent à occuper, dans la rue de l'Arbalète, le local qu'ils avaient possédé en commun avec la corporation des épiciers. Ils eurent là une bibliothèque composée de 477 volumes qui furent classés dans une petite pièce située à l'extrémité du premier étage, du côté de la rue Claude-Bernard actuelle.

Cette collection comptait 22.000 volumes en 1882, quand elle fut transportée dans le bel édifice qu'elle occupe aujourd'hui, et qui a reçu de fort importantes modifications en 1902. Ainsi, des magasins très ingénieusement disposés assurèrent aux accroissements futurs assez de place pour une durée de cinquante années.

Elle dispose aujourd'hui d'un budget de 12.500 francs, possède 50.000 volumes, et est ouverte aux élèves tous les jours, le matin de neuf à onze heures, le soir de une à cinq heures et de huit à dix ; les cent vingt places de la salle de lecture sont presque toujours occupées, et deux salles spéciales ont été réservées pour les professeurs. La bibliothèque ne peut être dite publique, mais on y est facilement admis.

Bibliothécaire : le docteur Paul Dorveaux.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Botanique.
Chimie analytique.
— biologique.
— générale.
— minérale.
— organique.
Cryptogamie.
Hydrologie.
Matière médicale.
Microbiologie.
Minéralogie.
Pharmacie chimique.
— galénique.
Physique.
Toxicologie.
Zoologie.

ÉCOLE POLONAISE

15, RUE LAMANDÉ.

Cet établissement possédait, avant 1870, une très belle bibliothèque d'environ 30.000 volumes, tous relatifs à l'histoire et à la littérature polonaises. Ayant vu ses ressources diminuer, il dut restreindre ses frais et fut forcé de mettre sa bibliothèque en dépôt chez le comte Zamoyski, à Kornik (Pologne allemande). Il n'a guère conservé qu'environ 4.000 volumes de lecture courante destinés à ses élèves et au personnel enseignant. La salle de travail est cependant ouverte au public le dimanche de neuf heures à midi.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

21, RUE DESCARTES.

L'*école centrale des travaux publics* qui, l'année suivante, prit le nom d'école polytechnique, fut créée par décret du 26 novembre 1794. Installée d'abord au

Palais-Bourbon (aujourd'hui Chambre des députés), elle vint, en 1805, occuper les constructions de l'ancien collège de Navarre. La chapelle du collège reçut la bibliothèque de la nouvelle école : 10.000 volumes environ, puisés dans les Dépôts littéraires.

Un catalogue rédigé en 1880 comprend 34.000 volumes, mais en 1875, la collection, abandonnant son premier local, avait été classée dans de nouveaux bâtiments élevés en bordure du square Monge. Elle possède là environ 50.000 volumes, et leur nombre s'accroît chaque année de 1.500 volumes, dont la moitié au moins provient de libéralités.

Plusieurs catalogues partiels de cette bibliothèque toute scientifique ont été successivement publiés.

Bibliothécaire : M. le commandant Gaston Pinet.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

28, rue des Saints-Pères.

L'école des ponts et chaussées fut créée en 1747, dans une modeste maison de la rue Sainte-Avoie. Elle changea ensuite huit fois de local jusqu'en 1845, année où elle fut transférée dans le bel hôtel qu'elle occupe aujourd'hui, et qui avait abrité avant elle le département des affaires ecclésiastiques, puis la direction des ponts et chaussées.

Il faut remonter à 1790 pour trouver dans l'école les traces d'une bibliothèque. Celle de Perronet, son illustre fondateur, en fournit le premier fonds ; les Dépôts nationaux et une foule de donations particu-

lières, au nombre desquelles celle du baron de Prony doit être surtout citée, l'augmentèrent assez pour qu'elle renfermât près de 20.000 volumes en 1840.

Elle possède actuellement 90.000 volumes imprimés, 5.000 manuscrits, 5.000 photographies de travaux d'art, et un millier de cartes. Son budget est de 5.000 francs. Elle occupe trente et une pièces, qui forment tout le second étage et les combles du bâtiment. Elle est ouverte le matin de huit heures et demie à onze heures un quart, l'après-midi de une heure un quart à cinq heures ; elle est fermée du 15 août au 15 septembre. Le prêt est accordé à tous les ingénieurs des ponts et des mines résidant soit à Paris, soit en province ; pour ces derniers, les volumes sont expédiés par l'intermédiaire du ministère des travaux publics : le nombre des envois s'est élevé à 2.000 en 1906.

Un premier catalogue de cette collection a été publié en 1894. Il fut suivi d'un supplément en 1905, et le catalogue des manuscrits a paru en 1886.

Bibliothécaire : M. Jean Pradelle.

Matières comprises dans l'enseignement

Analyse.
Architecture.
Chemins de fer.
Constructions en béton armé.
Constructions (croquis de).
Constructions (principes généraux de).
Droit administratif.
Économie politique.
— sociale.
Électricité appliquée.
Fortifications.
Géologie.
Géométrie descriptive.
Hydraulique.
Langue allemande.
Langue anglaise.

Machines à vapeur.
Matériaux de construction.
Mécanique.
Minéralogie.
Photographie.
Navigation intérieure.
Physique.
Ponts en maçonnerie.
Ponts métalliques.
Résistance des matériaux.
Routes.
Stéréotomie.
Technologie.
Topométrie.
Travaux maritimes.
Voies ferrées sur route.

ÉCOLE RABBINIQUE CENTRALE

9, RUE VAUQUELIN.

L'école rabbinique centrale a été fondée à Metz en 1829, puis transférée à Paris en 1859. La bibliothèque date seulement de 1870. Élle a pour origine le legs du professeur Albert Cohn, qui laissa tous ses livres à l'école, en demandant qu' « ils fussent mis à la disposition de tous ceux qui voudraient apprendre ou écrire. » Peu de temps après, Otterbourg, médecin de la famille d'Orléans, laissa un grand nombre d'ouvrages anglais à l'école, qui acquit ensuite les livres de Charleville, mort grand rabbin de Versailles.

La bibliothèque renferme aujourd'hui environ 15.000 volumes, réunis dans deux salles du rez-de-chaussée ; elle est ouverte, de huit heures du matin à six heures du soir, aux élèves et aux anciens élèves de l'école, et aussi à tout travailleur sérieux. Elle prête volontiers des livres au dehors, même en province.

Les fonctions de bibliothécaire sont toujours déléguées au plus ancien élève de l'école. C'est actuellement M. Maurice Eisenbeth.

Matières comprises dans l'enseignement :

Assyriologie.
Bible (étude de la).
Éloquence française.
Exégèse biblique.
Histoire juive.
Inscriptions sémitiques.
Langue arabe.
— araméenne.
— grecque.
Langue hébraïque.
— latine.
— syriaque.
Philosophie.
Poésie hébraïque.
Talmud (méthodologie du)
Talmud (traduction du).
Théologie.

ÉCOLE D'APPLICATION DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

277 bis, rue Saint-Jacques.

Cette école, instituée en 1850 et réorganisée en 1852, est installée dans des bâtiments provenant de l'ancienne abbaye du Val-de-Grâce. Trois grandes salles, très claires et entourées d'armoires, sont affectées à une bibliothèque médico-chirurgicale qui renferme environ 23.000 volumes. Elle est ouverte, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, au personnel de l'école et aux médecins militaires de la garnison ; en fait, l'accès en est facile pour tous les médecins militaires et civils.

Bibliothécaire : M. le docteur Sudre, médecin-major de première classe.

Matières comprises dans l'enseignement :

Blessures de guerre.
Chimie.
Chirurgie d'armée.
Diagnostic chirurgical.
Epidémiologie.
Hygiène militaire
Médecine légale.
— opératoire.
Toxicologie.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

27, rue Saint-Guillaume.

Fondée en 1871, l'école libre des sciences politiques songea presque aussitôt à se constituer une bibliothèque. Celle-ci renferme aujourd'hui, outre 250 périodiques, environ 25.000 volumes, où sont surtout représentées les matières enseignées à l'école dans ses quatre sections principales : administrative, diplomatique, économique et financière.

Un budget annuel de 6.000 francs permet d'entretenir largement cette bibliothèque, qui est ouverte, aux professeurs et aux élèves de l'école, depuis dix heures du matin jusqu'à dix heures du soir.

Bibliothécaire : M. Caudel.

ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS

12, rue Du Sommerard.

Cette école, destinée à former des ingénieurs, date de 1892. Les élèves ont à leur disposition, dans une salle du rez-de-chaussée, une bibliothèque de 2.000 volumes environ, exclusivement composée d'ouvrages techniques. Elle est ouverte, le matin de huit à onze heures, le soir de une heure à six.

L'école d'application, annexe de cette maison, a son siège à Arcueil et possède aussi une bibliothèque.

FACULTÉ DE DROIT

127, rue Saint-Jacques.

Une inscription, placée au dehors sur le mur des

nouvelles constructions de l'école, nous apprend que cette bibliothèque a été fondée en 1772, date qui pourrait être contestée. Ses progrès furent lents, car on lisait en 1841 dans le *Magasin pittoresque* : « On ne compte dans cette bibliothèque que 8.000 volumes au plus, et elle est fort pauvre, surtout en ce qui concerne le droit français moderne. L'exiguité de la salle ne permet pas d'y recevoir plus d'une trentaine de lecteurs à la fois ».

Tout a bien changé depuis lors. Deux fort belles salles, de style très disparate, il est vrai, bien qu'elles aient été construites à douze ans de distance (1876-1898) par le même architecte, reçoivent maintenant chaque jour plus de mille lecteurs, qui ont à leur disposition 88.000 volumes et un catalogue excellent.

D'après une affiche officielle que je copie, cette bibliothèque est ouverte : du 15 octobre au mois d'août, depuis 9 heures et demie du matin jusqu'à 1 heure, et depuis 1 heure jusqu'à 6. Du mois de novembre au 14 juillet, il existe des séances du soir, de 8 à 10 heures. Du 25 septembre au 14 octobre, elle est ouverte les lundis et vendredis de 1 à 4 heures, et les mercredis de 9 heures à midi.

Bibliothécaire : M. Paul Viollet.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Droit administratif.	Droit coutumier.
— civil.	— criminel.
— commercial.	— des gens.
— constitutionnel.	— international.

Droit maritime.
— musulman.
— public.
— romain.
Économie politique.
Économie sociale.
Histoire des doctrines économiques.
Histoire du droit français.
Histoire du droit romain.
— des traités.
Législation coloniale.
— financière.
— industrielle.
— rurale.
Procédure civile.
Science financière.
Statistique.

FACULTÉ DE MÉDECINE

12, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE.

La bibliothèque occupe, en façade du boulevard Saint-Germain, une galerie longue de cent mètres, installation qui date de 1891. Cette collection possédait, il y a soixante ans, 30.000 volumes, elle en compte aujourd'hui environ 180.000. Elle est ouverte de onze à six heures et de sept heures et demie à dix heures et demie du soir, et reçoit en moyenne 460 lecteurs par jour. Fermée pendant le mois d'août, elle redevient publique en septembre, mais seulement les mardis, jeudis et samedis de midi à quatre heures.

Le bibliothécaire, M. le docteur Louis Hahn, dispose d'un budget qui s'élève jusqu'à 38.295 francs.

Deux musées sont annexés à la Faculté :

1° Le *musée Orfila*, qui occupe la moitié de la façade donnant sur la rue de l'École-de-Médecine. Il compte environ 5.000 pièces et en acquiert chaque année de 150 à 200. A noter une belle collection d'instruments de chirurgie.

2° Le *musée Dupuytren*. Il est installé rue de l'École-de-Médecine, n° 15, dans le réfectoire de l'ancien couvent des Cordeliers, et renferme plus de 6.000 pièces anatomiques et physiologiques. L'entrée, réservée, dit-on, aux élèves et aux médecins, n'est, en fait, refusée à personne.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Accouchements.
Anatomie.
Anatomie pathologique.
Chimie biologique.
— médicale.
Chirurgie.
Chirurgie infantile.
Cliniques médico-chirurgicales.
Gynécologie.
Histoire de la médecine et de la chirurgie.
Histoire naturelle médicale.
Histologie.
Hygiène.
Maladies cutanées.
— des enfants.
— mentales.
Maladies nerveuses.
— syphilitiques.
Matière médicale.
Médecine légale.
Opérations et appareils.
Ophtalmologie.
Parasitologie.
Pathologie comparée.
— expérimentale
— externe.
— générale.
— interne.
Pharmacologie.
Physiologie.
Physique biologique.
— médicale.
Thérapeutique.
Voies urinaires.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

83, BOULEVARD ARAGO.

Le décret du 27 mars 1877 ayant transféré à Paris la Faculté de théologie protestante de Stras-

bourg, on s'occupa aussitôt d'y constituer une bibliothèque, tâche que rendirent facile une subvention du gouvernement et des dons très nombreux.

Cette collection, essentiellement théologique, renferme aujourd'hui environ 36.000 volumes. Elle est installée au rez-de-chaussée, dans quatre pièces, dont la dernière est consacrée aux thèses et aux périodiques. La salle de travail est ouverte de neuf heures à midi et de une heure à quatre, sauf le jeudi et le dimanche. Le prêt au dehors s'accorde assez facilement.

Avant la séparation des Églises et de l'État, la bibliothèque avait un budget de 5.000 francs; l'association cultuelle qui entretient la Faculté libre a dû réduire ce chiffre, il est aujourd'hui de 2.500 fr. seulement.

Bibliothécaire : M. Ehrhardt, professeur à la Faculté.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Dogme luthérien.
— réformé.
Exégèse et critique du nouveau testament.
Histoire ecclésiastique.
Histoire de la philosophie.
Langue allemande.
Morale évangélique.
Patristique.
Théologie pratique.

FONDATION THIERS

5, ROND-POINT BUGEAUD.

Dans cette maison, fondée par Melle Dosne, qui réalisa ainsi les intentions de Mme Thiers, sa sœur, une élite de quinze jeunes gens sont entretenus et défrayés de tout

durant trois années, au cours desquelles toutes facilités leur sont données pour poursuivre leurs travaux personnels d'ordre littéraire, scientifique ou juridique. L'ouverture a eu lieu le 1er mai 1893.

La bibliothèque, installée dans une fort jolie salle du rez-de-chaussée, renferme environ 14.000 volumes, où dominent l'histoire et la bibliographie. Elle est ouverte pour les pensionnaires depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. Un crédit de 2.000 francs lui est affecté.

Bibliothécaire : M. L. de Veyran.

Voy. Bibliothèque Thiers.

HOTEL DES POSTES

48, rue du Louvre.

L'hôtel des postes possède, à l'usage de son personnel, une bibliothèque qui est très fréquentée par lui aux moments de repos. Elle est ouverte de neuf à onze heures et demie et de deux à cinq heures. On y trouve 1.800 volumes et plusieurs revues, qui sont en général servies gratuitement par leurs éditeurs.

Cette petite bibliothèque n'a pas de budget régulier, elle est entretenue au moyen de cotisations très légères et facultatives que s'impose le personnel de l'administration.

IMPRIMERIE NATIONALE

87, rue Vieille-du-Temple.

De la grande galerie du Louvre, l'imprimerie, alors royale, fut transportée dans l'ancien hôtel de Toulouse,

près de la place des Victoires. Elle le quitta en mars 1809 pour aller occuper, dans la rue Vieille-du-Temple, l'ancien hôtel des princes de Rohan, qui garda pendant longtemps le nom de Palais-Cardinal. On a, depuis peu d'années, formé une bibliothèque qui compte aujourd'hui de 18 à 20.000 volumes. Elle est ouverte depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, et l'accès en est facile.

Bibliothécaire : M. Roger Boutet de Monvel.

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

16, RUE CLAUDE-BERNARD.

L'institut agronomique a été créé par la loi du 9 août 1876. Installé dans des bâtiments provenant de l'ancienne école de pharmacie, il est destiné à former des agriculteurs instruits, des professeurs pour l'enseignement agricole, des élèves pour l'école forestière et l'école des haras. Dans une très jolie salle, existe une bibliothèque de 25.000 volumes qui concernent exclusivement les sciences naturelles, physiques et agronomiques. Réservée au personnel et aux élèves, elle est ouverte le matin de neuf à onze heures, le soir de deux à sept heures, et reçoit environ cinquante lecteurs par jour. Un budget de 2.000 fr. permet de l'entretenir.

Bibliothécaire : M. Labayle-Couhat.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Agriculture.	Analyse chimique.
Aménagement des eaux.	Anatomie.

Arboriculture.
Biologie végétale.
Botanique.
Chimie agricole.
— organique.
Comptabilité.
Constructions rurales.
Cultures coloniales.
Dessin.
Droit administratif.
Économie forestière.
— politique.
— rurale.
Entomologie agricole.
Géologie appliquée à l'agriculture.
Hippologie.
Horticulture.
Langue allemande.
— anglaise.
Législation rurale.
Machines agricoles.
Mathématiques.
Mécanique agricole.
Météorologie.
Microbiologie.
Minéralogie.
Pathologie végétale
Physiologie.
Physique.
Pisciculture.
Sylviculture.
Technologie agricole.
Viticulture.
Zoologie appliquée à l'agriculture.
Zootechnie.

INSTITUT CATHOLIQUE

74, RUE DE VAUGIRARD.

L'institut catholique occupe les bâtiments qu'avait acquis en 1846 Mgr Affre, archevêque de Paris, pour y installer l'*école des Carmes*. Il a également hérité de la bibliothèque qui y avait été rassemblée. Fort accrue depuis, par des dons et aussi par des achats, car elle dispose d'un budget annuel de 6.000 francs, elle renferme aujourd'hui environ 160.000 volumes, et, dit une notice publiée par l'institut, « tend à devenir

une sorte de bibliothèque nationale catholique, à la disposition de tous ceux qui défendent l'Église et la Vérité ». Son local actuel, composé de plusieurs pièces, est provisoire et sera remplacé par une vaste galerie.

Cette riche collection est ouverte tous les jours de huit heures et demie à midi, de une heure à sept et de huit à dix. Elle est accessible aux professeurs et aux élèves de l'institut, ainsi qu'aux personnes autorisées par le recteur ; « ces personnes reçoivent au secrétariat une carte valable au plus pour un an, qui leur est délivrée contre remise d'une somme de dix francs ».

Bibliothécaire : M. Charles Taranne.

A cette bibliothèque sont annexées des galeries de géologie (30.000 échantillons), de minéralogie (3.000 pièces), de zoologie, de conchyliologie et de botanique.

MATIÈRES COMPRISES DANS L'ENSEIGNEMENT :

Apologétique.
Astronomie.
Biologie.
Calcul différentiel.
Chant grégorien.
Chimie.
Décrétales.
Droit administratif.
— canonique.
— civil.
— commercial.
— constitutionnel.
— criminel.
Droit industriel.
— international.
— maritime.
— public.
— romain.
Économie industrielle.
— politique.
— rurale.
Écriture sainte.
Enregistrement.
Études sociales.
Géographie.
Géologie.

Histoire ancienne.
— du droit.
— ecclésiastique.
— de la langue française.
Histoire du moyen-âge.
— moderne.
— de la philosophie.
Langue allemande.
— anglaise.
— arabe.
— assyrienne.
— éthiopienne.
— française.
— hébraïque.
— latine.
— syriaque.
Législation financière.
— industrielle.
— rurale.
Littérature française.
Littérature grecque.
— latine.
Logique.
Mathématiques.
Mécanique.
Métaphysique.
Minéralogie.
Morale.
Notariat.
Parole publique.
Patrologie.
Philosophie.
Phonétique.
Physiologie.
Physique.
Procédure civile.
Psychologie.
Science des finances.
— sociale.
Théologie dogmatique.
— morale.

INSTITUT DE FRANCE

23, QUAI CONTI.

Je regrette d'avoir à le dire, mais cette bibliothèque a eu des débuts peu édifiants.

Le 4 avril 1795, l'institut réorganisé tenait au Louvre sa séance d'inauguration. Comme tout corps savant, il désira posséder une bibliothèque, et trouva aussitôt le moyen de se procurer des livres à peu de frais.

Par son testament en date du 27 septembre 1760, Antoine Moriau, procureur du roi et de la Ville, avait légué à celle-ci une admirable bibliothèque qui comprenait 14.000 volumes imprimés et 2.000 manuscrits très précieux. La Ville en prit possession, l'ouvrit au public, et l'accrut si bien qu'en 1789 elle renfermait près de 25.000 volumes. A la faveur des troubles, l'institut fut assez habile pour s'en emparer [1], et se constitua ainsi un premier fonds, dont les bibliothécaires de la Ville réclament encore aujourd'hui la restitution.

Tous ces livres étaient déjà transportés au Louvre, lorsque l'institut dut l'abandonner. Un décret du 20 mars 1805 lui concédait en échange, dans le palais Mazarin, transformé en palais des Beaux-Arts, le pavillon et la façade du côté gauche, jusques et y compris la chapelle.

L'institut devenait ainsi le voisin de la Mazarine, logée là depuis cent ans, depuis l'origine du monument, qui avait été construit à peu près pour elle. Elle s'y trouvait à l'étroit et avait obtenu de continuer sa galerie principale dans une galerie contiguë, située entre la première et la seconde cour du palais. L'architecte avait harmonisé autant que possible la décoration des deux salles, la porte de séparation était ouverte, les tablettes étaient posées et l'on commençait à classer des livres dans cette jolie annexe, quand l'institut réussit à se la faire attribuer et y installa bravement sa bibliothèque, qui y est encore. Deux fois

---

[1] Voy. ci-dessus la notice consacrée à l'Arsenal.

par la suite (en 1815 et en 1819), l'institut essaya bien de s'approprier la Mazarine toute entière ; mais celle-ci a pu jusqu'ici se défendre et conserver son autonomie.

En dépit du proverbe sur le bien mal acquis, la bibliothèque de l'institut a merveilleusement profité. Enrichie par de larges prélèvements dans les Dépôts nationaux et par de nombreuses donations, elle possédait 70.000 volumes en 1825 et 80.000 en 1842 ; elle en renferme aujourd'hui environ 400.000, et constitue une admirable collection encyclopédique, où domine l'érudition, et qui est avec soin tenue au courant de toutes les publications nouvelles, françaises et étrangères. Sans vouloir entrer dans le détail de ses richesses, il faut mentionner, parmi les manuscrits, la collection dite de Godefroy, comprenant plus de 500 portefeuilles in-folio de documents originaux, de pièces diplomatiques et de correspondances autographes des seizième et dix-septième siècles. Cet inestimable trésor avait été rassemblé par Moriau.

La bibliothèque de l'institut est ouverte de onze à cinq heures pour les membres des cinq académies. Ils en accordent assez libéralement l'entrée, exigent seulement que l'on soit présenté par deux d'entre eux.

Bibliothécaire : M. Alfred Rébelliau.

INSTITUT PASTEUR

25 ET 28, RUE DUTOT.

C'est dans un grenier de l'école normale supérieure que Pasteur eut son premier laboratoire, et l'institut Pasteur couvre en ce moment plus de trois hectares.

L'établissement de la rue Dutot est divisé en deux sections, dont chacune a son installation et sa bibliothèque bien distinctes.

I. — *Institut médical* ou *bactériologique*. Produit d'une souscription publique ouverte sur l'initiative de l'académie des sciences et qui produisit 2.500.000 fr. cette section fut inaugurée le 18 novembre 1888.

La seule pièce luxueuse de l'édifice est la bibliothèque, vaste salle de quatorze mètres carrés, ornée d'un plafond à caissons que soutiennent de jolies colonnes cannelées. Elle renferme aujourd'hui 30.000 volumes, dont le premier fonds fut fourni par la bibliothèque personnelle de Pasteur et plus tard par celle de M. J. Reiset. Elle est ouverte de une à six heures, et reçoit chaque jour une trentaine de lecteurs, bien qu'elle ne soit pas absolument publique [1].

Bibliothécaire : M. Victor Roussel.

II. — *Institut de chimie biologique*. Il est situé en face du précédent et doit son origine à d'opulentes générosités. Sa bibliothèque qui date, comme lui, de l'année 1900, contient de 12 à 15.000 volumes exclusivement relatifs aux sciences chimiques et naturelles, et rend, dans les mêmes conditions, les mêmes services que son aînée.

Bibliothécaire : M. Paul Jeantet.

[1] Voy. ci-dessus la préface, p. 6.

INSTITUT GÉNÉRAL PSYCHOLOGIQUE

14, rue de Condé.

Cet institut a été fondé en 1900, à l'occasion du congrès international de psychologie. La bibliothèque occupe une salle du rez-de-chaussée et ne compte guère plus de 1.300 volumes. Il n'y a pas de lecture sur place ; les livres sont prêtés aux membres de la société, qui ne doivent pas les conserver plus d'un mois.

L'institut annonce la prochaine création d'un musée où seront réunis « les documents intéressant la psychologie zoologique et la psychologie humaine, normale et pathologique. »

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES

56, boulevard des Invalides.

Cette institution, créée par Valentin Haüy, est la première école d'aveugles qui ait existé dans le monde. D'abord placée rue Notre-Dame des Victoires, puis rue Saint-Victor dans les anciens bâtiments du séminaire Saint-Firmin, son installation actuelle date de 1843.

La bibliothèque comprend :

1° Une collection de livres imprimés en relief : environ 500 ouvrages.

2° Une collection à l'usage des voyants : environ 2.000 volumes.

3° Une collection des ouvrages relatifs à l'éducation

des aveugles et aux établissements qui leur sont consacrés, ensemble recueilli et donné par un des fonctionnaires de la maison : environ 300 volumes.

La bibliothèque des voyants a un petit budget de 300 francs.

L'institution possède une imprimerie, desservie par des aveugles, et destinée à produire des livres en relief à l'usage des établissements d'aveugles ; elle en vend chaque année pour plus de dix mille francs.

Bibliothécaire : M. Vivier.

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS

254, rue Saint-Jacques.

Quelques sourds-muets, que l'abbé de l'Épée avait recueillis chez lui et qu'il y entretenait à ses frais, furent en Europe les premiers pensionnaires d'une école de sourds-muets. Louis XVI lui fournit un gîte moins précaire en lui accordant (1785) une partie du couvent des Célestins, devenu libre en 1778. L'Assemblée constituante donna enfin une existence officielle à l'institution nationale des sourds-muets. Elle fut alors installée dans l'ancien séminaire Saint-Magloire, dont les bâtiments, presque entièrement reconstruits, l'abritent encore.

La bibliothèque, composée d'ouvrages relatifs à l'enseignement spécial que donne la maison, renferme environ 8.000 volumes, réunis dans une jolie salle entourée d'armoires. Le catalogue en a été publié en 1883. Elle dispose d'un budget annuel de 400 francs,

et est ouverte, le mardi de une heure à cinq, à tous les fonctionnaires de l'école.

Bibliothécaire : M. Drouot.

MAISON DE VICTOR HUGO

6, PLACE DES VOSGES.

Dans cette maison, que Victor Hugo a habitée de 1833 à 1848, est installé un musée qui a été inauguré le 30 juin 1903, et une bibliothèque dans laquelle on a réuni toutes les œuvres et, autant que possible, toutes les éditions des œuvres de Victor Hugo. La collection est tenue au courant des éditions nouvelles, qui sont ou offertes par les libraires ou achetées.

Les œuvres forment environ 1.200 volumes, et les ouvrages relatifs aux œuvres environ 500 volumes. Il faut y ajouter 5.000 estampes, 1.300 photographies, une collection complète du *Rappel* et de l'*Événement*, puis des affiches, des programmes, des proclamations, des placards, et en outre des milliers de découpures de journaux et de revues ayant trait soit à Victor Hugo, soit à ses œuvres.

Ce musée est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de une heure à cinq heures.

Bibliothécaire : M. Paul Beuve.

MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES DES GOBELINS

42, AVENUE DES GOBELINS.

Avant la nomination de M. Jules Guiffrey comme administrateur, cet établissement n'eut pas de biblio-

thèque. Il possède en ce moment environ 2.000 volumes bien choisis concernant la spécialité de la maison, collection qui n'est pas publique, mais dont l'accès est facile pour tout travailleur sérieux. Cette bibliothèque reçoit de l'administration des Beaux-Arts des dons assez nombreux ; elle n'achète que les ouvrages étrangers relatifs à la tapisserie, aux étoffes, etc. Un des commis aux écritures remplit les fonctions de bibliothécaire.

Le musée et les ateliers sont ouverts au public les mercredis et samedis de une heure à trois heures.

MAZARINE

23, QUAI CONTI.

La bibliothèque Mazarine a été formée par Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin, et ouverte au public dès l'année 1642 [1]. Installée d'abord dans l'ancien hôtel Tubeuf, qui était situé rue Neuve-des-Petits-Champs, entre la rue Richelieu et la rue Vivienne, elle fut transportée en 1648 dans une longue galerie en bordure de la rue Richelieu. Ces deux emplacements appartiennent aujourd'hui à la Bibliothèque nationale.

Dispersée pendant la Fronde, puis reconstituée, la bibliothèque de Mazarin renfermait près de 40.000 volumes quand mourut le cardinal (1661). Il la légua au collège des Quatre-Nations, qu'il fondait par testament, et elle redevint publique en 1691, trois ans après l'ouverture du collège.

---

[1] Voy. ci-dessus la préface, p. 26 et suiv.

Elle possédait environ 60.000 volumes en 1787, et les Dépôts nationaux lui en fournirent plus de 50.000. On lui attribue aujourd'hui 250.000 volumes imprimés, 5.000 manuscrits et une magnifique collection d'incunables.

En 1643, elle était ouverte le jeudi seulement. En 1691 le service fut organisé comme Mazarin l'avait ordonné : le public y fut admis le lundi et le jeudi de huit à dix heures et demie et de deux à quatre, disposition qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution. En 1799 seulement, elle ouvrit de midi à deux heures tous les jours, excepté le jeudi. En 1821, les séances commencèrent à dix heures au lieu de midi ; en 1830, elles furent prolongées jusqu'à trois heures, et en 1880 jusqu'à cinq heures.

Administrateur : M. G. de Porto-Riche.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

130, rue de l'Université.

Le marquis de Torcy, ministre des relations extérieures à la fin du règne de Louis XIV, est le premier qui ait eu l'idée de former une bibliothèque spécialement destinée à l'étude des affaires étrangères. Bien que le ministère fut installé à Versailles, Torcy plaça cette petite collection à Paris, dans les combles du palais du Louvre.

Elle s'accrut fort peu jusqu'à la Révolution, mais elle acquit alors un fonds précieux provenant des Dépôts nationaux et plus spécialement de celui qui avait été constitué rue des Petits-Augustins. Un peu

plus tard (1807), Talleyrand acheta les livres et les très nombreux documents laissés par son ami Christian Pfeffel, qui avait été attaché pendant longtemps au ministère des relations extérieures.

La bibliothèque, bien délaissée encore, reprit quelque faveur à l'arrivée de Mignet, qui, nommé garde des archives en 1830, l'eut dans ses attributions. En 1889, elle renfermait environ 28.000 volumes. A dater de 1893, on la gratifia d'un budget spécial, et dès lors, une réorganisation très sérieuse put se poursuivre avec régularité.

Des dons très nombreux et des achats, que permettent un revenu de 10.000 francs, ont fort augmenté cette collection. Elle possède aujourd'hui 80.000 volumes (correspondances et documents diplomatiques, histoire, jurisprudence, cartes géographiques, etc.), tenus à la disposition des fonctionnaires du ministère. Le bibliothécaire actuel l'a décorée avec beaucoup de goût ; il y a réuni une foule de souvenirs historiques qui en font un véritable musée.

Bibliothécaire : M. Pierre Bertrand.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

78, RUE DE VARENNES.

C'est au mois de novembre 1881 qu'une des directions du ministère du commerce fut transformée en ministère de l'agriculture. La bibliothèque qu'il possède est donc de création toute récente. Installée dans trois pièces du rez-de-chaussée, elle renferme environ 4.000 volumes, et est ouverte aux fonction-

naires de l'établissement de dix heures à midi et de deux à six heures. Elle en reçoit une dizaine chaque jour.

Bibliothécaire : M. Moussu.

MINISTÈRE DES COLONIES

AU PALAIS DU LOUVRE. — PAVILLON DE FLORE.

En 1895, cette bibliothèque n'était guère qu'un dépôt de pièces officielles. Vers 1897, elle fut ouverte, de dix heures à midi et deux à cinq heures, aux différents services de l'administration des colonies. Augmentée d'année en année par des achats et par des dons, elle renferme aujourd'hui plus de 10.000 volumes. Le catalogue méthodique a été publié, en 1905, par le bibliothécaire, M. Victor Tantet, qui est mort en 1907.

Bibliothécaire : M. Pierre Nicolas.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

80, RUE DE VARENNE.

La bibliothèque de ce ministère date d'une vingtaine d'années et renferme environ 30.000 volumes. Elle est ouverte, aux fonctionnaires de l'établissement, de neuf à six heures en hiver et de neuf à dix heures en été.

Bibliothécaire : M. Simiand.

Sous-bibliothécaire : M. Dutertre.

MINISTÈRE DES FINANCES

AU PALAIS DU LOUVRE. — PAVILLON RICHELIEU.

La bibliothèque centrale du ministère, brûlée en 1871, fut reconstituée d'abord par des emprunts faits un peu partout. La Bibliothèque nationale et les Archives entre autres offrirent plusieurs de leurs doubles ; d'autres dons de ce genre et de nombreux achats augmentèrent assez vite cette collection, qui renferme aujourd'hui 35.000 volumes. Encyclopédique, mais surtout administrative et financière, elle est ouverte aux seuls fonctionnaires de l'établissement de dix à cinq heures, et reçoit environ vingt lecteurs par jour.

Bibliothécaire : M. P. de Brotonne.

En dehors de la bibliothèque centrale, le ministère des finances abrite encore quatre collections techniques peu importantes, mais qui méritent pourtant une courte mention :

I. *Bibliothèque des contributions directes*, pavillon Colbert, environ 4.500 volumes.

II. *Bibliothèque des contributions indirectes*, cour du Carrousel, environ 1.500 volumes.

III. *Bibliothèque de l'enregistrement*, rue de Rivoli, environ 6.000 volumes. — Bibliothécaire : M. Christin.

IV. *Bibliothèque de l'inspection générale*, rue de Rivoli, environ 1.500 volumes.

Ces quatre bibliothèques sont à l'usage exclusif des services dont elles portent le nom.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

231, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

Cette bibliothèque, qui compte aujourd'hui 120.000 volumes environ, est installée à l'angle de la rue de Solférino et de la rue Saint-Dominique, dans des pièces du rez-de-chaussée. Moitié encyclopédique, moitié militaire, elle fait remonter son premier fonds au *Dépôt de la guerre,* dont l'initiative est due à Louvois. Sous la Révolution, elle a beaucoup puisé dans les Dépôts littéraires, et, en 1869, le général Mellinet lui a donné sa collection personnelle, composée de 6.000 volumes relatifs à l'art militaire.

La bibliothèque du ministère de la guerre est ouverte de dix heures à quatre heures, à cinq heures même en été, mais seulement pour le personnel de l'établissement, et les autorisations particulières sont assez difficiles à obtenir. Le prêt au dehors est interdit. Un catalogue en neuf volumes a été déjà publié, trois autres volumes sont préparés pour l'impression. Le budget annuel est de 20.000 francs, dont 5.000 sont consacrés aux périodiques.

Bibliothécaire : M. Jean Lemoine.

Le COMITÉ DE SANTÉ, qui a son siège au ministère de la guerre, possède une bibliothèque d'environ 10.000 volumes. Un très modeste budget lui permet de faire relier les journaux scientifiques et médicaux qui forment la partie la plus intéressante de cette collection.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

11, RUE DES SAUSSAIES.

Des 1793, quelques ballots de livres choisis dans les Dépôts littéraires constituèrent au ministère de l'intérieur un commencement de bibliothèque. Le décret du 1er juin 1805 ajouta à ce premier fonds les livres qui restaient dans le dépôt des Cordeliers. C'était peu de chose, et la bibliothèque actuelle date, en réalité, d'un arrêté du 25 juin 1841. Il prescrivait de réunir tous les documents officiels ou semi-officiels des Chambres, des ministères et établissements en ressortissants, les actes et publications émanant des préfectures et sous-préfectures, les annuaires départementaux, etc., etc. D'abord divisée en plusieurs collections presque indépendantes, cette bibliothèque fut, vers 1883, transportée dans le local actuel qui se compose de quatorze pièces, dont quelques unes sont fort sombres Elle possède aujourd'hui 88.000 volumes, et est ouverte, le matin de neuf heures à midi, le soir de deux à six heures. Mais c'est surtout comme bibliothèque de prêt qu'elle rend des services, car la moyenne annuelle des prêts consentis aux fonctionnaires du ministère dépasse le chiffre de 4.000.

Bibliothécaire : M. Adrien Chevalier.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

13, PLACE VENDÔME.

L'ancienne chancellerie a fourni le premier fonds de cette bibliothèque, qui compte environ 10.000 volumes relatifs à la jurisprudence et à l'histoire. Elle est ouverte aux fonctionnaires du ministère seulement.

Bibliothécaire : M. Julien de la Salle.

MINISTÈRE DE LA MARINE

2, RUE ROYALE

Cette bibliothèque, logée dans plusieurs pièces du quatrième étage, a une origine assez ancienne et n'est pas exclusivement une collection technique, bien que la géographie, l'hydrographie et les instructions nautiques y occupent la plus grande place. Le catalogue, qui a été publié de 1838 à 1843, forme cinq volumes, et est regardé comme un modèle du genre. Cette collection compte aujourd'hui environ 100.000 volumes et 356 manuscrits ; le catalogue de ces derniers a paru en 1907. Elle est ouverte de dix à cinq heures aux fonctionnaires de l'établissement, ainsi qu'à un certain nombre de personnes autorisées. Elle reçoit une quinzaine de lecteurs par jour.

Bibliothécaire : M. Bonhomme.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

246, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

Commencée vers 1836, la bibliothèque, du ministère des Travaux publics, toute technique, possède environ 12.000 volumes, qui sont, depuis neuf heures jusqu'à cinq, à la disposition des fonctionnaires appartenant au ministère.

La bibliothèque du Sous-secrétariat des Postes et des Télégraphes (107, rue de Grenelle) possède 30.000 volumes.

Bibliothécaires des Travaux publics : MM. Armand Dennery et Henri Grossard.

Bibliothécaire du Sous-secrétariat des Postes et des Télégraphes : Albert Cim.

MUSÉE DE L'ARMÉE

HÔTEL DES INVALIDES.

Le musée de l'armée a pour annexe une bibliothèque, qui est établie dans l'ancienne pharmacie de l'hôtel des Invalides et dans la salle Saint-Louis. Elle possède environ 5.000 volumes, tous relatifs à l'art militaire. Elle est ouverte le matin de neuf à onze heures et le soir de deux à quatre heures, mais on exige une carte d'entrée signée du général commandant l'hôtel (aujourd'hui le général Niox).

Bibliothécaire: M. Pilate, chef d'escadron d'artillerie.

Bibliothécaire adjoint: M. l'adjudant Henry Tronc.

MUSÉE GUIMET

7, PLACE D'IÉNA.

Ce musée fut construit à frais communs, en 1882, par l'État et la ville de Paris. La ville a fourni le terrain, estimé 775.000 francs, l'État a dépensé pour les constructions et les aménagements 1.570,000 francs. Il continue d'attribuer à cette fondation un budget de 45.000 francs par an.

La bibliothèque, charmante rotonde divisée en deux étages et soutenue par de jolies colonnes, se compose d'environ 30.000 volumes, tous relatifs à l'histoire des religions, à l'art et aux civilisations de l'extrême Orient. La collection particulière de M. Guimet en a fourni le premier fonds. Elle est ouverte, de midi à quatre heures, tous les jours excepté le lundi, et reçoit en moyenne cinq à six lecteurs, de qui l'on exige une

carte d'entrée, qui est d'ailleurs facile à obtenir. L'établissement est fermé durant le mois d'août.

Bibliothécaire : M. Maurice Dupont.

MUSÉE SOCIAL

5, RUE LAS-CASES.

Cet établissement a été créé en 1894 par un ancien député, M. le comte de Chambrun, qui supporta une grande partie des frais de la fondation. Il est destiné surtout à renfermer des documents concernant l'économie sociale, les institutions de prévoyance et d'assurance, les associations coopératives, etc.

Il possède une bibliothèque, dite des sciences sociales, où sont réunis environ 30.000 volumes, et qui est ouverte au public tous les jours, le matin de neuf heures à midi, et le soir de deux à six heures. Elle reçoit de vingt à trente lecteurs par jour.

Bibliothécaire : M. Martin Saint-Léon.

MUSÉES NATIONAUX

COUR DU LOUVRE. GRAND ESCALIER. DEUXIÈME ÉTAGE.

La bibliothèque des musées nationaux, appelée parfois *bibliothèque de l'école du Louvre,* a été formée, en 1872, des livres appartenant à la bibliothèque du ministère d'État (dite *bibliothèque du Louvre*) qui survécurent à l'incendie de 1871. Elle possède environ 8.000 volumes.

Elle est ouverte, de deux à cinq heures, aux élèves

de l'école du Louvre et, sur autorisation, aux étrangers visitant Paris.

Bibliothécaire : M. Wiriath.

L'école du Louvre a été créée par décret du 25 juillet 1882.

COURS QUI Y SONT PROFESSÉS :

Archéologie égyptienne.
— nationale.
— orientale et céramique antique.
Droit égyptien.
Epigraphie orientale et assyrienne.
Épigraphie phénicienne et araméenne.
Histoire des arts appliqués à l'industrie.
Histoire générale de la peinture,
Histoire de la sculpture au moyen-âge et à la renaissance.
Langue démotique,
— copte et hiératique.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

8, RUE DE BUFFON.

Un *Guide* de 1825 nous apprend que la bibliothèque du muséum comptait alors environ 10.000 volumes et était placée « dans le bâtiment de l'ancienne Intendance, vis-à-vis de la grille donnant sur la rue du Jardin-du-Roi ». Cette rue est devenue en 1851 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, et le bâtiment de l'Intendance se nomme maintenant *maison de Buffon*. Le logis peu élégant qui abrite aujourd'hui la collection date de 1833, et c'est en 1839 qu'elle y fut transférée.

Elle était restée fort négligée jusque vers 1793, époque où, comme tant d'autres, elle s'enrichit d'une multi-

tude d'ouvrages choisis dans les Dépôts nationaux. Elle ne renfermait guère que 15.000 volumes en 1832 quand elle reçut une partie de la bibliothèque laissée par l'illustre Cuvier, collection que l'État venait d'acquérir. Dix ans après, on lui attribuait 20.000 volumes, et elle était ouverte au public trois fois par semaine de onze heures à deux heures.

Elle possède aujourd'hui 220.000 volumes, 2.000 manuscrits, 2.000 cartes et plans, 8.000 dessins originaux sur vélin, etc. Elle est très bien tenue, et ouvre ses portes au public tous les jours de dix à quatre heures, sauf durant le mois de septembre. Mais son installation laisse fort à désirer, car les livres sont distribués dans cinq galeries, dix petits cabinets et un magasin. La salle de lecture, petite et très simple, reçoit environ vingt-cinq lecteurs par séance.

Bibliothécaire : M. le docteur J. Deniker.

MATIÈRES COMPRISES
DANS L'ENSEIGNEMENT DU MUSÉUM :

Anatomie comparée
Anthropologie.
Botanique.
Chimie végétale.
Culture.
Entomologie.
Erpétologie.
Géologie.
Malacologie.
Mammalogie.
Minéralogie.
Ornithologie.
Paléontologie.
Pathologie comparée.
Physiologie générale.
— végétale.
Physique végétale.
Zoologie.

NATIONALE

RUE RICHELIEU.

La Bibliothèque nationale, dont on peut faire remonter la fondation jusqu'au roi Jean II, a été successivement logée au palais de la Cité, à la tour du Louvre, au château de Blois, au château de Fontainebleau, au collège de Clermont, au couvent des Cordeliers, rue de la Harpe, rue Vivienne, et enfin rue Richelieu où elle trouva en 1721 une installation définitive. Elle possédait : 973 volumes en 1373 ; 1.890 en 1544 ; 6.000 en 1642 ; 30.000 en 1669 ; 70.000 en 1714 ; 98.000 en 1722 ; 153.000 en 1790 ; 475.000 en 1795 ; 800.000 en 1818 ; 1.500.000 en 1860. Vers 1736, elle était publique les mardis et vendredis jusqu'à midi.

La Bibliothèque nationale se divise en quatre départements : I. Imprimés. — II. Manuscrits. — III. Médailles et antiques. — IV. Estampes.

I. — DÉPARTEMENT DES IMPRIMÉS.

Ce département possède aujourd'hui environ trois millions de volumes, représentant 60 kilomètres de rayons. Il acquiert chaque année environ 30.000 volumes, qui se décomposent ainsi : dons, 4.000 ; acquisitions, de 4 à 5.000 ; dépôt légal, de 20 à 25.000. Les frais d'acquisition s'élèvent en général à 80.000 francs, les frais de reliure à 30.000 francs.

Le département des imprimés comprend lui-même trois sections : la salle de travail, les cartes et plans, la salle de lecture.

I. *Salle de travail.* C'est en juin 1868 que la salle



actuelle fut inaugurée. Les places y sont au nombre de 344, et les livres tenus à la disposition du public au nombre de 10.000 environ. Parmi eux figurent les catalogues publiés par le département : Histoire de France, médecine, factums, etc. Un catalogue général par noms d'auteurs a été commencé en 1897, le tome xxxv, dernier paru, s'arrête au mot *Czynski*.

En 1905, cette salle a reçu 163.719 lecteurs, à qui ont été communiqués 534.169 volumes. Fermée seulement pendant la semaine de Pâques, elle est ouverte tous les jours de neuf heures à six heures en été et de neuf à quatre heures en hiver. Elle n'est pas publique, mais les cartes d'entrée sont très libéralement accordées à toute personne justifiant de recherches sérieuses. S'adresser au secrétariat.

II. *Cartes et plans*. Cette section possède environ 500.000 cartes et 28.000 volumes. Elle reçoit par jour environ 180 lecteurs, à qui en 1906 elle a communiqué 38.547 pièces.

Mêmes heures d'ouverture que la salle de travail et mêmes conditions d'admission.

Conservateur : M. Gabriel Marcel.

III. *Salle publique de lecture*. C'est à l'année 1859 que remonte la création de cette salle, dite aussi *salle Colbert*. Elle a une entrée particulière dans la rue Richelieu, à l'angle de la rue Colbert. On y a réuni 40.000 volumes et elle dispose de 110 places. Elle est ouverte tous les jours, même le dimanche, de neuf à quatre heures. En 1905 elle a reçu 44.812 lecteurs, à qui ont été communiqués 63.849 ouvrages. Il n'est

point demandé de carte d'entrée, mais on exige seize ans accomplis.

Conservateur de la salle de lecture : M. Letort.

Conservateur du département des imprimés : M. Paul Marchal.

II. — DÉPARTEMENT DES MANUSCRITS.

Ce dépôt possède environ 110.000 manuscrits, parmi lesquels 4.960 manuscrits grecs, 21.544 manuscrits latins et 44.913 manuscrits français. Il s'accroît d'environ 650 manuscrits par année. On en a publié de nombreux catalogues.

La salle de lecture contient 84 places. En 1906, elle a reçu 37.184 lecteurs, à qui ont été communiqués 66.101 manuscrits.

Mêmes heures d'ouverture qu'au département des imprimés, mêmes conditions exigées pour l'entrée.

Le prêt au dehors s'accorde assez facilement. En 1906, il a été prêté, tant en France qu'à l'étranger, 529 manuscrits.

Conservateur : M. Henry Omont.

III. — DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES.

Ce département a une entrée particulière sur la rue Richelieu. Il possède 207.096 pièces, et s'accroît chaque année de 200 pièces environ.

Les salles sont ouvertes de dix à quatre heures, tous les jours pour les personnes munies d'une carte, le lundi et le jeudi pour les visiteurs.

Conservateur : M. Ernest Babelon.

IV. — DÉPARTEMENT DES ESTAMPES.

Son premier fonds date de 1667, année où fut

achetée la collection de Michel de Marolles, qui avait réuni 123.400 pièces, formant plus de 400 volumes in-folio.

Le nombre des estampes que possède aujourd'hui ce département est d'environ un million. Il s'enrichit de 4 à 5.000 chaque année.

La salle de travail a 50 places et, en 1905, elle a reçu 18.017 travailleurs, qui ont consulté environ 83.000 pièces.

Mêmes conditions d'accès qu'au département des imprimés.

Conservateur : M. François Courboin.

Administrateur général de la bibliothèque: M. Henry Marcel.

OBSERVATOIRE

AVENUE DE L'OBSERVATOIRE.

L'observatoire fut construit de 1668 à 1672 par Claude Perrault, et réparé de fond en comble en 1787. La bibliothèque demeura à l'état rudimentaire jusqu'en 1768, année où le gouvernement acheta la collection de livres, de manuscrits et de pièces astronomiques qu'avait réunie le célèbre Jean-Nicolas Delisle, et les donna à l'établissement. Celui-ci possède aujourd'hui 18.400 volumes.

Bibliothécaire : M. Fraissinet.

OFFICE COLONIAL

GALERIE D'ORLÉANS, AU PALAIS-ROYAL.

Une très modeste bibliothèque coloniale figura à l'exposition de 1888 sous ce titre *Bibliothèque de*

l'exposition permanente des colonies. Supprimée en 1896, elle fut rétablie par le décret du 14 mars 1899, qui créa l'*Office colonial* actuel. Un budget de 1.000 francs par an permit de constituer une bibliothèque, riche aujourd'hui de 6.000 volumes, 7.400 périodiques et 5.000 photographies provenant des colonies.

Cette collection est ouverte tous les jours de onze heures à midi et de deux à cinq heures ; elle a reçu près de 5.000 lecteurs en 1906. Elle est fermée durant le mois d'août.

Bibliothécaire : M. Orbain.

ORDRE DES AVOCATS

AU PALAIS DE JUSTICE.

Cette bibliothèque est la troisième qu'ait possédée l'ordre des avocats. La première provenait d'un legs à lui fait par Gabriau de Riparfonds [1] ; logée au troisième étage d'un pavillon dépendant de l'archevêché, elle fut ouverte au public en 1708, ce qui ne l'empêcha pas d'être confisquée en 1792. Elle possédait alors 25.000 volumes. Un décret du 12 juillet les attribua au comité de législation, mais une partie d'entre eux alla enrichir la bibliothèque de la cour de cassation et celle du conseil d'État.

Une deuxième bibliothèque, constituée en 1810 par le legs de l'avocat Nicolas Ferey, fut victime des incendies allumés par la Commune en 1871.

La troisième, formée des épaves de la seconde

---

[1] Voy. ci-dessus, la préface, p. 29.

occupa d'abord des bâtiments dépendant de la Préfecture de police. Elle obtint ensuite (1890) l'emplacement qui avait été affecté jusque là au casier judiciaire. C'est une vaste salle, ornée de puissantes colonnes, et où se succèdent chaque jour, de onze à cinq heures, une multitude d'avocats.

Cette bibliothèque, dont le catalogue a été imprimé (1880-1882), renferme 56.000 volumes, et elle en acquiert 12 à 1.500 tous les ans. Les avocats seuls y sont admis. Le prêt au dehors ne s'applique qu'aux ouvrages d'histoire et de littérature ; les autres, législation et jurisprudence, ne sortent jamais.

Bibliothécaire : M. Albert Boucher.

Sous-bibliothécaire : M. Charles Boucher.

ORDRE DES AVOCATS A LA COUR DE CASSATION

AU PALAIS DE JUSTICE.

Le local occupé par les avocats à la cour de cassation fut brûlé pendant l'insurrection de 1871. En 1876 seulement, ils s'installèrent dans les bâtiments reconstruits, qui sont situés au-dessus de la Chambre criminelle, avec entrée par la galerie de Saint-Louis. La bibliothèque comprend environ 20.000 volumes, classés dans deux jolies salles, que complètent d'importantes annexes.

Bibliothécaire : M. H. de Lalande, avocat à la cour de cassation.

GRAND ORIENT DE FRANCE

16, RUE CADET.

La bibliothèque du grand orient de France date des premières années du dix-huitième siècle, et renferme environ 4.000 volumes, dont le catalogue a été imprimé en 1882. En principe, elle est publique pour tous les maçons, mais elle a été très négligée, abandonnée même depuis plusieurs années. Il serait cependant impossible de trouver ailleurs une aussi riche collection d'ouvrages relatifs à la franc-maçonnerie.

PALAIS DU TROCADÉRO

PLACE DU TROCADÉRO.

Le palais du Trocadéro fut construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1878. A l'extrémité du musée de sculpture comparée, on a installé une bibliothèque d'environ 2.000 volumes qui concernent surtout l'ethnographie, l'architecture et les beaux-arts. A signaler, divers recueils contenant plus de 40.000 dessins, estampes, photographies, etc.

Cette bibliothèque, dans laquelle on n'est admis que sur carte d'entrée délivrée par le directeur du musée, est ouverte de onze heures à quatre heures, excepté le dimanche et le lundi, et reçoit huit à dix lecteurs par jour.

Bibliothécaire : M. Jules Roussel.

PÉDAGOGIQUE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

41bis, rue Gay-Lussac.

Après avoir traversé une foule d'avatars, après avoir été successivement logés au ministère de l'instruction publique, quai Morland, rue Lhomond, après avoir changé souvent aussi de nom et de destination, l'ancienne *Bibliothèque centrale de l'instruction primaire* et l'ancien *Musée pédagogique* sont aujourd'hui installés rue Gay-Lussac dans un ancien couvent d'Ursulines, et ils ont pour titre officiel *Bibliothèque, office et musée de l'instruction publique.*

Je n'ai à parler ni de l'office ni du musée. La bibliothèque a eu pour premier fonds une collection formée par M. Rapet, inspecteur général de l'instruction publique. En 1880, cette collection fut achetée par l'État 45.000 francs, sur les instances de M. Ferdinand Buisson, le plus ardent promoteur de l'œuvre. Des dons et des achats accrurent assez rapidement la bibliothèque, qui renferme aujourd'hui près de 75.000 volumes, et est ouverte au public de dix heures du matin à cinq heures du soir.

Bibliothécaire : M. Adenis.

PÉDAGOGIQUE DE LA VILLE DE PARIS

47, rue Montmartre.

Cette collection, dite aussi *Bibliothèque centrale de l'instruction primaire,* a été créée par décret du 13 mai 1879. Un programme, fort élargi par la suite, se

proposait seulement de réunir tous les documents historiques et statistiques en même temps que tous les livres de classes relatifs à l'instruction primaire. C'est aujourd'hui une bibliothèque encyclopédique d'environ 20.000 volumes, installée dans deux salles, simples mais très claires. Cette bibliothèque est publique de dix à quatre heures, et reçoit chaque jour plusieurs instituteurs de Paris et de la banlieue, à qui elle prête libéralement des livres.

Au-dessus, deux étages sont consacrés à un musée pédagogique trop peu connu et qui présente un grand intérêt. On y trouve exposés des spécimens de tout le matériel scolaire en usage dans les municipales, des méthodes, des récompenses, des livres et instruments ; aussi plusieurs curieux spécimens des travaux exécutés, des principales œuvres produites par les élèves des écoles élémentaires et supérieures appartenant à la ville de Paris.

Conservateur : M. Ernest Joubert.

Bibliothécaire : M. Léon Leroy.

POLONAISE

6, QUAI D'ORLÉANS.

La bibliothèque polonaise de Paris (*Biblioteka polska w Paryzu*) fut créée en 1838 par l'émigration polonaise de 1831. D'abord installée rue des Saussaies, on la transporta, en 1853, dans l'hôtel qui l'abrite aujourd'hui et qui lui appartient. En 1893, elle passa sous l'administration de l'académie des sciences de Cracovie et devint *Station scientifique polonaise* (*Stacya naukowa polska*). Au cours de l'année 1909, elle va s'agrandir

encore, et une nouvelle salle de lecture sera installée au rez-de-chaussée.

La collection occupe actuellement au deuxième étage, douze pièces à plafond élevé où sont réunis, outre 30.000 estampes, environ 80.000 volumes, comprenant tout ce qui intéresse l'histoire et la littérature polonaise, une grande partie des périodiques polonais et très au complet tous les travaux français relatifs à la Pologne.

Cette collection est ouverte de midi à cinq heures en été, de onze heures à quatre heures en hiver, et fermée seulement durant le mois d'août. Elle n'est point publique, mais l'accès en est très facile. Pourtant, toute personne, même autorisée, doit en entrant inscrire son nom sur un registre de présence. Le nombre annuel des lecteurs est de 3.000 environ.

Au-dessus de la salle de lecture, une pieuse pensée a constitué un musée Miçkiewicz, dans lequel sont rassemblés tout ce qui a été publié par ce poète patriote et sur lui, ainsi qu'une foule de souvenirs personnels.

Ce musée est ouvert au public le jeudi de midi à quatre heures.

Bibliothécaire : M. Ladislas de Strzembosz.

PRÉFECTURE DE POLICE

36, rue des Orfèvres.

Au troisième étage existe une bibliothèque d'environ 15.000 volumes qui est réservée aux seuls fonctionnaires de la préfecture et dont l'accès est assez difficile. Il en est de même des archives qui y sont annexées.

Le général Valentin, délégué à la préfecture de police en 1871, déploya un grand zèle pour reconstituer la bibliothèque qui venait d'être détruite par les incendies de la Commune. MM. Léon Renault et Voisin, qui lui succédèrent, se sont efforcés d'accroître ce premier fonds en sollicitant de la ville de Paris les crédits nécessaires.

Outre les collections de droit et de jurisprudence, cette bibliothèque comprend.tous les ouvrages relatifs à l'histoire de la police. Il faut mentionner aussi un fonds important d'ouvrages concernant les polices étrangères.

Bibliothécaire : M. Abel Peyret.

SAINTE-GENEVIÈVE

PLACE DU PANTHÉON.

Les Génovéfains eurent de très bonne heure une bibliothèque, mais la déplorable administration de l'abbaye à la fin du seizième siècle laissa anéantir cette collection. Quand le cardinal François de La Rochefoucauld, chargé en 1624 de réformer le couvent, voulut la reconstituer, ses propres livres durent en fournir le premier fonds. Celui-ci prospéra si bien qu'en 1716, la bibliothèque renfermait environ 45.000 volumes, et un *Guide* de cette année s'exprimait ainsi : « Le bibliothéquaire est fort affable, et en permet volontiers l'entrée aux honnestes gens qui la lui demandent ».

En 1791, elle devint propriété nationale sous le nom de *bibliothèque du Panthéon ;* l'inventaire qui en fut alors dressé accuse 58.000 volumes et 2.000 ma-

nuscrits. Les Dépôts littéraires lui en ajoutèrent environ 2.000.

L'Empire affecta à un lycée de création récente les bâtiments de l'abbaye, mais la bibliothèque conserva son indépendance. Un *Guide* de 1825 nous apprend même qu'à cette date, elle était ouverte tous les jours de dix à deux heures, et restait fermée du 1er septembre au 3 novembre. Le lycée ne cessait de convoiter les galeries qu'occupait la bibliothèque, et, après une lutte qui fut longue, il l'emporta. Une ordonnance du 22 juin 1842 ordonna la translation des livres dans une partie des constructions provenant de l'ancien collège de Montaigu sur la place du Panthéon. Un crédit de 1.775 000 francs permit d'élever le monument actuel, dans lequel la collection fut installée en 1850.

La bibliothèque Sainte-Geneviève possède aujourd'hui :

350.000 volumes imprimés, y compris 80.000 brochures et 1.225 incunables.

3.510 manuscrits.

10.000 estampes, dont 7.357 portraits.

3.000 cartes et plans.

Elle est ouverte tous les jours de dix à trois heures, et de six à dix, fermée du 1er au 15 septembre seulement. En 1907, elle a reçu 215.000 lecteurs. Bien qu'absolument publique, une carte d'entrée est exigée des personnes qui veulent travailler dans la salle des manuscrits et dans celle de la réserve. Depuis 1898, les femmes sont admises aux séances du soir sur une autorisation délivrée par l'administrateur. Un bâtiment annexe, contenant 20.000 volumes en langues scandi-

naves, est public le mardi et le vendredi de midi à quatre heures.

Administrateur : M. Ch. Kohler.

SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

128, RUE DU BAC.

Cette institution date de 1663. A la fin du dix-huitième siècle, elle possédait une « bibliothèque composée d'environ 25.000 volumes, parmi lesquels se trouvoient des manuscrits intéressans et en particulier des écrits chinois ». Cette bibliothèque, dispersée pendant la Révolution, a été reconstituée, mais il est aujourd'hui difficile d'être renseigné sur son compte, et je n'ai pu la voir. Je dirai seulement qu'elle est installée dans deux grandes pièces situées au dessus de la chapelle, et qu'elle renferme environ 25.000 volumes.

Bibliothécaire : le P. Mollard.

SÉMINAIRE DU SAINT-ESPRIT

30, RUE LHOMOND.

En 1790, cette maison, destinée à former des missionnaires pour l'Occident, possédait une bibliothèque renfermant 10.258 volumes. Le séminaire fut fermé et la bibliothèque confisquée. Rétabli en 1805, on se préoccupa bientôt d'y reconstituer une collection où, tout récemment encore, étaient réunis, au-dessus de la chapelle, environ 35.000 volumes relatifs surtout à l'histoire religieuse du dix-huitième siècle. Cette bibliothèque est aujourd'hui dispersée.

SÉMINAIRE SAINT-SULPICE

PLACE SAINT-SULPICE.

Ce séminaire, qui vient d'être fermé, possédait, dans les combles du bâtiment, une bibliothèque d'environ 50.000 volumes, aujourd'hui placés sous sequestre.

Le bibliothécaire était M. l'abbé Levesque.

SÉNAT

PALAIS DU LUXEMBOURG.

La jurisprudence, l'économie politique, l'histoire, les législations française et étrangères sont représentées dans la bibliothèque du sénat, qui possède, en outre, une très riche collection de revues et de journaux politiques, judiciaires. administratifs et littéraires.

Cette collection date de 1818. Réservée au service de la chambre des pairs sous la monarchie, puis du sénat sous l'Empire, elle comptait 15.000 volumes en 1836 et 22.000 en 1848. Elle a été ouverte au public de 1871 à 1876. Un décret du 17 juin de cette année l'a distraite du ministère de l'instruction publique, auquel elle avait été rattachée en 1871, pour la replacer dans les attributions du sénat, qui aujourd'hui l'administre et l'entretient. Les 150.000 volumes qu'elle renferme, et dont le catalogue a été publié, sont à la disposition des sénateurs depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Le catalogue des quelques manuscrits qu'elle possède a été imprimé aussi.

La salle de travail est une belle et vaste galerie donnant sur le jardin du palais et qui date seulement de 1840.

A noter deux collections spéciales ;

1° *Collection Morel de Vindé*, composée de cartes et d'estampes ;

2° *Collection Pixérécourt*, où dominent les chansons historiques, les almanachs, les pamphlets et une multitude de pièces concernant la Révolution française.

Bibliothécaire : M. René Samuel.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE

140, rue de Grenelle.

Ce service est installé dans des bâtiments occupés autrefois par l'école d'état-major. Il possède une petite bibliothèque composée d'environ 2.600 volumes concernant la topographie, la géodésie, l'astronomie, la cartographie, etc.

Bibliothécaire : M. Hasse.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE

13, rue de l'Université.

Ce service, dit souvent *dépôt des cartes et plans de la marine*, date du 19 novembre 1720 ; mais c'est seulement en 1795 que l'ingénieur hydrographe Buache reçut mission d'y former une bibliothèque. Le premier fonds provint naturellement des Dépôts littéraires créés par la Révolution.

C'est aujourd'hui une très importante collection technique, classée dans un joli local éclairé sur la cour de l'établissement. Elle renferme environ 65.000 volumes, et en outre 256 manuscrits dont le catalogue a été publié en 1907. Deux étages situés au-dessus, contiennent de précieuses archives.

La bibliothèque est ouverte le matin de neuf heures et demie à une heure et demie et le soir de deux à quatre heures. L'accès en est très facile. Elle n'a pas en ce moment de bibliothécaire ; le dernier, M. Malvy, devenu député du Lot, n'a pas été remplacé.

COURS PROFESSÉS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA MARINE :

Administration.
Artillerie.
Compas et instruments nautiques.
Constructions navales.
Défense militaire des côtes.
Droit maritime et international.
Électricité, torpilles.
Géographie maritime.
Histoire maritime.
Machines à vapeur.
Météorologie.
Tactique, stratégie, points d'appui.

LE SILLON

34, BOULEVARD RASPAIL.

Cette œuvre, créée récemment par M. Marc Sangnier est à la fois politique et religieuse. Son but « est de réaliser en France la véritable république démocratique, c'est-à-dire la forme sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun. » Les sillonnistes « trouvent dans leur foi

chrétienne de merveilleuses forces sociales et une raison souveraine de se dévouer au bien commun. »

La bibliothèque du Sillon renferme environ 3.000 volumes traitant exclusivement de questions sociales et religieuses. Elle est ouverte de huit heures du matin à sept heures du soir aux sillonnistes et à leurs amis ; ils y puisent des documents pour leurs conférences.

Bibliothécaire : M. Paul Bresdin, secrétaire général de l'œuvre.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS

8, RUE D'ATHÈNES.

Cette société, qui date de 1869, possède, dans une fort jolie salle, une bibliothèque agricole de 10 à 12.000 volumes. Réservée aux seuls membres de la société, elle est ouverte de neuf heures et demie à onze heures et demie et de deux à cinq heures.

Bibliothécaire : M. Maurice Paitard.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE

18, RUE DE BELLECHASSE.

Créée par arrêt du conseil d'État, en mars 1761, sous le titre de *société royale d'agriculture de la généralité de Paris*, elle a souvent changé de nom et de demeure. Elle occupe aujourd'hui un hôtel qu'elle a fait construire, et pour lequel un de ses membres, M. de Béhague, a donné 60.000 francs.

La société possède une bibliothèque d'environ 22.000 volumes relatifs à l'économie rurale et aux sciences agricoles. Elle est ouverte de midi à quatre heures, mais on exige une carte d'entrée.

Bibliothécaire : M. G. Daviet.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES NATIONALES D'ARTS ET MÉTIERS

6, rue Chauchat.

Cette société date de 1850 et occupe un fort joli hôtel, qui lui appartient. Sa bibliothèque, riche d'environ 9.000 volumes tous techniques, est ouverte : les lundis, mardis, mercredis et vendredis de neuf heures du matin à six heures et demie du soir ; les jeudis et samedis de huit heures à dix heures et demie du soir ; les dimanches de neuf heures à onze heures et demie du matin. Elle a reçu en 1906 environ 3.000 lecteurs et a prêté au dehors 1.650 ouvrages.

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

15, rue de l'École-de-Médecine.

Fondée par Broca en 1859, la société d'anthropologie est modestement logée à un troisième étage adossé au musée Dupuytren. Sa bibliothèque, riche de 7.000 ouvrages en 1889, possède aujourd'hui 23.000 volumes, provenant surtout de dons et de legs, car son maigre budget ne dépasse pas 400 francs. Elle est ouverte au public le lundi, et fort accessible aussi les autres jours.

Bibliothécaire : M. le docteur Rabaud.

Dans le même local sont installés le *laboratoire d'anthropologie* de l'école des hautes études, l'*école d'anthropologie*, la première qui ait existé, et un précieux *musée*, où l'on conserve des ossements préhisto-

riques, des moulages de cerveaux, plusieurs centaines de squelettes et plus de cinq mille crânes. [1]

Secrétaire général : M. le docteur Manouvrier.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

AU PALAIS DU LOUVRE.

La société des antiquaires de France a succédé à l'ancienne académie celtique. Elle s'est réunie d'abord rue des Petits-Augustins, puis rue Taranne, et elle tient aujourd'hui ses séances dans le palais du Louvre, au deuxième étage en montant par le grand escalier. Elle possède là une petite bibliothèque d'environ 4.000 volumes.

Archiviste-bibliothécaire : M. Henry Martin.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'APICULTURE, DE SÉRICULTURE ET DE ZOOLOGIE AGRICOLE

28, RUE SERPENTE.

Elle fut fondée à Paris le 1er juin 1856. Ses statuts prévoyaient la création d'une bibliothèque spéciale et d'un musée. La bibliothèque, très augmentée par le legs que lui fit, en 1889, M. Hamette, un des membres de la société, possède aujourd'hui 4.000 volumes tous relatifs à l'apiculture ; c'est la plus complète qui existe sur ce sujet. Elle est ouverte de une à cinq heures pour les sociétaires.

---

[1] Voy. ci-dessus l'article École d'anthropologie.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

25, quai Conti.

Elle date de 1822, et elle eut pendant longtemps son siège rue Taranne, dans une maison qui abritait un grand nombre de sociétés savantes. En 1883, on trouve cette société installée sur le quai Conti, dans des bâtiments dépendant de l'Institut de France. Elle y a réuni une précieuse bibliothèque composée d'environ 12.000 volumes, où sont représentées à peu près toutes les langues indo-européennes. Il faut y ajouter environ 200 manuscrits arabes, turcs, hindoustanis, sanscrits, chinois, annamites, et une centaine de périodiques.

Cette bibliothèque est ouverte le samedi de deux à six heures ; elle est fermée du 1er juillet au 1er octobre.

Bibliothécaire : M. Lucien Bouvat.

SOCIÉTÉ BIBLIQUE PROTESTANTE

54, rue des Saints-Pères.

La société biblique protestante, fondée en 1818 dans la rue du Sentier, a successivement transporté son siège rue des Moulins, rue Montorgueil et rue des Beaux-Arts. En 1885, elle est venue occuper le premier étage d'un immeuble donné par M. le baron F. de Schickler à la société de l'histoire du protestantisme français.

La société biblique « a pour but essentiel de placer l'Évangile au foyer de chaque famille protestante, » et elle en a déjà répandu un million d'exemplaires. Elle offre gratuitement à tous les nouveaux époux une

Bible complète, et « l'histoire de ce livre constituant une des préoccupations de la société, » elle s'est appliquée à recueillir toutes les impressions qui en ont été faites. Elle a ainsi formé une bibliothèque où figurent 1.090 éditions « représentant probablement la collection la plus riche du monde entier. » On y conserve aussi des éditions de l'ancien et du nouveau Testament en une centaine de langues ou dialectes. Le nombre total des volumes est d'environ 3.500, et le catalogue des ouvrages français a été publié en 1900.

Cette bibliothèque ne se dit pas publique, mais l'accès en est d'une extrême facilité.

Bibliothécaire : M. le pasteur Louis Randon.

SOCIÉTÉ DE BIOLOGIE

15, rue de l'École-de-Médecine.

La société de biologie, fondée en 1849, a son siège dans le bâtiment qui abrite le musée Dupuytren. Sa bibliothèque renferme environ 3.000 volumes. Elle est ouverte le samedi seulement et de quatre à six heures. Quoique destinée aux membres de la société, l'accès en est facile.

Elle a pour bibliothécaire l'archiviste de la société, membre élu en assemblée générale. L'archiviste actuel est M. le docteur Aug. Pettit.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE FRANCE

44, rue de Rennes.

Fondée en 1858, cette société possède une bibliothèque d'environ 10.000 volumes, dont le catalogue a

été publié en 1907 par le bibliothécaire actuel, M. Jules Garçon.

SOCIÉTÉ DE CHIRURGIE

12, RUE DE SEINE.

La société de chirurgie date de l'année 1843, et elle tint longtemps ses séances rue de l'Abbaye, dans l'ancien palais abbatial de Saint-Germain des Prés. Elle a aujourd'hui son siège au numéro 12 de la rue de Seine, où elle possède une grande salle située au rez-de-chaussée et cinq pièces très claires au premier étage. La bibliothèque renferme environ 20.000 volumes. Ils sont destinés surtout aux membres de la société, dont les réunions ont lieu le mercredi de trois heures et demie à sept heures.

Bibliothécaire : M. le docteur Lucien Hahn.

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE

28, RUE SERPENTE.

Cette société date de 1832. Elle possède une bibliothèque de 30.000 volumes et plusieurs collections entomologiques très précieuses. Ouverte le jeudi seulement et aux seuls membres de la société, elle est fermée en août et en septembre.

Bibliothécaire : M. Leveillé.

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

10, CITÉ ROUGEMONT.

Cette société date de 1838. Elle a eu successivement son siège rue du Croissant, rue de Provence, rue de

Trévise, rue Geoffroy-Marie et rue de la Chaussée-d'Antin. Depuis 1897, elle occupe, dans la cité Rougemont, un hôtel qui lui appartient. Elle compte aujourd'hui 600 sociétaires, 800 adhérents, 170 pensionnés, et le capital social s'élève à 5.300.000 francs.

La bibliothèque, installée au premier étage, remplit une salle jolie, mais un peu sombre ; elle est composée d'environ 8.000 volumes, destinés surtout aux sociétaires.

Bibliothécaire : M. Henri Datin.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

184, BOULEVARD SAINT-GERMAIN.

Cette société fut fondée le 19 juillet 1821. Elle eut d'abord son siège 12, rue Taranne, puis elle se transporta successivement 36, passage Dauphine (1827), 23, rue de l'Université (1833), 3, rue Christine (1853). Au mois d'octobre 1878, elle vint habiter l'hôtel actuel, qui lui appartient. La bibliothèque occupe deux étages de cet immeuble. Elle est divisée en quatre salles très belles et très claires, dont la dernière, inaugurée en octobre 1906, mesure seize mètres carrés. On y conserve 60.000 volumes, 6.000 cartes ou recueils géographiques, 22.000 photographies, 2.200 portraits (géographes, voyageurs, botanistes, etc.) et 80 manuscrits.

Le règlement de cette bibliothèque a été imprimé en 1901. J'y lis qu'elle est ouverte depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Bien qu'elle ne soit pas publique, l'accès en est très facile, mais les membres de la société ont seuls droit au prêt.

Bibliothécaire : M. H. Froidevaux.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE

28, RUE SERPENTE.

Cette société fut créée au mois de mars 1830. D'abord établie rue Jacob, elle se transporta ensuite rue du Vieux-Colombier, rue de Fleurus, puis rue des Grands-Augustins et enfin rue Serpente.

La bibliothèque, ouverte de une à six heures renferme aujourd'hui plus de 20.000 volumes, en dehors des 800 périodiques qui en forment environ 30.000. Naturellement, la géologie y domine, et, dans cette spécialité, elle passe pour être l'une des plus complètes de l'Europe.

Bibliothécaire : M. Louis Mémin.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

60, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS.

Cette société, fondée en 1833, tient ses séances au palais des archives. Elle possède une bibliothèque d'environ 5.000 volumes destinés aux membres de la société.

Bibliothécaire : M. Lecestre.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

54, RUE DES SAINTS-PÈRES.

Cette société, fondée en avril 1852, est, d'après ses statuts, « destinée à recueillir et faire connaître tous les documents inédits ou imprimés qui intéressent

l'histoire des Églises protestantes de langue française ». Elle n'eut que fort tard un siège social, et c'est en 1866 seulement qu'elle commença à se constituer une bibliothèque. En deux ans, elle réunit 7.000 volumes, et, le 5 février 1869, dans un modeste local situé 16, place Vendôme, elle ouvrit, une fois par semaine, ses portes au public. En 1874, elle doubla ses jours d'ouverture.

En 1885, son président, M. le baron F. de Schickler lui offrit, dans la rue des Saints-Pères, un immeuble dont la moitié fut consacrée à la bibliothèque. Elle eut alors une galerie vaste et élevée, éclairée par un plafond vitré, et entourée d'un double étage de balcons. Deux pièces contiguës sont bordées d'armoires de fer où reposent, à l'abri de tous dangers, les manuscrits et les ouvrages de la réserve.

Bien que confinée dans sa spécialité, cette collection tient aujourd'hui à la disposition des travailleurs environ 50.000 volumes, dont plusieurs sont des exemplaires uniques, et au moins 10.000 pièces manuscrites. Un budget annuel de 25.000 francs lui permet d'augmenter sans cesse son ancien fonds et de se tenir au courant des publications nouvelles, françaises et étrangères. Elle est ouverte au public les lundis, mardis, mercredis et jeudis de une heure à cinq heures, et reçoit en moyenne huit à dix lecteurs par séance.

Bibliothécaire : M. le pasteur N. Weiss.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE

84, RUE DE GRENELLE.

Elle fut fondée en 1827 par quelques horticulteurs « animés du désir d'amener la culture des plantes utiles et ornementales au plus haut degré de perfection ». D'abord établie rue Taranne, elle s'installa en 1860 dans l'hôtel actuel, qui lui appartient. Elle se préoccupa alors de réunir une bibliothèque, et celle-ci compte aujourd'hui environ 3.000 volumes, plus 6.000 brochures ou périodiques, dont le catalogue a été publié en 1900. Elle dispose d'un budget annuel de 1.000 francs, et est ouverte au public le mardi et le jeudi de une à cinq heures. Vacances en août et septembre.

Bibliothécaire : M. Georges Gibault.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE

44, RUE DE RENNES.

Société fondée en 1802 « pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française ». Elle décerne des prix, des médailles, des secours, vient en aide aux inventeurs, expérimente des procédés nouveaux, etc., etc.

La bibliothèque occupe, au second étage d'un immeuble qui lui appartient, une assez jolie salle de lecture, une salle consacrée aux périodiques et huit pièces servant de magasins. Elle possède environ 50.000 volumes, dispose d'un budget qui s'élève à

8.000 francs, et reçoit de douze à quinze lecteurs par jour. Elle est ouverte, depuis une heure jusqu'à six, aux membres de la société et aux personnes qu'ils recommandent par écrit.

Bibliothécaire : M. Jules Garçon.

SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS CIVILS

19, RUE BLANCHE.

Elle fut fondée en 1848, et commença aussitôt à réunir une bibliothèque qui, enrichie par des dons nombreux et disposant d'un budget annuel de 4 à 5.000 fr., possède aujourd'hui 47.000 volumes. Dans ce nombre, sont compris 400 périodiques tenus toujours au courant. Le catalogue a été publié en 1894 et est continué sur fiches.

Cette bibliothèque est ouverte de neuf à cinq heures, mais pour les membres de la société seulement, et elle reçoit une dizaine de lecteurs par jour.

Bibliothécaires : MM. Aug. Pied et Louis Lievens.

SOCIÉTÉ DE LÉGISLATION COMPARÉE

16, RUE DU PRÉ-AUX-CLERCS.

Cette société remonte seulement à l'année 1869. D'abord installée rue de Rennes dans les bâtiments de la société d'encouragement, elle se transporta en 1900 rue du Pré-aux-Clercs, où elle occupe un logement au rez-de-chaussée. La bibliothèque, concernant surtout le droit international, les législations française et étrangères et l'histoire diplomatique, renferme aujour-

d'hui environ 15.000 volumes et 4.500 brochures. Dans le nombre des volumes sont compris environ 6.000 périodiques.

Cette collection est ouverte, de quatre heures et demie à six heures du soir, pour les membres de la société. La moyenne des lecteurs est de sept ou huit par séance, mais on compte, en outre, trois ou quatre prêts par jour.

Bibliothécaire : M. Baguenier-Desormeaux.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

A LA SORBONNE.

Elle possède environ 1.200 volumes, constituant surtout une bibliothèque de prêts à l'usage des membres de la société.

Bibliothécaire : M. Chilot.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MINÉRALOGIE

A LA SORBONNE.

Elle fut fondée le 21 mars 1878 pour remplacer la société minéralogique de France. Dans un vaste et joli local, elle a réuni environ 2.000 volumes relatifs à la minéralogie et à la cristallographie.

SOCIÉTÉ DE PHYSIQUE

44, RUE DE RENNES.

Elle a été fondée en 1873, et possède environ 12.000 volumes, dont le catalogue a été publié en 1892.

C'est une bibliothèque circulante, une bibliothèque de prêts à l'usage des membres de la société. Un budget de mille francs lui est affecté.

Bibliothécaire : M. Jules Garçon, bibliothécaire de la société d'encouragement pour l'industrie nationale.

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE.

Auguste Comte mourut, en septembre 1857, dans une maison de la rue Monsieur-le-Prince que ses disciples ont acquise en 1893.

Ils y ont conservé, au deuxième étage, la bibliothèque réunie par le maître et dans la pièce même où celui-ci l'avait laissée. Pierre Laffitte, successeur d'Auguste Comte, y ajouta sa bibliothèque particulière, de sorte que la société possède aujourd'hui environ 6.000 volumes, dont l'usage est réservé à ses seuls membres, qui sont au nombre de soixante environ.

Bibliothécaire : M. Charles Jeannolle, directeur du positivisme.

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

28, RUE SERPENTE.

Cette société fut créée au mois de juin 1860, et eut d'abord son siège dans la rue de Grenelle. Elle possède une bibliothèque de 60.000 volumes environ, dont le catalogue a été imprimé. Elle est ouverte, pour les membres de la société, de neuf à onze heures et de deux à sept heures.

Bibliothécaire : M. Eugène Noé.

SOCIÉTÉ SWEDENBORGIENNE

12, rue Thouin.

Cette société est multiple. Elle représente, en effet : 1° une société dans le sens ordinaire de ce mot ; 2° une association religieuse, la *Nouvelle Église chrétienne*, qui possède un temple assez vaste où le culte est célébré deux fois par mois ; 3° une librairie, où l'on ne vend que des ouvrages écrits ou inspirés par Swedenborg ; 4° une bibliothèque, devenue peu à peu bibliothèque de prêts, ouverte tous les jours de deux à quatre heures, qui comprend environ 6.000 volumes français, anglais, allemands, russes, italiens et latins, tous relatifs à Swedenborg.

En 1820, l'on ne comptait guère à Paris plus de huit à dix swedenborgiens. En 1837, ils fondèrent la *Nouvelle Jérusalem, revue religieuse et scientifique*. En 1879, la société se réunissait rue de la Faisanderie, à Passy; en 1872, elle avait son siège place de la Sorbonne, elle le transporta ensuite rue du Sommerard, et en 1883, rue Thouin.

SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE FRANCE

28, rue Serpente.

La société zoologique a été fondée le 8 juin 1876. Son but est de propager le goût des études zoologiques et de provoquer des travaux relatifs à la faune française. Installée au début rue des Grands-Augustins, elle se transporta rue Serpente en 1900.

Le chapitre III de son règlement est consacré à la

bibliothèque, et contient de fort sages recommandations. Il est probable qu'elles ont été observées, car la société possède aujourd'hui environ 6.000 volumes qui, de deux à quatre heures, sont à la disposition de ses membres.

Bibliothécaire : M. Herubel.

THÉATRE FRANÇAIS

2 ET 6, RUE RICHELIEU.

L'incendie du 8 mars 1900 respecta la bibliothèque, alors confinée au troisième étage du théâtre, sur la rue Richelieu. Mais le danger qu'elle avait couru fit adopter pour elle un local d'accès plus facile, et on la transporta à l'entrée de la galerie de Chartres, dans des salles situées au rez-de-chaussée.

Cette collection, au reste, ne remonte guère avant l'année 1840 ; jusque là, on ne connaissait au théâtre que la *bibliothèque des souffleurs*, composée presque exclusivement des ouvrages du répertoire.

Elle s'augmenta peu à peu. Puis le zèle d'un érudit, le bibliothécaire actuel, qui sut provoquer des générosités ministérielles et des dons particuliers, l'ont transformée en une bibliothèque de 40.000 volumes, où les éditions les plus rares s'unissent aux souvenirs dramatiques les plus authentiques et les plus précieux. Cet amirable dépôt n'est pas public, mais on en obtient très facilement l'entrée.

Bibliothécaire : M. Georges Monval.

THÉATRE DE L'ODÉON

18, RUE DE VAUGIRARD.

La bibliothèque occupe une longue salle éclairée sur la rue Rotrou. On y a réuni quelques maquettes de décors, les manuscrits, en nombre considérable, des pièces jouées à l'Odéon, et un millier de volumes relatifs à l'art dramatique.

Bibliothécaire : M. Michelez.

THÉATRE DE L'OPÉRA

RUE AUBER.

La bibliothèque de l'Opéra est d'origine récente, elle est en tout cas forcément postérieure à l'incendie de 1873. L'installation qu'on lui réserva dans le nouvel édifice était fort défectueuse ; reléguée au cinquième étage, communiquant avec les services intérieurs et les loges d'artistes, elle était difficilement accessible. Elle passa, en 1881, de la pauvreté à l'opulence, car on lui attribua alors, dans le pavillon ouest, le salon réservé à la maison de l'empereur ; en sorte qu'aujourd'hui la salle de lecture est une élégante rotonde couverte d'ornements et de dorures, et dont la coupole repose sur de riches colonnes.

Cette bibliothèque, fort enrichie en 1899 par le legs Nuitter, qui fut estimé 300.000 francs, se divise en deux sections :

I. *Bibliothèque musicale.* — On y trouve la collection complète des opéras et des ballets représentés à ce théâtre depuis son origine, et aussi beaucoup d'autres

partitions, parties d'orchestre, rôles, parties de chants, etc., etc. Un répertoire dressé par M. Théodore de Lajarte comprend environ 25.000 volumes et cahiers. Je mentionnerai à part un grand nombre d'opéras ou de fragments autographes, entre autres de Rameau, de Gluck, de Meyerbeer, de Rossini, d'Hérold, etc., 5.000 morceaux de chant ou de danse, presque tous inédits ; 20.000 romances, etc., etc.

II. *Bibliothèque dramatique.* — Elle renferme environ 12.000 volumes et 20.000 estampes, très curieuse collection où l'on a réuni tout ce qui, de près ou de loin, concerne non seulement l'opéra, mais les théâtres en général.

Ces deux bibliothèques sont ouvertes au public depuis onze heures jusqu'à quatre heures, et elles reçoivent chaque jour trente à quarante personnes. Tout prêt au dehors est interdit. Vacances du 1er juillet au 1er septembre.

Le musée qui est annexé à la salle de lecture renferme de très précieux souvenirs, maquettes de décors, portraits d'artistes, autographes de compositeurs, etc.

Bibliothécaire ; M. Ernest Reyer.

Bibliothécaire adjoint : M. Antoine Banès.

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE

PLACE BOIELDIEU.

L'incendie de 1887 détruisit complètement la bibliothèque de ce théâtre. Installé, en décembre 1898, dans la salle reconstruite, on s'occupa presque aussitôt

d'y réunir des livres. La nouvelle collection se compose d'un millier de volumes environ et n'est pas publique.

Bibliothécaire M. Antoine Banès.

TRIBUNAL DE COMMERCE

QUAI AUX FLEURS.

Au premier étage, dans une petite pièce dépendant de la présidence, sont réunis 1.800 à 2.000 volumes, tous relatifs à la jurisprudence, et où figurent les grands ouvrages que des jurisconsultes doivent toujours avoir sous la main.

Un expéditionnaire remplit les fonctions de bibliothécaire.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

AU PALAIS DE JUSTICE.

4.000 volumes environ, classés dans deux salles presque contiguës, au rez-de-chaussée, avec entrée par la salle des pas-perdus. L'une, dite l'*ancienne bibliothèque,* ne renferme que de vieux livres et est bien abandonnée ; la *nouvelle,* qui donne sur le quai des Orfèvres, est, au contraire, pleine de jolies reliures toutes neuves. Un des vice-présidents en prend soin.

UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

107, RUE DE RIVOLI.

L'*union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* prenait naissance en 1863, s'installait place des

Vosges, et commençait à y réunir des livres. En 1882, elle se fondait avec la *société du musée des arts décoratifs* créée en 1877 au palais de l'Industrie, et les deux sociétés réunies constituaient l'*union centrale des arts décoratifs*. Une loi du 15 mars 1900 lui concéda au palais du Louvre, pour une durée de quinze années, le pavillon Marsan et une partie de l'aile attenante.

L'Union possède aujourd'hui environ quinze mille volumes, où dominent naturellement les arts industriels : architecture, peinture, sculpture, mobilier, orfèvrerie, bijouterie, verrerie, ébénisterie, etc. Il faut mentionner à part une collection encyclopédique de documents, formant environ 3.000 recueils de format grand in-folio tenus à la disposition du public, collection qui est en grande partie l'œuvre d'un généreux amateur, M. Maciet. Citons encore une admirable collection d'échantillons, comprenant les papiers peints, les toiles imprimées, les soieries et les velours (du XVe au XIXe siècle), les broderies, les tissus orientaux et japonais, etc.

Cette bibliothèque est ouverte au public tous les jours de dix heures à cinq heures et demie, et le soir de huit à dix heures. Elle reçoit en moyenne cent vingt lecteurs par jour dans une grande et belle salle bien éclairée et divisée en soixante places d'un mètre chacune. De très généreux donateurs enrichissent sans cesse cette collection, qui dispose, en outre, d'un budget de 15.000 francs pour achats et reliures.

Bibliothécaire : M. Léon Deshairs.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS

14, RUE DE TRÉVISE.

Cette association, qui a des ramifications en province et même à l'étranger (en tout 7326 unions, représentant environ 700.000 sociétaires), date de 1852. Dans l'hôtel qu'elle occupe et qui lui appartient, sont classés environ 7.000 volumes et une centaine de périodiques qui constituent une bibliothèque de prêts seulement, ouverte le soir de huit à neuf heures. Le catalogue a été imprimé, et se vend cinquante centimes aux membres de l'union. L'un de ceux-ci remplit gratuitement les fonctions de bibliothécaire.

UNIVERSITÉ

A LA SORBONNE.

Publique dès 1770, la bibliothèque de l'Université, confondue avec celle du collège Louis-le-Grand, a connu des fortunes bien diverses et porté bien des noms. En 1800, c'est la *bibliothèque du prytanée;* en 1808, elle est dite *bibliothèque des quatre lycées de Paris,* dénomination qu'elle conserve jusqu'en 1812, année où elle devient *bibliothèque de l'université de France.* Transportée en 1823 dans les bâtiments de la Sorbonne, elle ne fut ouverte, jusqu'en 1846, qu'aux seuls membres de l'université. Rendue de nouveau au public, elle perdit encore une fois son nom pour s'intituler *bibliothèque de l'académie de Paris* ou *bibliothèque de la Sorbonne,* qualification qui prévalut jusqu'au 16 mars 1861, où un décret impérial lui rendit son

ancien titre : *bibliothèque de l'université de France.* Ce ne fut pas encore le dernier, puisqu'elle est aujourd'hui *bibliothèque de l'université de Paris.* En 1847, elle possédait 39.451 volumes ; en 1873, elle en annonçait 90.000, y compris la belle collection que venait de lui léguer Victor Leclerc.

Le nombre des volumes qu'elle renferme aujourd'hui assigne à la bibliothèque de l'université le troisième rang parmi les bibliothèques de Paris. Elle s'attribue 500.000 volumes, 2.500 périodiques, 320 incunables et 2.106 manuscrits. Bien qu'encyclopédique, elle est riche surtout en ouvrages d'érudition, et possède presque toutes les éditions savantes des auteurs grecs, latins, allemands et anglais publiées en France et à l'étranger, ainsi que les livres les plus récents en chimie, physique, sciences naturelles, etc. Elle n'est pas absolument publique : on exige une carte délivrée soit par le conservateur, soit par la Faculté des lettres ou celle des sciences. Elle est ouverte tous les jours de dix heures à midi, de deux à six heures et de huit à dix. En 1905-1906, elle a reçu 131.861 lecteurs, à qui elle a communiqué 439.124 ouvrages ; elle a aussi satisfait 1.041 emprunteurs à qui elle a confié 14.425 ouvrages.

Conservateur : M. Émile Chatelain.

La bibliothèque de l'université a trois annexes :

1° La *bibliothèque Albert-Dumont,* léguée par l'helléniste de ce nom, et qui est exclusivement « réservée aux boursiers de la Faculté des lettres et aux étudiants d'agrégation ». Elle est ouverte tous les jours de neuf heures à midi et de une heure et demie à six heures.

2° La *bibliothèque Victor-Cousin,* admirable collection

de 20.000 volumes, qui fut léguée à l'université en 1867, sous la condition qu'elle serait conservée à part et dans le local où elle se trouvait au moment de la mort du testateur, alors logé à la Sorbonne. Une rente de 10.000 francs, destinée à l'entretenir, complétait le legs. La bibliothèque Victor-Cousin est ouverte, aux personnes munies d'une carte spéciale, le mardi, le jeudi et le vendredi de deux à six heures.

Bibliothécaire : M. Georges Perrot.

3° La *bibliothèque Gaston-Paris*. Cette collection, presque uniquement consacrée à la philologie romane, avait été réunie avec des soins infinis par Gaston Paris. A sa mort, en 1903, une admiratrice du savant professeur, la marquise Arconati Visconti, ne voulut pas que cette importante bibliothèque fût dispersée ; elle put l'acquérir, et elle l'offrit à l'État. Destinée par lui à l'école des hautes études, elle devint ainsi une annexe de la bibliothèque de l'université, et celle-ci a réuni à son catalogue les 4.000 volumes et les 4.000 brochures qui la composaient.

RÉSUMÉ DE L'ENSEIGNEMENT :

LETTRES :

Archéologie.
Bibliographie.
Éloquence française.
— grecque.
— latine.
Géographie.
— coloniale.
Grammaire historique du français.
Grammaire des langues classiques anciennes.
Grammaire des langues indo-européennes.
Histoire ancienne.
— de l'art.
— de l'art chrétien au moyen âge.
Histoire byzantine du christianisme.

Histoire de la civilisation orientale.
Histoire coloniale.
— contemporaine.
— de l'économie politique.
Histoire de la langue française.
Histoire de la littérature et des idées chrétiennes depuis le XVe siècle.
Histoire moderne.
— du moyen âge.
— des peuples de l'orient.
Histoire de la philosophie.
— de la Révolution française.
Histoire romaine.
Langue et littérature :
— allemandes.
— anglaises.
— espagnoles.
— de l'Europe méridionale.
— françaises.
— grecques.
— hébraïques.
— hongroises.
— de l'Inde.
— italiennes.
— latines.
Langue et littératre russes.
Métrique grecque.
— latine.
Minéralogie.
Philologie romane.
Philosophie du moyen âge.
— moderne.
— et psychologie morale.
Physiologie.
Physique mathématique.
Poésie française.
— grecque.
— latine.
Psychologie expérimentale.
Sociologie.

Sciences :

Anatomie comparée.
Application de l'analyse à la géométrie.
Astronomie mathématique
Botanique.
Calcul différentiel.
— des probabilités.
Chimie analytique.
— appliquée.
— générale.
— minérale.
— physique.
Embryologie générale.

Évolution des êtres organisés.
Géographie physique.
Géologie.
Géométrie supérieure.
Histologie.
Logique et méthodologie des sciences.
Mécanique expérimentale.
— physique.
— rationnelle.
Théorie des fonctions.
Zoologie.

VILLE DE PARIS

29, RUE SÉVIGNÉ.

La bibliothèque que la ville de Paris possède aujourd'hui est la troisième qu'elle ait formée. Sous la Révolution, elle s'est laissée spolier de la première [1] qui lui avait été léguée par le jurisconsulte Moriau et qu'elle avait portée à 20.000 volumes. La seconde, rassemblée avec un soin extrême, riche de 120.000 volumes et évaluée à un million a été anéantie par la Commune en 1871. Espérons que le sort cessera de s'acharner, et respectera la bibliothèque actuelle.

Elle a été constituée en 1872 par Jules Cousin, qui offrit à la Ville sa bibliothèque particulière composée d'environ 6.000 volumes et de 14.000 estampes. Installée à l'hôtel Carnavalet, elle comptait déjà 18.000 volumes en 1874 quand on l'ouvrit au public. En 1881, M. Alfred de Liesville y ajoutait les 7.000 volumes constituant sa collection de livres relatifs à la période révolutionnaire,

---

[1] Voy. ci-dessus : Institut de France.

L'appui que le conseil municipal n'a cessé d'accorder à sa bibliothèque a permis d'en faire une admirable collection exclusivement parisienne. Le catalogue aujourd'hui entrepris permettra seul de déterminer avec quelque exactitude le nombre des volumes qu'elle possède ; on lui attribue ordinairement 400.000 volumes ou brochures et 3.500 manuscrits. Elle est ouverte de neuf à quatre heures en hiver et de neuf à cinq en été.

Bibliothécaire : M. Marcel Poëte.

APPENDICE

I.

Écoles municipales supérieures.

II.

Écoles municipales professionnelles.

III.

Établissements hospitaliers.

IV.

Lycées nationaux.

V.

Bibliothèques municipales.

APPENDICE

J'ai réuni ici plusieurs bibliothèques que, sans aucun doute, les lecteurs de ce petit volume n'auront jamais l'occasion de consulter [1]. Mais, en raison de leur nombre et de l'influence qu'elles exercent sur une grande partie de la population [2], elles m'ont paru constituer, dans le foyer intellectuel de Paris, une place assez intéressante pour mériter que quelques lignes fussent consacrées à chacune d'elles. Tout humbles que soient la plupart de ces collections, une statistique des bibliothèques parisiennes serait vraiment trop incomplète si une courte mention tout au moins ne leur y était accordée.

Je suivrai, ici encore, l'ordre alphabétique, et je vais successivement passer en revue :

I. — Les écoles municipales supérieures ;

II. — Les écoles municipales professionnelles ;

III. — Les établissements hospitaliers ;

IV. — Les lycées ;

V. — Les bibliothèques municipales de quartier, qui rendent de si grands services à la classe ouvrière.

---

[1] Voy. pourtant les notices consacrées à l'hôpital Saint-Louis et à la mairie du seizième arrondissement.

[2] Les bibliothèques municipales ont reçu en 1906 : 1.549.713 lecteurs.

I

ÉCOLES MUNICIPALES SUPÉRIEURES

Elles reçoivent des jeunes gens qui se destinent au commerce, à l'industrie, aux arts industriels, aux administrations publiques et privées et aux écoles professionnelles où les études classiques ne sont pas nécessaires. Telles sont l'école centrale des arts et manufactures, l'école de physique et de chimie industrielles, l'école des hautes études commerciales, l'école des beaux-arts, l'école spéciale d'architecture, l'école supérieure d'électricité, l'institut agronomique, etc., etc.

Un budget de cinq à six cents francs est alloué à ces bibliothèques, le bibliothécaire est ordinairement choisi parmi les élèves les plus avancés de l'école.

École Arago, 4, place de la Nation. — Fondée en 1880, elle possède une bibliothèque de prêt qui renferme environ 4.000 volumes. La lecture joue un grand rôle dans le programme de cette école. — Bibliothécaire : M. Émile Lods.

École Colbert, 27, rue de Château-Landon. — Fondée en 1868. La bibliothèque de prêt ne possède guère que 2.500 volumes.— Bibliothécaire : M. Charles Pérault.

École Lavoisier, 19, rue Denfert-Rochereau. — Fondée en 1872, elle a été entièrement reconstruite

de 1898 à 1903. Environ 1.200 volumes. Le directeur aime les livres et possède une jolie bibliothèque personnelle. — Bibliothécaire : M. Joutel.

École de physique et de chimie industrielles, 42, rue Lhomond. — Installée, en 1882, sur des terrains dépendant de l'ancien collège Rollin, elle ne possède guère plus de 2.000 volumes, disséminés en ce moment dans les différents laboratoires. La direction se propose de les réunir de manière à constituer une seule bibliothèque, chaque laboratoire ne conservant que les livres strictement nécessaires pour assurer son fonctionnement.

École J.-B. Say, 11bis, rue d'Auteuil. — Fondée en 1875, et dite d'abord *école supérieure d'Auteuil*, elle possède environ 16.500 volumes, bibliothèque de prêts qui est ouverte aux élèves le jeudi de neuf à onze heures du matin. — Bibliothécaire ; M. Ch. de Mazade.

École Turgot, 69, rue Turbigo. — Elle a été fondée en 1839 dans la rue du Vert-Bois. Sa bibliothèque générale renferme à peu près 3.500 volumes, mais il existe, auprès de chaque classe, une petite collection dont dispose le professeur.

II.

ÉCOLES MUNICIPALES PROFESSIONNELLES

Elles ont pour mission de former des ouvriers instruits, capables de gagner leur vie à la sortie de

l'école, capables aussi de maintenir les traditions d'habileté et de goût qu'ont conservées la plupart des industries représentées à Paris.

École Bernard-Palissy, 19, rue des Petits-Hôtels. — Elle date de 1883, et l'on y enseigne plus spécialement le dessin, la sculpture sur bois et sur pierre, le modelage, la peinture décorative et l'histoire de l'art. Un budget de 600 francs est affecté à l'entretien des modèles en plâtre et de la bibliothèque. Celle-ci composée de beaux ouvrages d'art, ne compte guère plus de 700 volumes. — Bibliothécaire : M. Jean Legros.

École Boulle, 57, rue de Reuilly.—Créée en 1883, une première installation avait coûté 400.000 francs ; les dépenses faites pour la seconde, sur un terrain communal estimé 530.000 francs, s'élevèrent à 1.341.635 francs. La *section du meuble* comprend l'ébénisterie, la tapisserie, la sculpture, la menuiserie en sièges ; la *section du métal* embrasse la ciselure, la gravure, le tournage sur métaux, plâtre, ivoire, etc. La bibliothèque, toute technique, se compose de 3.500 volumes dont le catalogue a été imprimé en 1898. Son budget est de 1.000 francs. — Bibliothécaire : M. Jules Laurent.

École Diderot, 60, boulevard de la Villette. — Elle date de 1872, et reçoit des apprentis pour les professions suivantes : forge, tour sur métaux, ajustage, instruments de précision, électricité, chaudronnerie, menuiserie, serrurerie, plomberie. La bibliothèque se compose d'environ 1.000 volumes. — Bibliothécaire : M. Franchet.

École Dorian, 72, avenue Philippe-Auguste. — Cette maison fut d'abord un orphelinat protestant fondé par le pasteur Coquerel. Le conseil d'administration avait à sa tête Madame Dorian qui, en 1885 céda la maison à la ville de Paris. Celle-ci en fit l'*internat des pupilles de la Ville*, puis le transforma. On y enseigne aujourd'hui la menuiserie, le tournage, l'ajustage, la ferronnerie, et les professeurs ont à leur disposition une bibliothèque de 2.500 volumes environ. — Bibliothécaire : M. Emile Canton.

École Estienne, 38, rue Abel-Hovelaque. — Cette école fut ouverte en 1889, dans la rue Vauquelin. On la transporta en 1895 dans le local actuel, où elle couvre une superficie de 5.600 mètres, estimée avec les constructions 1.728.000 francs. L'enseignement technique comprend la typographie, la reliure, la photographie, etc. La bibliothèque renferme environ 4.000 volumes.

École Germain-Pilon, 12, rue Sainte-Élisabeth.— Comme l'école Bernard-Palissy, qui en est une annexe, l'école Germain-Pilon date de 1883. Sa spécialité est le dessin et le modelage appliqués à l'industrie. Une semaine par mois, les élèves des cours supérieurs ont des séances de modèle vivant. — Environ 1.500 volumes bien choisis.

III.

ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Les hôpitaux sont presque toujours pourvus de deux bibliothèques : l'une, comprenant seulement des livres

de lecture courante, est destinée aux malades ; l'autre, plus sérieuse, médicale et chirurgicale, est celle des internes en médecine ; il existe quelquefois une troisième bibliothèque, destinée aux internes en phamacie. Celle des internes en médecine est installée ordinairement dans la salle de garde, et placée sous la surveillance d'un interne qui ne conserve ces fonctions qu'une année.

Les bibliothèques des hôpitaux ne sont guère antérieures à l'année 1870.

Elles n'eurent d'abord d'autres ressources que de légères cotisatisations mensuelles et les dons faits par d'anciens internes. Mais, à dater de 1877, le Conseil municipal se préoccupa de les mieux pourvoir, et vota chaque année en leur faveur une subvention qui dépassa parfois 20.000 francs et que le budget de 1905 abaissa à 12.000 francs.

Voici quelques notes prises au cours de mes visites dans les hôpitaux.

Hopital Beaujon, 208, rue du Faubourg Saint-Honoré. — Cet établissement, fondé vers 1784 à l'entrée du faubourg du Roule par le financier Nicolas Beaujon, constitua d'abord un orphelinat. La Révolution le transforma en hôpital vers 1793.

Deux petites pièces du rez-de-chaussée renferment une bibliothèque qui ne compte plus guère que 3.500 volumes, l'hôpital s'étant dessaisi de 1.500 volumes environ au profit de la bibliothèque centrale de l'Internat, créée à l'Hôtel-de-Ville. — Bibliothécaire : M. Léon Aroles.

Hospice de Bicêtre, 78, rue du Kremlin. — La

bibliothèque des internes en médecine et celle des internes en pharmacie représentent à elles deux environ 5.000 volumes. A citer encore un curieux musée pathologique, qui y fut créé par M. le docteur Bourneville.

HOPITAL BICHAT, boulevard Ney. — C'est une ancienne caserne d'octroi, qui fut convertie en hôpital vers 1882. Il possède environ 1.800 volumes.

HOPITAL BOUCICAUT, 62, rue de la Convention. — Il a pour origine un legs fait à l'Assistance publique par Madame Boucicaut en 1897. Les deux bibliothèques destinées aux internes réunissent environ 1.800 volumes.

HOPITAL DE LA CHARITÉ, 47, rue Jacob. — La bibliothèque des internes en médecine, installée au deuxième étage, dans un bâtiment donnant sur la seconde cour, paraît avoir une origine assez ancienne ; elle renferme environ 3.000 volumes. On en conserve environ 600 chez les internes en pharmacie.

HOPITAL COCHIN, 47, rue du Faubourg Saint-Jacques. — La bibliothèque des internes en médecine possède 5.700 volumes, celle des internes en pharmacie en renferme près de 2.000.

HOPITAL DES ENFANTS MALADES, 149, rue de Sèvres. — Ancienne maison de l'Enfant-Jésus. Les internes y disposent d'environ 2.000 volumes.

HOTEL-DIEU, 1, place du Parvis-Notre-Dame. — Dès le milieu du dix-septième siècle apparaît la trace d'une bibliothèque à l'Hôtel-Dieu. On lit, en effet, dans un registre de ses délibérations administratives,

à la date du 17 janvier 1657. « Cedit jour, la compagnie a arresté que l'on fera faire des tablettes dans le lieu que le sieur Bourgeois a destiné pour y faire une bibliothèque, pour y mettre des livres que lui et les autres voudront donner. »

Il s'agit certainement ici d'une bibliothèque destinée aux malades, et l'Hôtel-Dieu en possède encore aujourd'hui une qui est tenue avec soin et qui provient d'un legs fait il y a quelques années par M. Godard. Elle se compose d'environ 2.500 volumes où dominent l'histoire et surtout la littérature contemporaine.

La bibliothèque toute médicale des internes renferme environ 5.000 volumes.

Les sœurs Augustines, qui desservirent l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1908, y ont possédé une jolie bibliothèque, aujourd'hui dispersée.

Hopital Laennec, 42, rue de Sèvres. — Ancien hospice des Incurables-femmes. Les internes en médecine et en pharmacie n'y disposent guère que de 1.500 volumes.

Hopital Lariboisière, 2, rue Ambroise Paré. — D'abord *hôpital Louis-Philippe*, puis *hôpital de la République*, puis *hôpital du Nord*, il prit son nom actuel vers 1854, en souvenir de Mme la comtesse de Lariboisière, qui lui légua 2.900.000 francs. La bibliothèque des internes en médecine renferme environ 3.000 volumes; les internes en pharmacie n'en possèdent guère que 400.

Maison de retraite de Larochefoucauld, 15, avenue d'Orléans.—Créée vers 1783, et d'abord maison royale de santé pour de vieux prêtres et des officiers

sans fortune, elle fut, vers 1802, convertie en asile payant. Il possède, à l'usage des pensionnaires, une bibliothèque d'environ 2.800 volumes, où dominent la littérature, l'histoire et les voyages. — Bibliothécaire : M. Talon.

Maison de santé, 200, rue du Faubourg Saint-Denis. — Sa fondation remonte à l'année 1802. Elle fut alors installée au faubourg Saint-Martin, dans des bâtiments qui avaient appartenu à l'hôpital du Saint-Nom de Jésus. En janvier 1816, on la transféra faubourg Saint-Denis, où elle remplaça les filles de la Charité, plus connues sous le nom de sœurs grises. Expropriée en 1853, lors de l'ouverture du boulevard de Strasbourg, on éleva pour elle les constructions actuelles. Le nom de Dubois, par lequel cette maison est souvent désignée est celui du célèbre docteur qui y fut longtemps attaché comme chirurgien.

Elle possède trois bibliothèques : celle des malades qui renferme 1.800 volumes, celle des internes en médecine où l'on en compte 1.000 environ, et celle des internes en pharmacie qui disposent de 400 volumes seulement.

Maison nationale de santé, à Charenton. — Cet hospice, destiné aux aliénés, renferme trois bibliothèques. On a rassemblé dans la première presque tous les ouvrages publiés sur les maladies mentales. Plusieurs de ces volumes proviennent des religieux de la Charité de Saint-Jean de Dieu, fondateurs de cette maison, et qui la dirigèrent jusqu'à la Révolution.

Les deux autres bibliothèques sont destinées aux malades, l'une pour les hommes, l'autre pour les

femmes. Toutes deux contiennent surtout des livres d'histoire et de géographie, des romans, des journaux illustrés, etc.

Hopital Necker, 151, rue de Sèvres. — La Révolution le nomma *hôpital de l'Ouest*. La bibliothèque des internes en médecine renferme environ 1.500 volumes, les internes en pharmacie se contentent de 400.

Hopital de la Pitié, 1, rue Lacépède. — Cette maison date de 1612 et fut pendant longtemps affectée aux mendiants, aux vieillards, aux enfants trouvés, etc. La Révolution en fit l'*hospice des élèves de la patrie*, qu'elle transforma bientôt en hôpital. Les deux bibliothèques des internes donnent un total d'environ 3.000 volumes.

Polyclinique Henri de Rothschild, 199, rue Marcadet. — Cet admirable établissement, fondé dans la rue de Picpus en 1896, a été transporté rue Marcadet en 1902. Consacré surtout à la pédiatrie, on y a organisé, outre le service d'hospitalisation, des consultations quotidiennes et des distributions gratuites de layettes, de médicaments, de lait stérilisé, de farines alimentaires, etc., etc.

La bibliothèque, composée d'environ 10.000 volumes, est exclusivement formée d'ouvrages relatifs à la pédiatrie, à l'obstétrique et à la gynécologie; c'est certainement, pour cette spécialité, la plus complète qui existe. Elle est tous les jours, de une à six heures, à la disposition des médecins, des chirurgiens et des étudiants.

Son budget est à peu près illimité.

Bibliothécaire : M. Ch. Mettling.

Hopital Ricord, 111, boulevard de Port-Royal. — Cet hôpital occupe les bâtiments très délabrés d'un couvent de capucins, qui avait été fondé en 1613 et qui fut supprimé en 1782. D'abord dit *Les capucins*, puis *Les vénériens*, puis *Hôpital du midi*, il prit son nom actuel après la mort du célèbre chirurgien Ricord, qui lui légua (1889) sa bibliothèque, presque entièrement composée d'ouvrages relatifs aux maladies vénériennes. L'hôpital possède aujourd'hui, dans quatre pièces bien tenues, environ 6.000 volumes.

Dans l'ancienne chapelle du couvent a été créé, en 1824, par le chirurgien Horteloup un musée de figures en cire coloriée, représentant une foule de lésions provenant des maladies vénériennes. Un cours est fait chaque semaine dans ce musée, plus répugnant encore que celui de l'hôpital Saint-Louis, et où 440 pièces sont classées dans des armoires en chêne.

Hopital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine. — L'abbaye Saint-Antoine des Champs datait de la fin du douzième siècle ; elle fut entièrement reconstruite vers 1770, et la Révolution la transforma en hôpital.

La bibliothèque des internes, dernièrement augmentée de 680 volumes donnés par le docteur Siredey, renferme aujourd'hui 3.500 volumes. — Bibliothécaire : M. Brissaud.

Hopital Saint-Louis, 40, rue Bichat. — Cet hôpital possède une bibliothèque d'environ 20.000 volumes, qui n'a pas d'égale au monde pour ce qui concerne les maladies de la peau.

Elle a été créée, en 1887, par le docteur Henri

Feulard ; d'autres donations, celle de M. le professeur Gaucher, entre autres, sont bientôt venues l'augmenter, et un budget annuel de 2.000 francs permet de l'entretenir.

Cette précieuse bibliothèque est ouverte de huit heures du matin à cinq heures du soir, et l'on y admet libéralement tout le personnel médical de Paris.

A la bibliothèque est annexé un admirable musée pathologique. Il renferme à peu près 3.000 moulages en cire coloriée, qui reproduisent toutes les lésions produites par les affections de la peau.

Bibliothécaire : M. le docteur L. Wickham.

Outre le musée Dupuytren (15, rue de l'École-de-Médecine) qui est le premier en date, trois établissements hospitaliers possèdent des musées semblables à celui de l'hôpital Saint-Louis.

Ce sont : l'hôpital Ricord, dont je viens de parler ; l'hospice de Bicêtre, qui dut cette annexe au docteur Bourneville ; l'hospice de la Salpétrière, où elle fut fondée par Charcot, et où est joint un atelier de photographie médicale. Des collections du même genre, mais beaucoup moins considérables, existent à Necker, à Broca et à Saint-Antoine.

Asile Sainte-Anne, 1, rue Cabanis. — L'établissement possède deux bibliothèques. La bibliothèque médicale, qui comporte un millier de volumes, est fort délaissée, bien qu'un crédit annuel lui soit affecté. La bibliothèque destinée aux malades renferme 3.587 volumes, et la salle de lecture est assez fréquentée ;

pour cette dernière, la dépense annuelle s'élève à environ sept cents francs.

HOSPICE DE LA SALPÊTRIÈRE, boulevard de l'Hôpital. — Cette maison, dite officiellement *hospice de la Vieillesse* (*femmes*) fut ouverte, le 27 avril 1656, à cinq mille mendiants. Elle avait été installée sur un petit territoire, dit *la Salpêtrerie* et affecté à la préparation des salpêtres.

Le 19 novembre 1907, on y a inauguré la bibliothèque léguée à l'Assistance publique par le célèbre aliéniste Charcot. Dans une jolie salle, un peu basse de plafond, mais décorée avec originalité, sont réunis environ 8.000 volumes presque tous reliés. On travaille en ce moment au catalogue sur fiches.

Conservateur : M. le docteur Alquier.

Bibliothécaire : Melle É. Bourseaux.

Le musée, que je cite plus haut, est situé au-dessous de la bibliothèque. Il comprend surtout des pièces anatomiques et des préparations histologiques. A mentionner encore, pour mémoire, la bibliothèque des internes, qui renferme près de 6.000 volumes, et celle des malades, où l'on comptait exactement 4.275 volumes au mois de décembre 1907.

HÔPITAL TENON, 4, rue de la Chine. — Terminé en 1878, il fut d'abord appelé *hôpital de Ménilmontant*. La bibliothèque des internes en médecine renferme environ 3.500 volumes, celle des internes en pharmacie n'en compte guère que 600.

IV

LYCÉES NATIONAUX

En général, on trouve dans chaque lycée deux bibliothèques : celle des élèves, contenant les ouvrages classiques que la maison fournit aux internes, puis celle dite générale, destinée aux professeurs. Il ne peut être question ici que de cette dernière. Elle est ordinairement sous la surveillance du censeur et a pour bibliothécaire un professeur désigné par le proviseur. Au reste, l'article 17 d'un arrêté du 4 septembre 1821 s'exprime ainsi : « Le censeur est le conservateur de la bibliothèque et de toutes les collections d'objets relatifs aux sciences ». Cette disposition fut complétée par une instruction du 25 août 1861 qui prescrit au proviseur de « visiter, au mois de décembre de chaque année, la bibliothèque générale, ainsi que les bibliothèques de quartier ». En effet, dans plusieurs établissements, au lycée Carnot entre autres, la bibliothèque générale a été dépouillée au profit de bibliothèques dites de quartier, installées près de chaque classe, et dont les professeurs disposent à leur gré, proportionnant les lectures et les prêts à la capacité de chaque élève.

Je rappelle qu'en 1878, la chambre des députés, désirant voir se compléter les bibliothèques des lycées, vota pour elles une allocation de cent mille francs, largesse qni ne fut pas renouvelée.

Lycée Buffon, 16, boulevard Pasteur. — Ce magnifique établissement, fondé en 1892, possède

environ 4.000 volumes, répartis dans trois belles pièces du rez-de-chaussée qui prennent jour sur la rue de Vaugirard.

Bibliothécaire : M. Oudinot.

LYCÉE CARNOT, 145, boulevard Malesherbes. — Ancienne *école Monge*, achetée par l'État en 1895. La salle de lecture est située au rez-de-chaussée et est fort jolie, mais elle renferme peu de livres. Le lycée en possède 5.000, partagés dans les classes en plusieurs collections.

Bibliothécaire : M. Dozières.

LYCÉE CHARLEMAGNE, 101, rue Saint-Antoine. — Ce lycée a été établi, en 1802, dans les bâtiments de la Maison professe des jésuites, dont la bibliothèque, confisquée en 1762, avait possédé 30.000 volumes. Celle du lycée ne dépasse guère 15.000 volumes et elle est ouverte de quatre à cinq heures.

Bibliothécaire : M. Hamon.

LYCÉE CONDORCET, 65, rue Caumartin. — Ce lycée fut installé, en 1804, dans les bâtiments provenant du couvent des Capucins dits de la Chaussée-d'Antin, qui, lors de sa suppression en 1790, renfermait une bonne bibliothèque de 6.000 volumes. Le nouvel établissement d'instruction fut baptisé *lycée de la Chaussée-d'Antin*. Il devint presque aussitôt *lycée Bonaparte* (1805-1814), puis *collège Bourbon* (1815-1848), reprit en 1848 le nom de *lycée Bonaparte*, qu'il échangea en 1870 contre celui de *lycée Fontanes*, et devint enfin *lycée Condorcet* en 1883. Dans une salle du rez-de-chaussée, éclairée sur la rue

Caumartin, il possède une bibliothèque encylopédique qui renferme environ 6.000 volumes, et qui est ouverte aux professeurs de huit à onze heures et de une à cinq heures.

Lycée Henri IV, 23, rue Clovis. — D'abord *lycée Napoléon,* il fut établi, en 1804, dans les bâtiments devenus libres de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève. La révolution de 1848 lui donna le nom de *lycée Corneille* qu'il conserva peu de temps. Il possède environ 3.000 volumes, constituant une bibliothèque de prêt à l'usage des professeurs.

Bibliothécaire : M. H. Barbier, censeur.

Lycée Janson de Sailly, 106, rue de la Pompe. — Ce lycée, qui date seulement de 1885, renferme une bibliothèque de 4.000 volumes environ, qui est ouverte aux professeurs de neuf à onze heures et de deux à cinq heures.

Bibliothécaire : M. Victor Blanc.

Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques. — Il a succédé au *collège de Clermont,* fondé par les jésuites en 1564, et qui fut le premier établissement d'instruction qu'ils aient eu à Paris. Ils y réunirent jusqu'à 50.000 volumes, qui furent vendus aux enchères après l'expulsion de l'ordre en 1763. Dès 1682, il était devenu *collège Louis-le-Grand;* on le trouve ensuite nommé *collège de l'Égalité* en 1792, *prytanée* en 1800, *lycée impérial* en 1802, *collège royal de Louis-le-Grand* en 1814, *lycée Descartes* en 1848, enfin *lycée Louis-le-Grand* en 1849. Il y existe une bibliothèque de 3.628 volumes, rassemblés dans une grande

salle très claire ; ils sont à la disposition des professeurs et aussi des élèves appartenant aux classes supérieures.

Bibliothécaire : M. Claustre.

Lycée Saint-Louis. — Il occupe l'emplacement de l'ancien *collège d'Harcourt,* qui avait été fondé, vers 1280, par Raoul d'Harcourt, archidiacre de Rouen. Napoléon ordonna de démolir ces antiques bâtiments, et fit élever sur leurs ruines des constructions qui ne furent achevées qu'en 1820. Le nouvel établissement porta un moment le nom de *lycée Monge* en 1848. La façade a été entièrement refaite lors du percement du boulevard Saint-Michel en 1855. Ce lycée possède une petite bibliothèque, d'origine toute moderne, qui est à l'usage des professeurs et renferme environ 5.300 volumes.

Bibliothécaire : M. Danger.

Lycée Voltaire, 101, avenue de la République. — Cette maison, d'origine récente, possède une bibliothèque d'environ 2.500 volumes, qui sont réunis dans deux pièces très claires situées au deuxième étage. Un budget de 150 francs par an est affecté à cette petite collection, destinée surtout aux professeurs.

Bibliothécaire : M. Bebin, censeur de l'établissement.

V.

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE QUARTIER

La plus ancienne date du mois de novembre 1865, c'est celle de la mairie du XIe arrondissement. La

seconde fut ouverte plus de trois ans après, en janvier 1869. On n'en comptait encore que onze en 1878, et elles étaient dites *bibliothèques de mairies*. Elles sont aujourd'hui (1907) au nombre de 82.

En 1878, elles renfermaient		32.237	volumes.
En 1882,	—	87.831	—
En 1894,	—	311.116	—
En 1906,	—	475.346	—

En 1902, le conseil municipal ayant beaucoup réduit ses subsides [1], le nombre des lecteurs et des emprunteurs subit une forte décroissance. L'ensemble des bibliothèques recevait :

En 1888, 1.277.436 clients.

En 1898, 1.928.217 —

nombre qui se réduisit :

En 1904, de 88.953.

En 1905, de 114.582.

En 1906, de 83.428,

soit 286.963 en moins. Ce qui n'empêche qu'en 1906, le nombre des clients avait encore été de 1.549.713. Le 8 février 1907, le préfet sollicitait encore du conseil une subvention de 79.000 francs.

Toutes ces bibliothèques sont publiques. Certaines d'entre elles accueillent des lecteurs dans la journée, entre 4 et 6 heures, et toutes sont ouvertes le soir de 8 à 10 heures au moins. Une partie des volumes est

---

[1] Il avait accordé 69.000 francs en 1881 et 207.400 francs en 1885.

prêtée à domicile. Pour obtenir le prêt, il suffit d'avoir seize ans accomplis et d'établir son identité par une pièce quelconque : carte d'électeur, quittance de loyer, attestation d'un patron, etc. Il n'est prêté qu'un seul volume à la fois, et la durée du prêt est de quinze jours.

Dans le tableau qui suit, la première colonne indique l'année de la création; la seconde, le nombre des lecteurs reçus en 1906. Je n'ai cité que celles dont le nombre des lecteurs a dépassé 14.000.

Mairie du XIVe arrondissement	1882	41.731
Mairie du Xe	1872	36.973
Mairie du XIXe	1880	35.521
Mairie du IVe	1875	35.239
Rue de l'Arbalète, 35bis	1884	33.592
Rue de Bruxelles, 32	1884	33.238
Rue Saint-Ferdinand, 7	1882	33.128
Mairie du XVIIe	1877	30.250
Place du Commerce, 4	1883	29.241
Mairie du XIIe [1]	1872	29.064
Mairie du XIe	1865	29.052
Mairie du XIIIe	1879	28.849
Rue Fessart, 4	1884	28.761
Mairie du VIIe	1880	28.589
Hue Balagny, 40	?	28.058
Mairie du XVe	1880	27.676
Mairie du XVIIIe	1882	27.192

[1] C'est la première où l'on trouva réunis la salle de lecture et le prêt à domicile.

Mairie du XVIe [1]	1867	26.645
Rue Falguière, 20	1889	25.998
Mairie du IIe	1875	25.755
Mairie du XXe	1869	25.556
Mairie du Ve	1880	24.916
Mairie du Ier	1880	24.060
Rue de Torcy, 5	1888	23.324
Mairie du VIe	1881	22.948
Rue du Rendez-vous, 63	1885	22.808
Mairie du VIIIe	1879	22.663
Rue Milton, 35	1891	22.197
Place des Vosges, 6	1884	21.268
Rue Camou, 1	1885	21.128
Rue de Sambre-et-Meuse, 19	1884	20.685
Rue Ducange, 1	1886	20.504
Rue d'Alésia, 132	1895	19.296
Mairie du IIIe	1870	18.835
Avenue Parmentier, 109 [2]	1865	18.706
Rue de la Tombe-Issoire, 77	1889	18.173
Rue du Poteau, 71	1885	17.813
Rue Baudricourt, 53	1884	17.726
Rue Lacordaire, 11	1887	17.723
Boulevard Montparnasse, 80	1885	17.491

[1] C'est de beaucoup la mieux composée de toutes. Édélestand Duméril lui légua, en 1871, sa riche bibliothèque composée de 5.429 volumes relatifs à l'histoire littéraire du moyen âge. Madame veuve Foussier, en 1885, lui légua 2.000 volumes et M. Parent de Rosan, en 1896, 5 à 6.000 bons ouvrages.

[2] L'éditeur Brandus lui a offert, en 1879, un grand nombre de partitions, morceaux de chant, de piano, etc.

Rue Saint-Denis, 221	1884	17.469
Rue Ampère, 18	1888	17.130
Passage de l'Ancre	1891	16.614
Rue Bolivar, 119	1897	16.445
Rue du Pont-de-Lodi, 2	1884	15.953
Rue Barbanègre, 7	1896	15.943
Rue Vitruve, 3	1884	15.936
Rue de Poissy, 27	1893	15.710
Avenue Duquesne, 42	1883	15.376
Boulevard Diderot, 40	1890	15.074
Rue de Vaugirard, 85	1884	15.004
Rue Montgolfier, 3	1884	14.982
Rue Étienne-Marcel, 20	1885	14.539
Rue de Tlemcen, 9	1900	14.459
Mairie du IXe	1880	14.292
Rue de Tanger, 41	1889	14.201
Rue Henri-Chevreau, 26	1869	14.141

TABLE DES MATIÈRES

B

C

E

F

G

H

J

K

L

N

O

P

Q

R

S

U

V

W

Y

Z

DU MÊME AUTEUR :

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE
DES ARTS, MÉTIERS
ET PROFESSIONS

EXERCÉS DANS PARIS

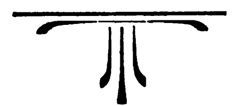
DEPUIS LE TREIZIÈME SIÈCLE

PAR

ALFRED FRANKLIN

ADMINISTRATEUR HONORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

AVEC UNE PRÉFACE DE **M. E. LEVASSEUR**, MEMBRE DE L'INSTITUT
ADMINISTRATEUR DU COLLÈGE DE FRANCE
ET PROFESSEUR AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS



PARIS
4, RUE BERNARD-PALISSY

1906

LEIPZIG
SALOMONSTRASSE, 16.

H. WELTER, ÉDITEUR
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

PRIX de l'OUVRAGE COMPLET formant un beau volume grand in-8 de XXVIII + 856 pages, 25 FRANCS

Il a été tiré 25 exemplaires sur papier de Hollande au prix de 50 francs

LILLE, IMP. L. DANEL

